LA VIE INTELLECTUELLE

V. I. Au temps des procureurs.

A.-J. MAYDIEU : Catholiques français et catholiques étrangers.

E. BORNE : Pouvoir politique et pouvoir religieux.

R. REMOND : Démocratie pratique et opinion publique.

H. MULLER : La République des courtisans.

R. DELAVIGNETTE : La littérature négro-africaine et le pouvoir d'aimer.

LES SIGNES DU TEMPS

Entracte à Genève.
Le Maroc au tournant.
Echec en Tunisie ?
Deux congrès, une crise.
Remous en Allemagne.
L'Eglise d'Espagne et la censure.
Trusts et communistes en Amérique centrale.
La fin de la sérégation scolaire aux Etats-Unis.
Le maccarthisme français et le Conseil d'Etat.
Billy Graham.
Azimuts : Du clair-obscur en politique.
Pham-Van-Dong.

ARTS. LIVRES. THEATRE. CINEMA

DOCUMENT : G. Gronchi et l'avenir de la « Democrazia cristiana ».

THEOLOGICAL LIBRARY

REVUE MENSUELLE

JUILLET 1954

LES ÉDITIONS DU CERF — PARIS

v. 22-2
1954

SOMMAIRE

V. I. : **Au temps des procureurs** 1
A.-J. MAYDIEU : **Catholiques français et catholiques étrangers** 6
É. BORNE : **Pouvoir politique et pouvoir religieux** 30
R. RÉMOND : **Démocratie pratique et opinion publique** 44
H. MULLER : **La République des courtisans** .. 61
R. DELAVIGNETTE : **La littérature négro-africaine et le pouvoir d'aimer** 66

LES SIGNES DU TEMPS

Entracte à Genève (J. Schwoebel) 81
Le Maroc au tournant (P.-A. Martel) 87
Échec en Tunisie ? (P. Rondot) 90
Deux congrès, une crise (J. Nantet) 92
Remous en Allemagne (A. Frisch(..... 97
L'Église d'Espagne et la censure (J. Becarud) 99
Trusts et communistes en Amérique centrale (A. Viatte).... 102
La fin de la ségrégation scolaire aux États-Unis (A. Viatte).. 104
Le maccarthisme français et le Conseil d'État (J. P.-B.)..... 108
Billy Graham (J. Rounault) 111
Azimuts : Du clair-obscur en politique (A.-Z. Serrand)..... 113

PORTRAIT

Pham-Van-Dong (P. Dodinh) 121

CHRONIQUES

Sur l'échelle du temps (R. Vrinat) 127
Livres (R. Rémond, G. Venaissin, A. Viatte) 130
Théâtre (H. Gouhier) 133
Cinéma : Le cinémascope est-il une curiosité technique ou un progrès artistique ? (J.-L. Tallenay) 138

DOCUMENT

G. Gronchi et l'avenir de la *Democrazia cristiana* (G. Merli). 144

La Vie Intellectuelle

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — JUILLET 1954

Au temps des Procureurs

POURQUOI *dissimuler que la France est aujourd'hui profondément humiliée devant elle-même et devant le monde? Partout elle se débat plus qu'elle ne combat et elle subit plutôt qu'elle n'agit. La douteuse guerre d'Indochine est proche d'une liquidation qui risque d'être très amère. L'Afrique du Nord, en proie à l'affrontement de deux terreurs, celle de la police et celle du terrorisme, est ravagée par la peur et la violence sans qu'aucune autorité morale ou politique soit capable d'y rétablir, ou plutôt d'y établir raison, justice et ordre. Depuis plusieurs années nos gouvernements et nos assemblées pratiquent une politique paralytique incapable des choix dont dépend en fin de compte, avec les destins de la France et de l'Occident, tout l'avenir du monde : après tant de polémiques qui ont fait reculer les limites honnêtes de la subtilité et de la passion, la France ne sait plus si elle doit voir dans l'Europe à construire la tentation du suicide ou l'appel de la grandeur. A faire mé-*

moire des dix années écoulées depuis la libération et ce qu'on a appelé la victoire, le souvenir devient vite remords. Les grandes espérances se sont évanouies : il a beaucoup plu sur le feu allumé alors qui a finalement donné plus de fumée et de cendres que de vive et claire flamme.

Il est naturel que devant l'espoir saccagé beaucoup prennent le ton du procureur pour dénoncer des responsabilités et des culpabilités. Il est légitime aussi que des chrétiens témoignent de leur esprit d'exigence ou, si l'on veut, de contradiction des choses du monde en menant des réquisitoires éclatants dans le beau style des Châtiments. *Il est nécessaire enfin, puisque depuis dix ans les chrétiens sont plus nombreux aux affaires où ils ont été poussés dans des conditions qui ne sont pas déshonorantes, qu'aucune entreprise de franc-maçonnerie pieuse ne vienne, sous prétexte de solidarité confessionnelle, déguiser les erreurs et camoufler les échecs : si des chrétiens au pouvoir, quelles que soient des intentions qu'on n'a jamais le droit de suspecter, ont été incapables d'empêcher l'impuissance ici et la désolation plus loin, il n'est pas mauvais qu'ils soient malmenés avec quelque vigueur.*

Être du côté de la partie civile est aujourd'hui se trouver du bon côté. Il faudrait cependant user de cette chance avec mesure et réflexion. Le bonheur d'avoir raison se change vite en vertige d'orgueil. Ce temps est le temps des procureurs et l'on s'en félicite, mais on souhaite que les procureurs attentifs à réduire et à confondre l'adversaire n'oublient pas qu'il existe aussi une morale des procureurs, laquelle les concerne immédiatement.

L'une des maximes de cette morale prescrit la vigilance à l'égard du langage. La puissance du verbe tient

du prodige. Un homme qui parle bien et qui écrit bien, au point de persuader comme magiquement auditeurs et lecteurs, a entre ses mains une force qui, comme toute force, peut devenir aisément tyrannique. Un procureur doit conclure à la trahison quand sa conscience lui dit qu'il y a eu trahison. Mais que cette parole d'absolue condamnation, s'il est contraint de la prononcer, lui soit tristesse et accablement, et non joie et jubilation. Elle n'en sera alors que plus terrible. Les prophètes doivent être pour les procureurs une image lointaine et exemplaire — et les plus ardents et incontestables prophètes ont été ceux qui ont souffert passion de leurs prophéties jusqu'à l'agonie de l'esprit.

Le procureur en procès politique n'est prophète que par le plus haut de sa vocation. La morale des procureurs comprend donc cette autre règle majeure de ne pas sacrifier à la brève impatience, qui est le style du génie polémique, la longue patience des analyses proprement politiques. L'homme d'État est toujours en situation, pour reprendre un mot à la mode. Comprendre cette situation est indispensable à qui est appelé à déterminer des responsabilités. On s'emporte, et avec combien de raison, à propos des affaires d'Indochine, contre la solution Bao-Daï dont on fait le Maximilien de cette nouvelle guerre du Mexique. L'idée de susciter un nationalisme authentique et non communiste était sans doute valable et répondait à un impératif de la situation. L'erreur, et elle est politiquement grave, est d'avoir choisi un Bao-Daï. Un commencement d'analyse élémentaire donne ainsi une figure nette et précise à la responsabilité. De même si, dans l'histoire des dix ans que nous venons de vivre, une révolution avortée a conduit à une restauration réussie, les responsabilités des hommes politiques seront mieux définies si on n'omet pas une ana-

lyse sociologique de la situation française, qui pourrait montrer, entre autres données fondamentales, les progrès de l'esprit petit-bourgeois dans des étendues toujours plus vastes des classes moyennes, elles-mêmes en extension croissante. Le jeu des pressions et des poussées correctement compris, le procureur n'en sera que plus fort contre ceux qui ont consenti, alors que leur vocation était de contredire.

La morale du procureur ne peut être décrite ici qu'en esquisse très incomplète : la maxime qui, pour finir, recommande de dépasser les commodités du refus et des tâches seulement négatives n'est donc la dernière que par convention. Un procureur en procès politique rejette et exclut au nom d'une mystique, mais, pour ne pas être accusé à son tour de décourager l'engagement en faisant impossible ce qu'il décrète nécessaire, il a le devoir de proposer une pensée politique en remplacement de celle dont il proclame la faillite. L'idée démocrate-chrétienne se trouve aujourd'hui en France, par une justice ou une injustice de l'histoire, en posture d'accusée et elle fait en elle-même et dans ses témoins, bons, médiocres ou mauvais, la fortune des procureurs. Mais si de ce débat ne sort pas un véritable progrès de la pensée politique, toute cette éloquence et toute cette ironie jetées sur la place publique n'auront été qu'un vent dévastateur. La morale du procureur lui interdit le moralisme ; elle l'approuve aussi de s'échauffer pour une mystique, mais elle lui demande d'avoir la tête politique.

Les procureurs peuvent être aujourd'hui les artisans d'une santé politique retrouvée en prenant des responsabilités précises et déterminées, en se souvenant que la plus rude dureté est celle de l'analyse et de la clarté ou, au contraire, jouer bon gré mal gré un rôle de défaitisme pathologique en ameutant les imaginations et les pas-

sions contre des culpabilités indéterminées massives et totales. Car si la responsabilité est une idée claire, la culpabilité tourne aisément au mythe et à la pensée confuse. Quand, à la suite d'échecs politiques ou d'humiliations collectives, on voit proliférer les mythes de la culpabilité, c'est un échec ajouté à l'échec, une humiliation ajoutée à l'humiliation.

Sans doute les procureurs craindront-ils que la morale qui leur est ici prêchée les empêcherait d'épanouir librement leur génie propre. La plainte n'est pas nouvelle. Les hommes politiques montrent souvent des impatiences contre une autre morale qui leur interdit en effet certaines libertés. Nous n'avons cessé d'inquiéter les hommes politiques. Il ne nous déplaît pas d'inquiéter aussi les procureurs, et de faire sentir la pointe de l'aiguillon même aux porteurs d'aiguillon.

V. I.

CATHOLIQUES FRANÇAIS ET CATHOLIQUES ÉTRANGERS

(suite)[1]

III. — Sur le catholicisme français

La diversité de structures, de vies, de problèmes, de dons, amenait à reconnaître dans le catholicisme universel et unique divers catholicismes selon les peuples et les nations : aussi se croit-on autorisé à parler d'un « catholicisme français ». Dans un monde qui change le catholicisme change aussi, mais tout en maintenant ce qui ne change pas. Peut-être même pourrait-on dire que si le catholicisme change c'est afin de maintenir inchangé ce qui reste le même, et que, au cours de l'exploration rapide du catholicisme à travers plusieurs pays présentée dans l'article précédent, on a cru pouvoir résumer dans l'Évangile et l'Eucharistie : la Parole et le Corps de Jésus-Christ. En liaison avec le travail des chrétiens dans le monde, quelle est la tâche actuelle du catholicisme français ? S'il en a une, à quelles conditions l'exercera-t-il de façon efficace ?

On voudrait montrer ici que la connaissance des catholicismes étrangers peut aider les catholiques de France à voir avec plus d'exactitude leur place et le

1. Voir *La Vie Intellectuelle* de juin, p. 6.

travail dans le catholicisme universel que les catholiques d'autres pays attendent d'eux.

1. *Grandeur et danger de la réflexion*

Ils en attendent d'abord ce que l'on attend de tout Français et que les étrangers viennent nous dire chez nous quand nous n'allons pas chez eux. Je n'oublierai pas ce dîner du lendemain de la Libération où François Perroux me fit rencontrer quelques professeurs de Cambridge qui ne cachaient pas leur joie d'avoir enfin retrouvé « ces conversations que l'on ne tient qu'en France ». Livres et journaux, nous apportent les mêmes échos. L'émouvant ensemble où John Y. Nef, de l'Université de Chicago, a groupé les écrits de sa femme décédée il y a plus d'un an[2], apporte le témoignage d'une femme fine et délicate qui aimait et savait écrire et parler : la France lui semblait une terre de prédilection; le *Times*[3] récemment constatait, non sans humeur, qu'en dépit de moyens très pauvres, la France connaissait sur le plan culturel une réussite que de plus riches pouvaient lui envier. Les Français ont le goût de la conversation et de la discussion parce qu'ils ont celui de la réflexion intellectuelle.

2. Elinor Cashe Nef, *Letters and Notes*, Anderson and Richtie, 1932, Hyperron avenue, Los Angelès, 27 (Californie).

3. *Times*, 31 mars 1954, « Culture and prestige : France's perseverance in her civilizing mission » : « Jusqu'où une France qui est politiquement instable, économiquement en arrière et spirituellement obstinée peut-elle réellement espérer faire ressentir son influence dans le monde extérieur ? Et c'est ici, si paradoxal que cela paraisse, que réside la plus grande réussite... Les Français, en dépit de secousses, de dépits et de désappointements, n'ont jamais eu de raison sérieuse de douter de leur mission de civilisateurs ou d'en être effrayés. » Le correspondant du *Times* écrivait auparavant : « La France est probablement le seul pays où il a toujours été, où il est encore, non seulement respectable, mais hautement enviable d'être un intellectuel. »

Les catholiques de France l'ont également. L'apport que l'on attend partout du catholicisme français c'est la réflexion de l'intellignce. A chaque fois qu'un Français voyageant en pays lointain pénètre dans une maison religieuse qui possède une bibliothèque : collège, université, séminaire, voire presbytère, sa surprise se renouvelle d'y trouver les livres, les périodiques catholiques français, ou leurs traductions et, presque toujours à la meilleure place, fatigués d'avoir été feuilletés, lus et relus. Certes il y trouve aussi des auteurs anglais ou belges, surtout allemands : Moehler, Karl Adam ou Guardini, mais rarement avec la même abondance. S'il quitte la bibliothèque et parle avec des professeurs, des prêtres, qui aiment le travail de pensée. il devient même gêné et confus à découvrir ce que l'on attend de lui, sous prétexte qu'il représente ce catholicisme français. A Washington, en janvier dernier, dans la chambre d'un professeur de la *Catholic University of America,* des professeurs qui s'étaient groupés pour recevoir un religieux français, ne cessaient de dire, au point d'en gêner leur hôte, ce que la pensée catholique devait à la France[4].

Le Français qui est catholique a peut-être un titre spécial à être accueilli pour son goût de la réflexion et du dialogue. Ce dialogue, il le mène en son pays avec ceux qui ne partagent pas sa foi. Or on a dit que par le monde la pensée des catholiques n'avait pas l'étendue

4. On pourra lire le récent livre du chanoine Aubert, de Louvain, *La Théologie catholique au milieu du XXe siècle.* Mais pourquoi M. Vaussard termine-t-il, dans *Le Monde* du 3 avril, un compte rendu de ce livre par un coup de patte aux théologiens d'outre-monts et d'outre-Atlantique ? M. Vaussard sait que de nombreux théologiens italiens ont respect et reconnaissance pour les théologiens français. Outre-Atlantique ils sont encore en plus grand nombre. Or, ce sont nos amis qui lisent *Le Monde*; ils se demanderont pourquoi la fierté d'un travail bien fait rend injuste à leur égard.

et la vigueur de celle des non-catholiques. Ce langage ne plaît pas à chacun, tel ce religieux de New-York qui, oublieux de Harvard, Columbia, Princeton et quelques autres, me soutenait que les universités catholiques en Amérique étaient bien supérieures aux universités non catholiques. Le rire qui répondit à son affirmation le choqua quelque peu, mais il m'accorda bien vite que la Foi, qui s'appuie sur Jésus-Christ, est assez sûre d'elle-même pour accepter toute constatation vraie, même si elle ne flatte pas la vanité des catholiques. Un monde nouveau est venu à naître qui, pour être redevable aux vérités chrétiennes dont a été nourrie quinze siècles durant l'humanité, n'en grandit pas moins hors de l'Église et de la foi chrétienne. Ni la science, ni les arts, ni les constitutions d'états, ni la culture en son ensemble ne prennent leurs principes dans la pensée et dans la vie du catholicisme. Une telle réalité est-elle regrettable ou bienfaisante ? On n'a pas à en discuter ici. L'important est de la regarder en face afin d'en affirmer avec plus de force, on dirait même avec intransigeance, la foi en Jésus-Christ.

Or la Révolution française amena les catholiques de France à regarder la situation en face. C'est en connaissance de cause qu'ils affirment depuis cent cinquante ans leur foi; parmi eux il y avait des intellectuels, des savants, des écrivains auxquels on ne songe à dénier le talent, voire le génie. Depuis cinquante ans et plus, les écrivains français qui font profession de la foi catholique comptent parmi les plus grands dont les noms sont portés au delà de nos frontières : Léon Bloy, Charles Péguy, Francis Jammes, Paul Claudel, François Mauriac, Gabriel Marcel, Jacques Maritain, Emmanuel Mounier et tant d'autres. Ils trouvent en pays lointain un écho d'autant plus vivant que leur génie, n'en a point fait en France des isolés. Au contraire, derrière eux on devine des revues, des mouvements, et enfin cet effort missionnaire en France qui a tiré les conséquences

de cette prise de conscience du monde moderne afin d'y affirmer la foi en Jésus-Christ.

Les catholiques étrangers nous sont reconnaissants de l'effort incontestable de pensée qu'ils reconnaissent chez nous ; effort de conscience, dira-t-on avec exactitude si l'on veut bien prendre le mot « conscience » en sa double signification : conscience intellectuelle de la Foi et du monde où l'on doit affirmer et vivre la Foi, conscience morale du comportement que l'on doit avoir pour être un véritable chrétien — et donc aussi un homme vrai — dans le monde tel qu'il se fait.

Tel est l'intérêt que l'on porte au catholicisme français en tous les coins du globe. On a dit précédemment qu'un peu partout l'esprit des jeunes catholiques se réveillait : en tous pays les catholiques, hier fort peu cultivés, commencent à acquérir une connaissance plus exacte et plus étendue du monde dans lequel ils vivent. Ce n'est pas toujours sans quelque choc, lorsqu'ils découvrent que sur de nombreux points : sciences, techniques, organisation politique, analyses philosophiques, arts, littérature, les non-chrétiens sont en avance sur les chrétiens. Les jeunes étudiants américains subissent ce choc lorsqu'ils vont dans les universités non catholiques. Plus de 50%, me confiait-on, y perdent la foi. Mais on peut rester dans une université catholique et connaître la même épreuve, car aucun mur n'enferme l'intelligence. Or un catholicisme se présente, dont l'œuvre de pensée est l'égale de celle des non-chrétiens, qui compte autant d'écrivains illustres et de professeurs en Sorbonne, qui apprend à regarder le monde tel qu'il est, à en reconnaître la valeur, mais qui affirme simplement que rien n'atteint à la grandeur, à la certitude, à la vérité de la foi en Jésus-Christ. « Quand vous reviendrez chez vous, me disait un groupe de jeunes Canadiens, dîtes bien à tous qu'ils nous ont aidés à conserver la foi. »

On dira que l'on songe ici un peu trop à l'espèce intellectuelle alors que le Christ n'est pas venu pour les sages mais pour les petits. Mais ni l'Évangile, ni saint Paul n'ont de moquerie à l'égard de ceux qui étudient avec vérité ou humilité, ce qui est tout un; et l'Église n'aime pas que l'on médise de la sagesse humaine. Elle sait que la poursuite vraie d'un travail d'étude et de pensée est pour la sauvegarde et le bienfait de ces « petits », de ces « humbles » à qui le Christ s'adressait. On a dit que le monde ne semblait plus se faire aujourd'hui selon les principes élaborés par une pensée chrétienne. On n'a pas voulu dire que les chrétiens n'avaient qu'à accepter n'importe quel monde; au contraire, doivent-ils lutter pour la construction d'un monde où l'homme puisse choisir librement la liberté, c'est-à-dire fixer sa destinée[5], où le chrétien puisse vivre sa foi, la faire connaître à d'autres et les aider à la vivre. Si la pensée n'est pas assez forte, la réflexion assez poussée, ce ne seront pas les intellectuels qui en pâtiront les premiers. Plus aisément que d'autres ils trouvent un refuge à leur pensée, se créent quelque cellule intérieure où vivre une conviction propre. L'homme sans culture n'aura pas ce secours et il sera enfermé dans un système, réel et efficace, où il ne pourra ni vivre, ni même entendre l'annonce de la foi. Sagesse de l'Église qui s'oppose à tout mépris de la raison, car elle sait bien que ce mépris serait au détriment de tout chrétien, même s'il n'a pas acquis conscience qu'il vivait de la raison.

Tel est l'accueil fait partout au catholique de France : pour s'être appliqué à connaître le monde moderne afin d'y affirmer plus efficacement la Foi. Tout en faisant leur part à l'émotion et à la flamme chauvine, les catho-

5. On renvoie encore une fois sur ce point au cahier d'août-septembre, *Le monde se fait tous les jours.*

liques étrangers seraient nombreux à souscrire aux paroles de François Mauriac : « Sainte Église de France, institutrice et modèle de toutes les autres dans la philosophie, dans la théologie comme dans l'apostolat missionnaire[6]. » Ils seraient bien plutôt surpris que quelqu'un vît en cet article l'éloge que fait de soi le pharisien. Le censeur n'aurait-il pas pris l'éloge décerné à un travail limité pour l'affirmation que le catholicisme français fait face à *tout* travail chrétien ? Sa critique ne vient-elle pas de ce qu'il ne conçoit d'autre travail à faire par des chrétiens, que cette réflexion ou excellent les Français ? En dépit d'une apparente modestie, c'est la conception manifestée par une telle critique qui agace à juste titre le catholique étranger. « La moitié des catholiques de chez vous passent leur temps à écrire des livres sur ce qu'ils vont faire, et l'autre moitié à les faire condamner. » La fraternelle boutade que me lançait un frère de New-York rappelle le catholique de France à la réalité. La réflexion intellectuelle est l'apport propre des catholiques français. Qu'elle soit requise à notre époque, on y a assez insisté. Mais bien que nécessaire, elle n'est pas la seule tâche et sa nécessité exige qu'elle soit bien menée et d'abord bien située dans la pensée chrétienne. Sinon de bienfaisante elle devient intempestive. D'écouter les catholiques étrangers peut aider à éviter ce défaut.

Un catholique français sera donc sage d'être quelque peu éveillé sur la confiance, voire l'admiration que lui manifestent ses amis. Chaque peuple compte des hommes attirés par la vie d'autres pays, au point de préférer leurs mœurs à celles du pays où il est né. Nous connaissons aussi des anglophiles, russophiles, américanophiles, comme nous avons connu, hélas! des germanophiles trop zélés. En tout pays, des catholiques qui ont la passion de la réflexion, de la « conscience »,

6. *Le Figaro*, 16 février 1954.

accueillent le Français comme un chrétien « avec lequel on peut enfin parler ». Se fier à de tels discours conduirait à une méconnaissance totale du pays, et de la vie chrétienne qui y est menée[7]. Les hôtes charmants, généralement de bonne éducation et de grande culture, qui ont un tel goût pour la France, sont souvent coupés ou presque, de la vie religieuse de leurs pays. Vingt-cinq ans d'Action catholique ont suffisamment alerté du danger qu'il y a à se couper de son milieu : c'est à quoi aboutit, à l'étranger, une réflexion menée par trop « à la française ».

Aussi est-il d'autres amis, aussi accueillants, aussi louangeurs, auxquels la méfiance à l'égard de leurs éloges ne peut que faire plaisir. « Les Français oublient que les étrangers sont polis », me disait Étienne Gilson. Ils commencent par les compliments, mais un peu de scepticisme à cet égard ne fait aucun tort à la conversation. Toute communauté religieuse a son expérience propre et si le Français veut bien être attentif à celle du pays qu'il visite on lui en sera reconnaissant. On lui confiera même très vite que certains de ses compatriotes, quelques instants plus tôt couverts de louanges, ont beaucoup apporté lors de leur visite, mais qu'ils ne semblent en avoir guère reçu ou pour tout dire qu'ils n'y ont rien compris. Ce qui ne les a pas empêchés de porter des jugements et de donner des avis. C'est alors que la réflexion paraît intempestive parce que faussée. Elle a oublié que pour s'exercer fructueusement, c'est-à-dire avec vérité sur la vie de l'esprit, elle devait s'attacher aux conditions les plus humbles dans lesquellles s'éveille en un endroit donné l'esprit, et qu'en conséquence, au lieu de prononcer comme universellement valables des jugements nés d'une expérience limitée, le

7. Inutile de souligner qu'il en sera de même chaque fois que l'on tombera à l'étranger au milieu d'une colonie française qui se répand en plaintes sur la vie religieuse du pays où elle vit.

Français doit reconnaître ce qui domine et dépasse sa propre réflexion. Avant la réflexion, au delà de la réflexion, deux thèmes sur lesquels il ne sera pas vain de réfléchir.

2. *Avant la réflexion*

On redoute un intellectualisme, un goût de la réflexion, un attachement aux formes évoluées de la conscience, qui méconnaissent les formes humbles de la vie religieuse et leur vérité. Une alerte sur ce point peut être d'une grande utilité pour le travail en France; elle est nécessaire si l'on veut mener un dialogue fécond avec les étrangers. On évoquera deux pays voisins où le catholicisme semble vécu de la façon la plus opposée, mais dans chacun desquels les réactions quasi instinctives des catholiques auront grandement à nous apprendre : le Mexique et les États-Unis.

Au Mexique on sait que la persécution qui sévit après la révolution de 1911 sous Caranja et Obregon, dut capituler devant la foi solide et profonde du peuple, c'est-à-dire des Indiens. La misère des Indiens est difficile à imaginer. Un jeune Français de Puebla, qui à son arrivée trouvait *Los Olvidados* quelque peu exagéré, dut reconnaître au bout de six mois que ce film était bien au-dessous de la vérité. Les conditions misérables de vie se manifestent plus aisément dans le Yucatan, où les petites huttes de torchis marron recouvertes de chaume, semblables aux villages nègres ou aux huttes gauloises, bien que jolies à voir, révèlent le peu de place accordé aux familles nombreuses qui couchent dans une même pièce à même le sol. Dans les États du centre on a plus de peine à remarquer les « maisons » en briques non cuites, toute basses, dissimulées contre les palissades de plantes grasses qui servent de muraille; elles n'ent sont que plus misérables. La culture du peuple est

à la dimension de cette misère. La religion semblera de même qualité. Lorsqu'on voit, les jours ouvrables, le peuple, au lieu de travailler les champs, se presser dans les lieux de pèlerinage et prier pour que le maïs pousse, on aura très vite tendance à penser qu'il n'y a là que superstition. C'est ici que l'erreur commence. On retombe, en dépit qu'on en ait, dans l'erreur qui ne voit naître la Foi qu'avec la conscience, avec la réflexion. Alors que cette conscience, cette réflexion, ont pour mission de porter à son épanouissement le mouvement de l'âme qui, déjà dans cette pauvreté, s'élance vers Dieu par Jésus-Christ.

Qu'il n'y ait point de superstition au Mexique, il faudrait être aveugle ou de mauvaise foi pour l'affirmer. Un ami nous montra un curieux document à ce sujet. On sait que le christianisme fut prêché par les Espagnols à des populations qui avaient des dieux dont les temples, les pyramides, les statues sont progressivement remis à jour. Or, notre ami ethnologue nous montra sur une photographie des ex-votos récents placés devant les dieux anciens et ces ex-votos étaient des croix : la croix de Jésus-Christ placée en signe de reconnaissance devant les dieux du pays. De là à penser que dans les temples où le Christ est adoré, il y a eu substitution d'un dieu à l'autre, mais que l'esprit est resté le même, il n'y a qu'un pas. On ne saurait trop mettre en garde contre le franchissement de ce pas. Que la superstition continue, c'est incontestable. Mais peut-être pourrait-on faire, à propos des superstitions, une distinction semblable à celle que faisait le P. Aupiais, ancien Provincial des Missions africaines de Lyon sur les religions. Il y a des religions qui, sans apporter la Révélation divine, en offrant même à l'esprit de l'homme une image qui demeure indigne de la divinité, respectent cependant le mouvement naturel de l'esprit, dont parle saint Paul dans l'Épître aux Romains, vers la reconnaissance du Créateur, développent ce mouvement, et à partir de ces

objets insuffisants, élèvent cependant l'âme vers le Créateur. Le christianisme est venu conduire à leur vérité les objets, les gestes qui conduisent vers Dieu; mais il faut du temps pour séparer, ici comme ailleurs, l'ivraie du bon grain. Les objets, les gestes du passé continueront à se mêler au véritable enseignement de la foi chrétienne, au comportement qu'elle exige. Ne faut-il pas alors distinguer de la superstition fausse qui, telle cette utilisation de la croix comme ex-voto à l'égard de dieux païens, empêche d'entendre le message évangélique, une superstition vraie qui use encore de gestes maladroits, empruntés sans doute à un passé non chrétien, mais pour manifester les sentiments droits d'une âme en attente de son Sauveur. Il est peut-être superstitieux de remplacer le travail par des prières en un sanctuaire afin que pousse le maïs, mais une telle prière n'en manifeste pas moins la confiance, la foi qu'un peuple porte en Jésus-Christ.

Le problème est bien de combattre la superstition, mais l'erreur serait d'arracher le bon grain avec l'ivraie et d'appeler superstition ce qui est façon autre que la nôtre, c'est-à-dire instinctive et non réfléchie, de s'élever vers Jésus-Christ. Je n'ai pas vu les manifestations extraordinaires, aux grandes fêtes, de la foi mexicaine, tels ces danseurs qui, trois jours et trois nuits durant, dansent sur le parvis d'un sanctuaire. J'ai vu, un dimanche ordinaire, les hommes et les femmes espagnols, métis, indiens, s'avancer à genoux, lentement, de la place au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe. Était-ce superstition ou foi qui me dépassait, ce regard perdu dans la contemplation, ces mains jointes, cette prière inlassablement répétée? Je me rappelle la visite étrange d'un sanctuaire lors de notre voyage de Guanajuato à Mexico. Un architecte à Guadalajara avait bien recommandé de ne pas manquer de visiter l'ancienne église d'Atotonilco, sur la route de Guanajuato à Mexico. Le prêtre mexicain qui nous accompagnait essaya, lui,

de nous en détourner, craignant que nous soyons choqués par la primitivité du lieu. L'église était admirable tant par son architecture aux coupoles ovales que par ses peintures mexicaines et non point espagnoles. Mais ce n'est pas à cette beauté que je m'arrêterai. Un couvent qui semblait désaffecté était adjoint au sanctuaire. La visite révéla qu'il s'agissait à la vérité d'une maison de retraite pour les Indiens. On m'excusera de dire brutalement comment j'en fis la découverte. M'étant aventuré dans le bâtiment j'y découvris une cour, très aérée, où coulaient deux ruisseaux. Au-dessus des ruisseaux quatre bancs, adossés deux par deux, et percés chacun de cinquante trous : soit deux cent en cet espace restreint. On en devine l'usage : c'étaient les toilettes ou lavatories de cette étrange maison de retraite. Il n'y avait pas de lits, mais de grandes pièces, où la vermine ne manquait pas, qui servaient de dortoirs, les retraitants couchaient à même le sol; et dans une pièce un monticule de couronnes d'épines aux pointes acérées et que les retraitants s'implantaient sur la tête se faisant des blessures profondes, lors des deux processions qui se déroulaient dans le village, durant les exercices. Le prêtre mexicain qui avait essayé de nous détourner de cette visite, maintenant nous regardait, inquiet de voir s'ébaucher sur nos visages un sourire. Mais nous n'avions pas envie de rire devant ces manifestations d'une foi simple : les statues de l'église, les peintures, les sentences et les prières inscrites sur les murs indiquaient une santé et un équilibre enviables dans la foi et la piété. La Vierge était le seul saint qui s'imposait. Le Christ, et sous sa présentation la plus authentique de la Croix, était au centre du sanctuaire, au lieu d'être relégué, comme cela se voit en tant d'églises européennes, sous la forme d'une statue et non point d'une croix visible à tous, à la droite d'une sainte Thérèse, d'une sainte Catherine ou de tout autre saint dont la dimension trois fois plus grande s'impose plus nettement que

le Fils de Dieu. De même les inscriptions rappelaient uniquement le salut que le Christ apporta au monde et invitaient le chrétien à le faire sien par une vie droite et sans mensonge. On était tout près de ce qu'hier nous semblait superstition, et c'était la foi la plus saine, la plus vraie, la plus nue qui était enseignée au peuple indien. En cettte maison adaptée aux mœurs mexicaines, la Croix s'imposait comme le centre de la prière et de la Foi. La phrase d'un avocat de Guadalajara, homme cultivé s'il en fut, soucieux de l'avenir et de l'éducation de son peuple, me revint à la mémoire : « Ce qui assure la grandeur du catholicisme mexicain, c'est la vérité avec laquelle il fut implanté en certaines parties de notre terre par les missionnaires du XVIe siècle. »

Il n'est pas qu'au Mexique où l'étrangeté des coutumes risque de masquer la naissance de la Foi. En Espagne aussi les catholiques n'aiment guère que l'on aille voir les processions de la Semaine Sainte à Séville; et les Français sont nombreux à ne voir en de telles manifestations que superstition, alors qu' « elles viennent nous dire avec toute la gentillesse de leurs fêtes et toute la profondeur de leurs gestes religieux instinctifs, que leur foi n'est pas et ne peut pas être de cet ordre concentré auquel nous nous obstinons avec tant de saccages, qu'elle n'en est pas moins, elle aussi, notre foi chrétienne, très précieuse, très noble et pour nous si pleine en cette forme de tant de nécessaires leçons. Discrètement, avec la suprême dignité des humbles, elles nous expliquent, au moins en partie, pourquoi, en tant de contrées, la Foi s'est déracinée des masses populaires, inaptes qu'elles sont à se rétablir dans la forme religieuse que les siècles modernes ont cru devoir imposer à tous, et stupidement privées de leurs possibilités propres d'épanouissement chrétien[8] ». La réflexion est

8. Fr. Dominique Dubarle, *Art Sacré*, 11 décembre 1953, « Espagne », p. 26.

bonne, elle est nécessaire, mais à condition que des mœurs, pour nous étranges, ne fassent pas traiter de superstition l'ouverture saine et vraie d'un peuple enfant à la vérité de Dieu. Elle doit être à même de reconnaître sous ses formes les plus diverses l'élan vers Jésus-Christ et ne doit pas avoir d'autre ambition que de porter à la conscience ce premier mouvement de la Foi.

C'est tout un autre problème que pose le catholicisme américain. Il n'a en commun avec le précédent que son attitude à l'égard d'une réflexion « à la française ». Le P. Lafarge, S. J., dont les mémoires récemment parus[9] convaincront le lecteur français qu'il a gardé de ses origines françaises plus d'une empreinte dans la pensée et dans le cœur, craignait de ne pas insister assez sur ce que les Américains trouvent leurs idées non point dans la réflexion mais dans les faits, dans les institutions, dans le comportement. Les aborder en leur demandant à quoi ils réfléchissent est se condamner à ne rien comprendre à leur pensée. Car leur pensée est dans leur vie.

Mais l'Américain n'est pas sorti de la terre à la façon du Mexicain. Au contraire, il est posé dessus, sans même en avoir pris pleinement possession. « C'est l'époque carolingienne », dit le P. Bruckberger pour caractériser l'installation des hommes aux États-Unis, une époque carolingienne où le char à bœufs est remplacé par le chemin de fer, l'auto, l'avion; mais le pays n'est pas encore dominé par l'homme qui l'habite. Ce qui est vrai de tout Américain l'est au carré, pourrait-on dire, du catholique américain, car il est d'importation plus récente. Ce ne sont pas, sauf en de rares endroits, des indigènes convertis, ni même d'anciens colons, mais pour la plupart des immigrants, venus depuis cent ans alors que l'Amérique était déjà une Fédération et com-

9. *The manner is ordinary.*

mençait à affirmer sa puissance. Il n'y a pas à rechercher chez eux les traces d'anciennes coutumes locales pré-chrétiennes, mais plutôt la réaction instinctive d'une foi devant une œuvre d'hommes qui s'imposait à elle.

Des populations catholiques venues de tous les points du monde dans un pays autrefois totalement protestant et aujourd'hui pour une grande partie sans religion, ont conservé leur foi catholique. Pour le Français l'explication est claire : « Irlandais ». La réalité n'est pas si simple, car les catholiques américains ne sont pas tous irlandais et ceux-ci ne sont même pas de loin la majorité. Les premiers catholiques étaient des Anglais, des Français ou des Espagnols. Les premières immigrations d'importance furent, en effet, celles des Irlandais, lors de la grande famine du XIXe siècle en Irlande, mais vinrent ensuite des Allemands, des Italiens, des Porto-Ricains, tous trois en grand nombre. Enfin des Slaves : Polonais, Tchèques, Ukrainiens, Hongrois, dont l'ensemble doit constituer la majorité des catholiques américains. Ces populations étaient pauvres, sans culture, parlant, sauf les Irlandais, une autre langue que l'anglais. Le problème n'était pas un problème intellectuel. Il fallait faire vivre ces immigrants et les faire vivre en catholiques. La paroisse devint leur lieu de rencontre. Mais la paroisse devait faire face aux problèmes humains qui se posaient. Ce disant, j'expose la situation en français : c'est par des actes, sans discourir, que les prêtres américains y répondirent. On bâtit des églises, car il fallait prier. On bâtit aussi des écoles, car il fallait non seulement donner un enseignement qui conservât la foi catholique, mais donner un enseignement *tout court* à une population qui resterait misérable et déshéritée si elle n'apprenait à lire et à écrire et, pour certains, d'abord à parler anglais. Comme il n'y avait pas d'assurances sociales en ce temps-là, il fallut veiller à la santé de ces gens pauvres : on construisit des dispensaires et des hôpitaux. Enfin, comme les

distractions étaient rares, on organisa des jeux : bawlings, base-balls, foot-balls. Il serait trop long de suivre le développement du catholicisme américain jusqu'aux universités et à la N.C.W.C. On se contente d'évoquer le *campus* de l'Église, qui groupe pour une population déracinée toute les institutions dont elle peut avoir besoin. Alors qu'en tant de pays catholiques, les déracinés n'ont pas trouvé de paroisse pour les accueillir, la paroisse américaine qui est d'abord une paroisse « nationale », c'est-à-dire parlant la langue des immigrants, a su harmoniser le maintien de la foi et les soucis humains de ceux qui, en terre étrangère, retrouvaient autour de l'Église une évocation du pays abandonné et qui, ouvriers et exploités par des possédants étrangers, trouvaient dans le bureau du curé, l'aide sociale sous toutes ses formes sans oublier le devoir de faire partie d'un syndicat.

Ces paroisses « nationales », c'est-à-dire « étrangères », deviennent des paroisses américaines. Cela demande, selon le pays d'origine, deux ou trois générations. Là encore le Français ne cherchera pas une réflexion compliquée. Attachement spontané pour la nouvelle patrie qui devient l'un des deux (ou trois) grands empires du monde, ou compréhension que la vie matérielle est sans issue si l'on ne devient américain, le catholicisme est devenu maintenant aux U.S.A., américain. Peut-être trouverait-on en cette évolution un enseignement sur ce problème si souvent rebattu des rapports entre le spirituel et le temporel. Car il a fallu accepter la nouvelle patrie comme elle était; or elle avait été construite sous une inspiration protestante, et dans une conception libérale à une époque où la pensée libérale n'était guère bien vue par l'Église catholique. Les catholiques américains n'avaient ni le nombre, ni la puissance, ni l'influence requis pour changer quoi que ce soit à l'état de choses. On s'adapta donc à ce qui existait, mais en travaillant pour garder la foi catho-

lique, ce que firent la paroisse, l'école et l'université. Mais il ne pouvait être question de fonder ni un parti catholique, ou d'inspiration catholique, ni, en dépit d'une tentative avortée aux temps des *Knights of Labor,* des syndicats catholiques. On accepta les partis non confessionnels, les syndicats neutres et l'on veilla à ce que les institutions d'Église maintiennent une foi forte qui permette à des chrétiens de vivre en chrétiens dans des institutions qui ne l'étaient pas. Naturellement tout cela devrait être nuancé selon chacun des quarante-huit États; mais partout le catholicisme des Américains présente cette particularité comme d'être une réaction vitale, antérieure à la réflexion, dont la réflexion, pour être vraie, doit tenir compte et peut tirer profit.

On dira que l'auteur n'a été, en tout ceci, attentif qu'à l'Amérique du Nord et ne parle pas de ces démocraties populaires où se mène aujourd'hui la lutte capitale. L'auteur a parlé de ce qu'il a vu; mais on se tromperait en disant que le souci du catholicisme en démocraties populaires était absent. Car là-bas aussi se posent les deux problèmes, que le Mexique et les U.S.A. ont permis de préciser : Comment maintenir tout ce qui dans une sensiblilité spontanée se sent lié traditionnellement au mouvement de la foi ? — Comment vivre dans un pays aux institutions non chrétiennes, hostiles même à la foi catholique, tout en maintenant la foi ? Ce qui vient d'être dit doit alerter une réflexion française qui ne connaît bien ni les manifestations traditionnelles et instinctives de la foi en ces pays, ni le délicat problème de savoir comment une Église peut vivre face à des institutions qui lui sont hostiles, mais lui laissent encore une possibilité, fût-elle minima, d'existence : une réflexion à vide ne trouvera pas la solution. En ces pays d'où les nouvelles vraies nous arrivent si difficilement, les uns sont plus soucieux de conserver les mouvements originaux de la piété populaire, les autres plus soucieux

de rendre la foi active en de nouvelles conditions de vie. Respectueux de tous ceux qui luttent, le Français ne peut qu'être attentif à l'effort des uns et des autres, de ceux qui maintiennent le passé et de ceux qui se montrent soucieux de l'avenir, avec l'espoir que cette attention pourra être un jour mieux informée et, dans un dialogue vrai, aider nos frères catholiques à maintenir leur Foi, tout en servant loyalement leur pays.

3. *Au delà de la réflexion*

Pour continuer à entrevoir comment la réflexion française peut apporter sa contribution aux catholicismes étrangers, on prendra le détour de la question suivante : Comment les catholiques de France peuvent-ils utiliser pour eux-mêmes ce qu'ils découvrent chez les catholiques étrangers ? Par exemple ce qui vient d'être dit du Mexique et des États-Unis.

Il serait étrange qu'il n'y ait aucun bénéfice à en tirer. Depuis quelque temps on parle beaucoup en France de l'apostolat de masse; or au Mexique et aux États-Unis, c'est bien un apostolat de masse que l'on a réalisé. Pourquoi ne pas profiter de ces expériences ? Dira-t-on que les préoccupations ne sont pas les mêmes ? Mais la foi est la même, l'Église est la même.

Soit le Mexique, par exemple. Il est sûr que l'on ne trouve plus en France de statues de faux dieux auxquelles porter des ex-votos; mais toutes les superstitions ne sont pas chassées. Avec elles demeure la réaction des puristes qui traiteront de gestes superstitieux ce qui peut être une ébauche d'un geste de la foi. J'avoue n'avoir pas vu sans impatience pendant la guerre tant d'hommes, qui ne pratiquaient guère, porter la petite médaille en émail bleuté à l'effigie de sainte Thérèse de Lisieux. A la Libération que de critiques n'a-t-on pas

entendues à l'égard des grands « retours » de la Vierge de Boulogne sous prétexte que les remous suscités par eux en quartiers populaires n'étaient que passagers. Mais le Christ ne repoussa jamais ces malades qui voulaient le voir ou le toucher, et à son arrivée à Jérusalem il accueille les acclamations d'un peuple qui, dans la même semaine, exigera sa mort. L'attention aux mœurs étrangères peut aider à discerner chez nous entre tous les gestes dits « superstitieux » ceux qui dans leur maladresse veulent exprimer une foi vraie.

De même les réussites aux U.S.A. peuvent donner à réfléchir. Des catholiques, venus de tous les pays d'Europe, ont conservé leur foi en dépit de leur déracinement, parce que des prêtres parlant leur langue les ont accompagnés et aidés religieusement et humainement, en construisant non seulement l'église, mais le *campus* avec ses écoles et ses hôpitaux. Ils les aidèrent non seulement à rester chrétiens, mais à acquérir un standing humain de vie par une aide multiforme au plan social, sans oublier le rappel du besoin d'appartenir à un syndicat. Or d'autres migrations ont eu lieu que celles d'un continent à l'autre; en France elles furent de la campagne vers la banlieue de Paris ou des villes industrielles. Des prêtres de Bretagne, du Massif Central, de la Savoie, n'ont guère accompagné leurs ouailles pour les aider non seulement à garder leur vie religieuse, mais à maintenir l'atmosphère du « pays », à lutter sur le plan social, préparant ainsi le passage de paroisses « provinciales » où les mœurs du pays d'origine eussent été conservées, à la paroisse parisienne vers laquelle il fallait s'acheminer. Mais il n'y a pas que des différences à retenir, il y a aussi les ressemblances. On a dit que la survie et l'épanouissement, en pays protestant, des catholicismes américain, hollandais, suisse, canadien, étaient un des faits marquants du catholicisme contemporain. Or ils ont dû leur influence et leur rayonnement au fait que vie nationale,

vie sociale, vie religieuse ont été longtemps unies dans une même lutte. Certes la foi doit dépasser tous les intérêts humains; mais, pour montrer à chacun que l'esprit humain ne se trouve pleinement qu'en se dépassant dans la foi en Jésus-Christ, la pédagogie divine utilise encore, comme elle fit avec le peuple juif, l'aspiration humaine sous ses formes les plus concrètes vers la vie de l'esprit. Ceux qui, en France, animés d'un esprit missionnaire, pensent que la prédication de la foi ne peut se séparer d'une prise de conscience des besoins humains n'obéissent pas à un autre souci que leurs frères de nombreux pays. Ils se sentiront plus forts dans leur travail de se savoir en accord avec le mouvement le plus significatif du catholicisme contemporain à travers le monde. *Sentire cum ecclesia.*

Tirer leçon des expériences étrangères n'amène pas à les transplanter telles quelles sur le sol français. Nul catholique français ne songe à imiter les processions de Séville ou les danses de Notre-Dame de la Guadalupe, ni à compléter l'église par des hôpitaux et des bawlings; l'attention aux expériences étrangères n'entraîne pas une servile imitation. Le catholique de France connaît la situation d'ensemble du catholicisme en son pays; il ne retiendra donc en ce qu'il voit d'intéressant que ce qui peut répondre au but qui est à atteindre, ce qui est adaptable aux conditions présentes. Le fait même que, en France, au contraire des pays évoqués à l'instant, chaque ouverture d'usine sur une paroisse, loin de faire monter, fait descendre le pourcentage des catholiques pratiquants est un signe suffisant des différences. En France la paroisse ouvrière est presque toujours une paroisse « de chrétienté ». Les expériences constatées en pays étrangers ne sont donc pas à négliger; elles ne seront utilisables que jugées en référence à l'ensemble de la situation catholique en France.

La même considération s'impose pour l'apport à l'é-

tranger du catholicisme français. Comme son apport est celui de la réflexion, il y a quelque tentation de prétendre que celle-ci est valable partout et le Français y cède aisément. Rien de plus salutaire alors que d'ouvrir l'oreille aux plaisanteries amicales sur l'universalisme français qui a malheureusement retourné son goût de connaître toute chose en celui de vouloir imposer à tous sa propre pensée. Or, pour des catholicismes aussi différents que ceux du Mexique et des États-Unis, les réflexions à mener à partir de leurs expériences seront nécessairement différentes l'une de l'autre; de même les réflexions que le Français propose ne valent pas pour des pays autres que la France.

Trois grands problèmes se posent aux catholiques dans leurs relations avec le monde moderne : la politique, l'action ouvrière, la culture. Il sera de plus en plus utile de se tenir au courant des tentatives faites par les catholiques des différents pays en ces trois domaines. Une fois encore le Français apporte une réflexion dont l'intérêt est reconnu partout. Faut-il en conclure que les solutions valables pour lui, le soient en tout lieu ? Pour ce qui est de la politique, un fait significatif suggère que les Français n'ont point dû trouver la solution idéale : ils ont l'habitude de se proclamer hostiles au parti confessionnel, mais en même temps ils n'arrivent pas à fonder un parti qui ne réintroduise, au moins subrepticement, quelque inspiration confessionnelle. Dans le passé, après l'Action libérale, l'Action française essaya d'enrôler les catholiques comme tels; aujourd'hui le M.R.P. et les progressistes en appellent aux exigences chrétiennes sans paraître d'ailleurs ni les uns ni les autres pleinement les satisfaire. La situation politique est si variable selon les pays qu'une affirmation universelle ne peut être que déplacée. Aux U.S.A. par exemple on ne songera même pas à combattre le parti confessionnel, tellement il est inconcevable; au contraire en Allemagne

au temps de Bismarck, en Suisse aujourd'hui, il est plus que compréhensible. Pour ce qui est de l'action en milieu ouvrier, bien qu'on soit attentif au travail mené en France depuis vingt-cinq ans et surtout depuis la Libération, la remarque déjà faite qu'en France le nombre des catholiques est moindre dans les régions où les usines sont plus nombreuses, alors qu'en Suisse, en Angleterre, en Amérique, il est prédominant, suffit à convaincre que la réflexion des Français n'est pas plus applicable en ces pays que leurs expériences ne sont imitables en France. C'est dans le domaine de la culture que le catholique français peut le plus apporter. La France est en effet le pays où le catholique participe le plus à la culture universellement reçue, où le dialogue entre catholiques et non-catholiques est le plus aisé et le plus fécond. Or ce dialogue s'imposera de plus en plus en tous pays. Pour cette raison les catholiques avertis sont partout attentifs à la façon dont il s'est amorcé en France; mais ils se gardent bien d'imiter servilement les Français. En des pays comme les U.S.A., où l'éducation catholique a développé un système assez complet d'écoles, de collèges, d'universités, le dialogue devra être autant et plus encore entre institutions catholiques et non catholiques, qu'entre individus. Pour s'insérer dans l'Université anglo-saxonne qui regroupe des « colleges », les catholiques de langue anglaise au Canada construisent des collèges en différentes universités; les catholiques des U.S.A. songent à les imiter.

Le catholique français se consolera-t-il alors de l'impossibilité de proposer des formules valables aujourd'hui universellement, en répétant qu'il est cinquante ans en avance? Mais si sur certains points le Français est en avance, sur d'autres il doit reconnaître son retard. La Faculté des Sciences sociales, à l'Université Laval (Québec), le Médiéval Institut, fondé par les Pères Basiliens et Étienne Gilson à Toronto, n'ont aucun équivalent

chez nous. Qu'en sera-t-il en cet immense Canada, qui devient économiquement l'un des tout premiers, si les catholiques de langue française et les catholiques de langue anglaise, si différents et même opposés, en viennent à utiliser leurs différences pour des créations auxquelles d'autres nations, moins favorisées, ne pourront songer? Les transformations auxquelles sont soumises la vie des hommes, et par suite la vie des catholiques dans le monde, suivent un chemin qui n'est point linéaire. Nul groupe de catholiques ne peut donc, au nom d'une expérience plus consciente ou d'une réflexion intelligemment menée, proposer quelque principe d'action qui soit valable pour tous, ni prétendre se trouver lui-même en avance sur les autres.

Pour autant on ne songe pas à revenir sur ce qui a été dit et à nier l'apport français. On croit au contraire l'avoir précisé. On vient de dire qu'il était particulièrement important dans le domaine de la culture; on avait dit précédemment que ce qui lui était propre était la réflexion. Mais c'est tout un : culture et réflexion sont liées. Il est donc plutôt demandé que la réflexion soit poussée jusqu'au bout afin que soit reconnue la limite de tout apport particulier et qu'il soit placé ainsi dans sa vérité. Toute conclusion ne sera reconnue comme valable que placée dans la totalité du catholicisme qu'elle a étudiée : ainsi devra-t-on faire pour utiliser en France les expériences étrangères, ainsi également pour proposer à l'étranger les conclusions de la réflexion française. Ce faisant, on contribuera à répandre le goût, uniformément requis, de la réflexion. On apprendra même à reconnaître ce qui est au delà de la réflexion; car l'attention non seulement au détail, mais à la totalité des problèmes qui se posent aux catholiques de façon particulière en chaque pays, à la totalité des moyens particuliers encore à chaque peuple pour faire face à ces problèmes, amène à reconnaître la pluralité

et la diversité d'expériences, la multiplicité de vies et de manifestations de l'esprit chrétien selon les pays, la liberté de la foi qui suscite déjà sur cette terre tant de demeures différentes, ébauches de multiples demeures que le Christ prépare en la maison de son Père.

A travers l'action apostolique de ses frères, le chrétien entrevoit les mondes infiniment divers auxquels Jésus-Christ doit être annoncé, les ressources infiniment variées auxquelles les catholiques de tous les pays font appel pour rendre, *verbo et opere,* par la parole et par le travail, le témoignage que le Christ a réclamé d'eux. C'est déjà la contemplation de la Communion des Saints. Celle-ci peut être attentive à la seule Jérusalem céleste « vêtue comme une nouvelle mariée parée pour son époux », mais aussi par la multiplicité des témoignages à la richesse des civilisations que l'humanité a reçu de Dieu le pouvoir de susciter et du Christ le devoir d'évangéliser. C'est, pour reprendre un langage augustinien, comme une contemplation du soir où la lumière de Dieu se reflète dans la richesse de la Création, de l'œuvre la plus belle de la Création, celle du sixième jour où Dieu voulut susciter l'être semblable à lui qui l'imite dans son action. Mais du coup se manifeste aussi, en ses multiples retentissements l'annonce de Jésus-Christ, que l'Église a reçu mission et autorité de maintenir en cette infinie variété. Car le chrétien qui s'applique à comprendre ses frères, si différents de lui, et qui surgit chez eux d'abord comme un inconnu puis est accueilli très vite comme un frère, découvre qu'il n'est point d'autre voie pour la compréhension réciproque et même pour amorce du dialogue que Celui qui est mort pour tous les hommes, *de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue :* JÉSUS-CHRIST.

A.-J. MAYDIEU.

POUVOIR POLITIQUE ET POUVOIR RELIGIEUX

Aucune question n'a été plus traitée depuis bientôt vingt siècles d'histoire chrétienne que celle des deux pouvoirs : le temporel et le spirituel, société civile et société religieuse, César et Dieu. Cependant malgré une telle somme de thèses doctrinales, de thèmes apologétiques, d'arguments polémiques, on ne peut vraiment dire que le problème soit résolu, non seulement parce qu'il n'a jamais existé dans le passé de civilisation nous proposant un bonheur parfait d'équilibre entre les deux pouvoirs, mais aussi et surtout parce que la pensée chrétienne la moins suspecte de scepticisme, la mieux assurée de ses principes et de son inspiration semble condamnée à rester incertaine de ses dernières conclusions et ne paraît pas pouvoir éviter, même dans le ciel purifié des essences, une assez irréductible tension entre ce qu'exige nécessairement l'Église et ce que revendique légitimement l'État.

La célèbre parole rapportée dans les trois Synoptiques « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » est profonde, décisive, mais assez obscure dans sa richesse énigmatique, précisément parce qu'elle est une parole divine. On voit bien comment le pouvoir de César y est reconnu et aussitôt limité; mais

il ne paraît pas que le texte puisse servir de fondement scripturaire à un pouvoir proprement ecclésial puisque le pouvoir politique s'y trouve confronté directement et sans intermédiaire avec la mystérieuse puissance de Dieu. Et au surplus il s'agit moins ici d'un enseignement proprement dit que d'une de ces répliques fulgurantes inséparables d'une situation dramatique — comme on en voit de semblables aux réponses de Jeanne d'Arc dans le procès de Rouen — et qui brisent d'un coup la perfidie d'une interrogation insidieuse. Le piège est bien connu : si le Christ conseillait de refuser le tribut à César il avouerait qu'il est du côté de la résistance nationaliste à l'occupant romain, et après l'avoir réduit aux étroites dimensions d'un prophète politique, on pourrait aisément le dénoncer et le perdre devant les autorités proconsulaires. Mais s'il recommande de payer ce tribut de la servitude, quel crédit va-t-il avoir auprès de ce peuple juif pieux et patriote qui ne sépare pas son espérance religieuse et ses espoirs d'une restauration temporelle de l'État d'Israël ? Comment un prêcheur de résignation pourrait-il parler au nom du Dieu d'Abraham et du Dieu de David ? Mais le Christ ne sera pas « surpris dans ses paroles » et il pulvérise par un éclat d'inspiration le dilemme machiné par la mauvaise foi et le double jeu. La monnaie du tribut porte l'empreinte de César et l'image de César doit revenir à César suivant une logique qui est celle de ce monde et qu'il faut prendre à la fois avec sérieux et ironie, mais qui ne doit rien ôter à la souveraineté de Dieu. La stupéfaction des inquisiteurs, pour les appeler par leur nom, et qui est notée aussi bien par Marc et Luc que par Matthieu, paraît montrer que le Christ a parlé avec une autorité telle que les trop habiles provocateurs ont dû se deman-

der, terrifiés, si cet homme n'était pas l'image authentique de Dieu, tout comme cette monnaie porte l'empreinte irrécusable de César.

Au cours de ce bref épisode, le Christ est surtout une présence personnelle divinement triomphante des contestations, ce qu'il dit traduit d'abord ce qu'il est, ne propose que par surcroît une vérité profonde sur la politique des hommes et encore plutôt sous l'aspect d'un aiguillon à la pensée que sous la forme de pensée toute faite ou achevée. Le texte né d'un affrontement va nourrir pendant des siècles l'affrontement des hommes et il servira au dedans de l'Église et hors de l'Église à justifier les doctrines et les politiques les plus contrastées, voire les plus contradictoires. Si bien qu'on peut même se demander s'il existe dans la tradition catholique une interprétation du « Rendez à César... » qui tranche définitivement le débat et qui pourrait seule être dite orthodoxe et d'Église. Il n'y a pas de sujet où la maxime : *in dubiis libertas* ait trouvé davantage à s'appliquer, et parfois au point que ce qui paraissait établi hier se trouve brusquement mis en question aujourd'hui.

L'opinion commune était par exemple que par le « Rendez à César... » le Christ avait condamné un système païen qui confondait le politique et le religieux en divinisant César et qu'ainsi la parole du Christ introduisait une coupure à la hache entre l'antiquité où l'homme seul est sans recours contre la cité et les temps modernes qui par la distinction de deux pouvoirs, spirituel et temporel, apportent à l'humanité les conditions de la liberté de conscience. Un moderne a changé tout cela, puisqu'on a entendu récemment le général Franco récuser la portée du texte évangélique, avancer contrai-

rement à une constante tradition qu'il ne valait que pour une époque où, César étant païen, il convenait de séparer les choses de la politique des choses de Dieu, mais qu'il était complètement périmé dans un État catholique où César étant chrétien ce qu'il faut rendre à César et ce qu'il faut rendre à Dieu ne se distinguent plus. La thèse certes est dangereuse, et elle inviterait à croire qu'il appartient à un prince catholique de décréter la nullité d'une page d'Évangile qui lui serait importune si elle n'était, comme il l'affirme audacieusement, dépassée. Bien qu'il ait été tenu en présence d'assez hautes autorités ecclésiastiques, le propos n'a pas été redressé et aucune voix officielle n'a énoncé que ce moderne réformateur d'Évangile professait quelque nouveau modernisme. On en tire seulement la conséquence qu'en ce domaine l'Église laisse à tous une très large liberté de jugement dont on entend user à l'occasion et même contre les thèses du général Franco, qui paraissent en l'occurrence assez aventurées.

Il reste que dans le passé, et même lorsqu'il est pris au sérieux et traité avec respect, le « Rendez à César.... » a servi à justifier aussi bien des cléricalismes que des anticléricalismes; lorsqu'ils se sont trouvés en conflit le pouvoir religieux et le pouvoir civil l'ont invoqué chacun à son bénéfice et il semble que l'histoire soit vouée au retour éternel d'un même dialogue : « Vous, prêtre, vous enseignez le mépris des droits légitimes de César — donc le Christ vous condamne. » « Vous, prince, vous pratiquez le mépris des droits imprescriptibles de Dieu — donc le Christ vous condamne. » Au Moyen-Age au cours de la lutte entre le sacerdoce et l'empire, pontificaux et impériaux, guelfes et gibelins ont sans cesse à la bouche la même référence sacrée,

les uns mettent l'accent à vrai dire sur « Rendez à Dieu... » les autres sur « Rendez à César... ». En d'autres temps, partisans et adversaires de la politique des concordats entre l'Église et l'État savent fort bien plier à leurs préférences respectives une formule dont on voit mal si elle élève ou si elle abaisse le pouvoir proprement temporel — et c'est sans doute parce qu'elle lui paraissait plutôt mal s'ajuster à son récent concordat avec le Saint-Siège que le général Franco l'a congédiée avec sans doute un excès de légèreté. Le paradoxe de la parole du Christ éclate encore davantage quand on se souvient que le martyr des premiers âges y trouvait lumière et secours contre les prétentions de César et que tels persécuteurs modernes n'hésitent pas à l'utiliser pour confondre et ruiner du dedans les résistances de ces Églises du silence auxquelles ils entendent imposer un loyalisme totalitaire sous prétexe de respect des droits du pouvoir temporel. Sans doute parmi les interprétations du texte évangélique il en est qui sont odieusement sollicitées et qui en maltraitent trop visiblement la lettre et l'esprit; on en a reconnu quelqu'une au passage et il appartient à une pensée chrétienne de les dénoncer et de les rejeter. Mais le nécessaire dogmatisme restera ici plus négatif que positif, car malgré tant de commentaires de réflexion et d'action, le texte n'est pas clair et la doctrine qu'on édifierait sur lui ne peut pas échapper à une certaine ambiguïté, qui n'est pas sans fécondité.

Aussi les jugements qui ont été portés du dehors sur la doctrine chrétienne ou plus précisément catholique des rapports entre le temporel et le spirituel, ne peuvent-ils qu'être livrés à la contradiction. A. Comte, penseur peu évangélique et assez aveugle au spirituel, ne cesse

pourtant de célébrer le Moyen-Age chrétien dont il fait une civilisation progressiste à cause précisément de cette distinction des deux pouvoirs radicalement neuve par rapport aux politiques antiques. Selon l'auteur du *Cours de Politique positive* les croyances théologiques qui soutenaient du dedans cette belle organisation sociologique n'ont pas résisté au progrès de la raison et elles sont définitivement abolies, mais la distinction des deux pouvoirs, celui du clerc assurant le gouvernement et la convergence des pensées et celui du chef temporel commis au gouvernement et à la convergence des actions reste un chef-d'œuvre de sagesse politique, définitivement acquis à l'humanité et qu'il s'agira de restaurer après les grandes crises révolutionnaires. Ainsi, à en croire Auguste Comte, la seule page d'Évangile qui garderait sa valeur après la ruine du christianisme serait précisément celle qui établit sur deux versants différents mais complémentaires les choses de César et les choses de Dieu. En aperçevant dans la dualité des autorités auxquels l'homme est naturellement soumis la condition nécessaire et suffisante des libertés concrètes dans la cité, Auguste Comte, en dépit des étroitesses d'un système terriblement fermé, touchait peut-être à une vérité assez profonde de la condition humaine.

C'est au contraire ce même dualisme que, avant Auguste Comte, Jean-Jacques Rousseau jugeait insupportable dans ce *Contrat social* qui, par bien des côtés, est l'exacte antithèse du *Cours de Politique positive*. Établir la division dans l'autorité est en effet pour Rousseau l'erreur politique majeure, celle contre laquelle il faut se décider à faire la révolution de la raison. Le responsable du mal, l'auteur du *Contrat social* ne craint pas de le nommer par son nom :

« ... Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel; ce qui séparant le système théologique du système politique fit que l'État cessa d'être un et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens[1]. » La civilisation chrétienne représenterait donc une sorte de pathologie sociale par rapport à la santé politique du paganisme qui identifiait si heureusement le civisme et la piété envers les dieux dans une même religion et un même culte. La logique de ce diagnostic péremptoire amène Rousseau à justifier les persécutions de l'Empire romain contre les premiers chrétiens qui deviennent alors de « vrais rebelles », porteurs, si l'on peut utiliser ce langage moderne, d'une déviation politique majeure.

La lutte contre le pouvoir religieux afin de radicalement l'extirper est donc dans la pensée rousseauiste l'objectif principal d'une remise en ordre de la société, plus exactement d'une prescription de thérapeutique. Le système des deux pouvoirs établit la conscience dans un état d'incertitude et de vertige qui ruine de l'intérieur toute volonté politique et dissout le sens civique : « L'on n'a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître ou du prêtre en était obligé d'obéir[2]. » Et l'on voit Rousseau, qui passe pour le prophète d'une démocratie intégrale, célébrer la lucidité et le courage de Hobbes, prophète des totalitarismes modernes, « le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait proposé de réunir les deux têtes de l'aigle et de tout ramener à l'unité politique sans laquelle jamais État ni gouvernement ne sera bien constitué[3] ». La doctrine qui demandait de

1. *Contrat Social*, l. IV, chap. VIII, p. 329, édition Beaulavon, chez Rieder.
2. *Ibid.*, p. 330.
3. *Ibid.*, p. 331.

rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu est donc réfutée en deux formules d'une extrême densité; « Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien; toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien[4]. »

Le tableau de ces discordances appelle au moins une conclusion modeste : la page d'Évangile qui paraît mettre une différence d'ordre entre le temporel et le spirituel, fondant ainsi la dualité des pouvoirs politiques et religieux, a été dans l'histoire un signe de contradiction; elle s'est trouvée tour à tour réfutée et exaltée démesurément et souvent selon les moins évangéliques des raisons, et aussi travestie, méconnue, déformée même dans la pensée et dans l'action des hommes qui entendaient sincèrement la comprendre et la pratiquer. Un semblable destin fait scandale car une parole du Christ paraît ainsi avoir apporté au monde plus la guerre que la paix — mais cette célèbre doctrine n'est-elle pas en elle-même un signe de contradiction, non pas qu'elle soit douteuse, elle s'impose au contraire avec une certitude souveraine, mais elle reste à la fois indiscutable et équivoque, décisive et obscure.

Hasardons ici une interprétation, qui venant après tant d'autres plus éclatantes ou plus radicales, pourra tant qu'elle est candidate passer pour insignifiante; proposons-la comme une hypothèse de travail, encore qu'on la puisse accuser d'encourager la paresse : si la doctrine des deux pouvoirs n'a jamais été éclaircie complètement ni pratiquée exactement malgré une si longue dépense d'intelligence théologique et d'expérience historique, c'est qu'elle ne peut pas l'être et qu'elle doit rester indépassablement ambiguë. On pose en effet non pas deux

4. *Ibid.*, p. 333.

idées claires, deux exigences qu'on maintient cependant liées dans une sorte de tension dialectique, et comme l'a vu admirablement Rousseau on introduit la contradiction dans l'homme et dans la société. Une telle doctrine ne peut être comprise par l'intelligence analytique qui ramène un tout compliqué à des éléments simples et séparables, elle n'est pas susceptible non plus d'une solution de plénitude et d'harmonie; elle exclut d'un mot une certaine sorte de paix et de clarté — car une vérité de la tension qui supprimerait la tension ne serait plus une vérité de la tension.

Une telle hypothèse implique donc qu'une doctrine des rapports entre l'Église et l'État n'ayant rien d'une idéologie ou d'un système ne pourra jamais être expliquée et appliquée d'une manière satisfaisante; pourquoi n'accepterait-elle pas de se dire vouée à l'ambiguïté? Qu'on ne nous reproche pas l'obscurité, disait Pascal, nous en faisons profession. L'expérience historique et psychologique prendrait alors une signification nouvelle; elle ne serait pas constituée de faits toujours en rébellion contre les principes; elle prendrait une signification plus véritablement substantielle et doctrinale, car à l'ambiguïté de la doctrine répondait l'ambiguïté de l'expérience. On voit constamment en effet l'Église et l'État entreprendre l'un sur l'autre, subir des contaminations réciproques, aller aux époques de crise et de batailles idéologiques jusqu'à se nier réciproquement. D'où une complexité, inextricable de soi, comme il arrive chaque fois que la pensée chrétienne doit tenir des thèses ou des positions qui se contrarient et qui prennent leur plus profonde signification dans cette contrariété même.

La question se pose en effet de savoir si par fidélité

à la logique de sa mission l'Église est capable de reconnaître véritablement un État quel qu'il soit ni même d'admettre jusqu'au bout une pensée politique qu'elle qu'en soit la couleur. Certes il y a des figures de l'État et des formes idéologiques qui sont justement condamnées, mais même en face de celles dont il est convenu de dire qu'elles sont avouables, l'Église pratique une tolérance équivoque accordant et retirant beaucoup à la fois, si bien que la vue qu'a de l'État l'homme d'Église, si indulgente ou complaisante qu'elle soit, ne coïncidera guère avec la conscience qu'en prend l'homme d'État, facilement enclin à se croire seul compétent. Le climat des rapports entre l'Église et l'État sera donc très normalement le malentendu et un malentendu qui ouvre de larges possibilités à la recherche, au labeur, à l'espoir puisque le devoir est de l'organiser pacifiquement. L'homme d'État ou le penseur proprement politique ont toujours le sentiment que lorsque l'Église parle de l'État, ce n'est pas de l'État qu'elle parle, tant les raisons qu'elle avance pour le justifier serviraient aussi bien à le contester. Les doctrines des philosophes et des théologiens chrétiens sont diverses depuis celles qui font sommation à l'État de n'être que le bras séculier de l'Église ou son adversaire déclaré jusqu'à celles qui paraissent accorder à l'État une autonomie de droit naturel dans la poursuite de fins humaines temporelles distinctes des fins proprement surnaturelles de l'homme. A chaque fois, et même dans les cas où la réalité et la consistance de l'État paraissent assurés, il est permis de se demander si cet État est vraiment l'État, s'il n'est pas une image affaiblie et incertaine de l'Église, un peu comme le temps de Platon est une image précaire et plaintive de l'éternité, une sorte d'Église naturelle et

non surnaturelle, morale et non religieuse proposant à la communauté humaine une sagesse décolorée qui est l'ombre et le reflet de l'authentique salut.

La raison de ce malentendu a été fortement aperçue par Rousseau : le chrétien le plus loyaliste à l'égard des valeurs de ce monde a toujours « une pensée de derrière »; il tient que la libération définitive est pour l'homme intérieure et éternelle, qu'elle ne saurait se manifester de manière visible, politique, historique. Les formules de Rousseau qui portent l'empreinte d'une passion politique forcenée ont beau être durcies et simplifiées par son propos polémique, elles ne font que développer unilatéralement et fanatiquement une intuition juste.

« La patrie du chrétien n'est pas de ce monde. Il fait son devoir, il est vrai; mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou le mauvais succès de ses soins. Pourvu qu'il n'ait rien à se reprocher, peu lui importe que tout aille bien ou mal ici-bas. Si l'État est florissant, à peine ose-t-il jouir de la félicité publique; il craint de s'enorgueillir de la gloire de son pays; si l'État dépérit, il bénit la main de Dieu qui s'appesantit sur son peuple[5]. »

Caricature certes, mais où se retrouvent soulignés par la malveillance quelques traits du véritable visage. Le chrétien sait de conscience intime, et l'Église le lui rappelle par tous les moyens directs ou obliques, qu'il ne saurait tout donner à l'État et à la politique. C'est qu'il est peut-être de la nature de l'État d'aller au totalitarisme par une pente mal discernable de son essence, comme il est de la nature d'une pensée proprement politique d'aller au système et à la passion. Le rôle de

5. *Contrat Social*, IV, 8, éd. citée, p. 336.

l'Église, bienfaisant au temporel comme au spirituel, est de contester cette tendance et de contredire cette pente. La lutte souple, acharnée, opportuniste contre l'absolutisme de l'État fait la tradition la plus constante de l'Église depuis les guerres de la papauté contre le Saint Empire jusqu'aux combats contemporains contre les totalitarismes nazis ou communistes. Dans le détail de l'histoire, l'Église paraît souvent céder, elle parle le même langage parfois que l'État abusif mais avec un accent de condescendance et de concession forcée qui fait que la complaisance n'est jamais complètement servilité. Il faut comprendre ici ce paradoxe apparent : une tête chrétienne ne pourra jamais penser une pensée politique complètement cohérente et satisfaisante parce que son cœur est incapable d'une passion politique totale, car la pensée et la passion vont ensemble comme le montre l'exemple des grands réformateurs politiques, Rousseau, Marx ou Maurras. Aussi l'Église a-t-elle toujours considéré avec des réserves, parfois tues, parfois déclarées, à peu près toutes les idéologies politiques, absolutisme monarchique, libéralisme, démocratie, socialisme. Il est remarquable que les deux seuls efforts soutenus de pensée politique qui aient été poursuivis en France dans des milieux politiques, l'un par le mouvement du *Sillon,* l'autre par l'école de l'*Action Française,* ont eu leurs moments de graves difficultés avec Rome, infortune passagère et atténuée par la suite et qui montre à quel point la systématisation politique quelle qu'elle soit éveille instinctivement la méfiance d'une Église, dont l'un des rôles, à la fois civilisateur et religieux, est d'empêcher la politique de dévorer l'homme.

Il est bon que l'Église oppose aux logiques étatiques

une résistance souple et efficace à long terme. L'État pourra crier aux moments d'impatience et de crise que les chrétiens ne peuvent pas être de bons citoyens — et en effet si pour être bon citoyen il faut se donner intégralement et totalement à une entreprise de destruction ou de construction temporelle, guerre ou révolution, le chrétien s'engagera toujours avec une part irréductible de scrupule et de réticence, et pas seulement le chrétien mais aussi l'homme libre qui considérera toujours comme fondamentalement haïssable la notion d'orthodoxie politique. On arrive à cette conclusion largement reçue que la conscience personnelle et l'Église ont partie liée dans la défense des libertés humaines — mais il faut comprendre les conséquences critiques et relativistes dans l'ordre politique qui découlent de cette conviction plus répandue que comprise.

Il est bon aussi que l'État oppose parfois quelque résistance à l'Église ou plus exactement — car nous ne sommes pas dans l'univers des essences, mais dans le monde ambigu de l'existence concrète — aux hommes d'Église et aux milieux catholiques sociologiquement et historiquement considérés. L'Église peut à certains moments de moindre inspiration céder à une sorte de totalitarisme clérical, oublier que la tension est nécessaire entre les choses de César et les choses de Dieu et tenter une absorption et une réduction de l'État par quelque formule théocratique; elle peut aussi user dans sa vie propre de techniques de gouvernement et de vigilance trop visiblement empruntées à l'ordre politique; elle peut enfin prétendre à créer à elle seule une civilisation et trop consentir à ce vertige d'unifier l'homme au temporel et au spirituel, source des comportements tyranniques. Si bien que dans telle ou telle situation

concrète, la vérité peut être du côté de l'État réclamant son autonomie, de la pensée politique revendiquant l'indépendance de la recherche ou de l'invention, du citoyen chrétien demandant le libre choix de ses options politiques et sociales. Il est inévitable que dans ce combat toujours douteux qu'est l'histoire des hommes aucune attitude de pensée ou d'action ne soit complètement pure; une thèse d'Église tournera aisément au cléricalisme, une thèse d'État au laïcisme. L'Église et l'État n'en sont pas moins voués à s'affronter, ce qui ne doit pas les empêcher de chercher à se comprendre et à apprendre beaucoup l'un de l'autre, sans qu'ils puissent parvenir à une reconnaissance mutuelle parfaite.

La situation du chrétien soucieux de politique ou seulement de civisme n'en sera pas rendue plus commode. Mais peut-être vaut-il mieux avancer d'un pas ridiculement boiteux sous la risée des immobiles qui savent, eux, garder belle apparence. On ne dépassera pas beaucoup l'ordre des honnêtes compromis. Mais il faut mettre assez haut comme idéal valable et accessible le malentendu pacifique supporté et amélioré laborieusement, car il est sur l'ingrate terre des hommes une peu médiocre image des harmonies éternelles.

ÉTIENNE BORNE.

DÉMOCRATIE PRATIQUE ET OPINION PUBLIQUE

CRISE de la démocratie parlementaire, ni l'expression, ni le jugement ne sont bien neufs. Depuis plus d'un siècle que la France fait l'expérience des institutions parlementaires et du régime démocratique, la formule a beaucoup servi; aussi y avait-il en France trop d'écoles politiques intéressées à accréditer l'idée de l'échec de la démocratie, parce qu'elles en contestaient les fondements doctrinaux ou en récusaient les conséquences pratiques. A force de servir, la formule devait s'user, et de fait depuis les premières outrances de l'*Action française* elle a perdu sa nouveauté provocante. Voici pourtant qu'elle reprend une certaine actualité; non pas que la démocratie compte aujourd'hui plus d'adversaires déclarés qu'hier, tout au contraire; mais elle suscite moins de ferveurs. Ce ne sont pas seulement ses ennemis nés qui l'attaquent ou la raillent, mais ceux qui devraient être ses défenseurs naturels. Où sont maintenant les fidèles de la démocratie? Pudeur ou scepticisme, le mot même est de ceux qu'on n'emploie qu'avec une nuance d'hésitation, comme pour faire pardonner une faiblesse ou l'aveu d'une superstition; et il est rare qu'on le prononce en d'autres occasions que pour dénoncer ses malfaçons, dénombrer ses illusions déçues ou mesurer son déclin. Tout ceci prouve assez que le problème est désormais posé de l'avenir de la démocratie en France : notre pays y est-il

donc inapte ? Avant de conclure, au nom de quelque indémontrable théorie des tempéraments politiques nationaux, que la France n'est pas faite pour la démocratie, ni la démocratie pour la nation française, il convient de chercher les responsabilités d'un état de fait.

C'est parce qu'il s'agit précisément d'analyser les composantes d'un état de fait que nous écarterons, provisoirement au moins et par méthode, l'explication toute prête des adversaires doctrinaux de la démocratie : outre qu'ils ont le tort en cette affaire d'être à la fois juges et parties, leur interprétation se fonde sur un à priori. La démocratie repose sur quelques axiomes fondamentaux : *le bon sens est la chose du monde la mieux partagée; les choix pour une société ne sont jamais purement techniques, mais comportent quelques options politiques élémentaires sur lesquelles tout citoyen de bonne volonté et soucieux du bien public est à même de se prononcer en connaissance de cause.* C'est de ces postulats que les écoles antidémocratiques contestent l'optimisme et le bien-fondé : elles les tiennent pour autant d'idées fausses dont il n'est pas étonnant que l'expérience sanctionne l'irréalisme. Débat de principe antérieur à la considération des faits et qui se déroule très au-dessus d'eux. Ramenons-le pour l'instant du ciel sur la terre.

Toutes les explications proposées au malaise actuel de la démocratie française se réduisent à l'un ou à l'autre des deux ordres de causes que distingue traditionnellement la philosophie politique et entre lesquelles oscillent tous les systèmes de pensées : les mœurs et les lois, les hommes ou les institutions. Les *hommes* ? On ne se prive pas de les incriminer, et ni la presse ni l'opinion ne sont tendres pour eux. Une partie de nos maux tiendrait à la médiocrité du personnel politique actuel :

les géants de la IIIe République, les grands ancêtres de la démocratie d'hier n'auraient pas été remplacés, sinon par des épigones à qui pourrait s'appliquer le vers fameux : *Sur le Racine mort le Campistron pullule.*

La pauvreté du régime en hommes politiques de valeur est presque passée en vérité établie. Cette quasi-unanimité ne nous convainc point. Il est d'abord arbitraire de comparer entre elles deux générations, surtout d'hommes politiques. Le recul du temps avantage nécessairement les disparus : les animosités se sont éteintes, leurs petitesses oubliées. On nous fatigue les oreilles de la capacité et des merveilleuses aptitudes des Ferry, des Waldeck-Rousseau, des Poincaré : aux prises avec les difficultés du jour, auraient-ils mieux fait que les actuels titulaires du pouvoir ? Pour prendre un exemple géographiquement limité, la circonscription de Lisieux, d'Henri Chéron à Joseph Laniel, le plant a-t-il dégénéré, le cru s'est-il dévalué ? Bien malin qui s'essayerait à départager les mérites de ces deux représentants d'un même terroir. Encore y aurait-il assurément des exemples plus favorables à notre thèse. Le personnel politique actuel, placé dans des conditions identiques, n'aurait pas à souffrir de la comparaison : les parlementaires ne sont ni moins honnêtes, ni plus bornés que leurs devanciers; le Parlement ne compte pas moins d'hommes qui ont l'étoffe d'un homme d'État; le talent est peut-être même le fonds qui manque le moins. Le personnel actuel a même sur celui de la IIIe République la supériorité d'avoir fait ses preuves en un temps où les candidatures comportaient d'autres risques que ceux d'une campagne électorale : la Résistance comme banc d'essai vaut bien les cerceaux enflammés où Mussolini faisait sauter ses

ministres, et peu d'hommes politiques ont eu comme ceux-ci l'occasion de montrer leur sens de l'État, leur courage personnel, leur dévouement au bien public. Quant à l'expérience qui manquait à leur jeunesse, ils ont eu amplement le temps de l'acquérir depuis. En vérité plus on y pense et moins les hommes semblent les vrais responsables de l'état de chose actuel. Ce sont les problèmes, les circonstances, les structures peut-être qui les empêchent de donner leur mesure. Et nous voilà rejetés vers l'autre pôle, conduits à demander aux institutions le mot de cette énigme.

Les *institutions,* ce sont, grossièrement, les deux pouvoirs, le gouvernement et le Parlement, l'un placé sous le contrôle de l'autre. C'est assurément dans cette dépendance et dans l'instabilité qui en résulte, que réside une des causes principales de la dissolution de l'*exécutif* : tous les spécialistes étant d'accord sur ce point, nous nous dispensons d'y insister. Cependant la crainte de l'Assemblée n'explique pas tout : est-ce la raison pour laquelle, depuis bientôt trois mois, les seuls actes auxquels se soit marquée l'autorité du gouvernement, aient été des caricatures de décisions, destitution du maréchal Juin, interdiction des ballets soviétiques et saisie de l'*Express* ? L'impuissance des cabinets successifs a certainement d'autres causes dont les unes tiennent aux choses et les autres aux hommes. Les questions qui relèvent de la compétence gouvernementale sont aujourd'hui si nombreuses et si variées que le temps manque pour les examiner toutes, et les plus importantes sont si complexes que la facilité fait ajourner leur étude à la solution des autres. Cet accroissement et cette complexité interdisent toute com-

paraison avec le passé, même relativement récent : la tâche du gouvernement est aujourd'hui plus délicate et plus lourde qu'elle ne le fut jamais, c'est une circonstance atténuante dont il faut lui donner acte. Voilà pour les choses. En regard, force est de convenir que les hommes ont peu fait pour correspondre à cette complexité accrue : jamais les équipes gouvernementales n'ont été aussi divisées, jamais la solidarité ministérielle ne fut aussi manifestement bafouée, jamais l'arbitrage du Président du Conseil ne fut aussi inefficace que depuis qu'il est devenu nécessaire et que la fonction existe officiellement. Nous touchons ici à la composition des cabinets dont la disparité est le reflet d'un Parlement divisé.

Le fonctionnement du *Parlement* dans son ordre est justiciable d'appréciations très semblables : l'expérience des dernières années, surtout de la présente législature, le montre incapable d'examiner à loisir les grandes questions de fond et d'exprimer une volonté claire. Le premier plan Monnet, qui engageait pour des années l'orientation de l'économie française, n'a jamais fait, si nous avons bonne mémoire, l'objet d'un débat ni d'un vote. Il a fallu attendre le mois de février 1952 pour que s'ouvrît enfin au fond le premier grand débat de politique étrangère. Les problèmes d'Indochine n'ont été longtemps abordés qu'à l'occasion de nos revers militaires et jamais de façon constructive. Le seul débat auquel ait donné lieu la Tunisie s'est terminé par le rejet de sept motions successives. Quant au Maroc, la majorité a chaque fois estimé que le moment n'était pas opportun d'en parler. Ce rappel, tout incomplet qu'il soit, révèle un fait d'importance : le contrôle parlementaire ne s'exerce plus sur la politique générale. Cette

carence est la négation même du gouvernement représentatif.

Si les hommes pris individuellement ne sont pas en cause, d'où vient alors pareille démission ? De mauvaises méthodes de travail doivent être incriminées : l'Assemblée défait un jour ce qu'elle a fait la veille, prolonge les discussions stériles, interrompt le débat au moment de conclure, et gaspille ainsi en pure perte un temps dont elle pourrait faire un meilleur usage. Mais ces errements n'expliquent pas tout et l'on surestime souvent les effets escomptés d'une réforme du règlement. Les véritables causes d'un fonctionnement nettement défectueux sont plus générales : comme pour l'impuissance de l'exécutif, elles s'appellent complexité des questions et divisions des hommes. De législature en législature, depuis un siècle, l'extension des attributions de l'État, la complexité croissante de l'économie et de la société modernes, ont démesurément agrandi le champ de l'intervention législative et surchargé l'ordre du jour des travaux parlementaires. Les Assemblées ont beau prolonger la durée de leurs sessions, siéger huit ou neuf mois dans l'année, multiplier les séances de nuit, tenir jusqu'à trois séances dans la même journée et les commissions fournir un travail dont le grand public méconnaît trop la qualité et le sérieux, le Parlement ne suffit plus à la tâche : la machine législative surchargée ne peut plus fonctionner correctement. Il y a là un phénomène commun à toutes les sociétés modernes, dont le Parlement est plus victime que responsable, où le régime démocratique n'est pour rien et dont les institutions représentatives mettent seulement en évidence mieux que d'autres la nouveauté et la gravité.

Il est apparemment moins aisé de décharger la démo-

cratie de toute responsabilité dans les divisions qui détruisent Parlement et Gouvernement. Tous les défauts relevés jusqu'à présent ne sont pas le monopole de la démocratie parlementaire, mais n'est-ce pas le propre de cette forme de régime de susciter divers partis dont la principale raison d'être est de se combattre? En touchant aux *partis*, nous levons un gros gibier : peut-être allons-nous mettre la main sur le principal coupable de la crise du régime. Le régime des partis, ce que le général de Gaulle appelle le système, n'a pas bonne réputation : l'opinion ne lui est point favorable et si on la consultait, il se trouverait peu de voix pour le défendre. Nous ne demanderions pas mieux que de souscrire aux reproches dont on accable les partis s'ils n'étaient pas aussi contradictoires : dans le même temps on leur fait grief de diviser l'opinion, de fragmenter son expression parlementaire en une poussière de formations, et d'imposer à l'électeur et au député une discipline incompatible avec les libertés essentielles. Eparpillement et monolithisme : quel éclectisme dans le mal et quelle perversité !

La vérité est que, avec ou sans régime de partis, les assemblées parlementaires françaises se sont toujours morcelées en une pluralité de groupes qui, pour ne pas avoir de reconnaissance officielle, n'en existaient pas moins. L'apparition de partis organisés n'a fait qu'étaler au grand jour une réalité officieuse. Le problème est donc moins de conserver ou de supprimer les partis, que de consacrer leur existence ou de les maintenir dans la clandestinité : on n'aura guère de doute sur la solution la plus conforme aux principes démocratiques si l'on sait que la disparition des partis n'est tant souhaitée de certains que pour laisser le champ libre à

l'influence d'autres groupes moins politiques mais plus intéressés. C'est bien ainsi en effet que le choix se présente : ou bien admettre les partis politiques, avec les quelques restrictions que leur cohésion impose à la liberté individuelle, ou s'accommoder de la domination des autorités sociales et des intérêts organisés. C'est l'apparition des comités, des militants, des partis qui a naguère introduit la démocratie dans les mœurs et les institutions; c'est encore le parti qui peut seul faire contrepoids à la pression des autres collectivités et soustraire le parlementaire à la tutelle des plus puissants électeurs. Les partis remplissent encore d'autres fonctions : ils introduisent un peu d'ordre, un minimum de discipline, dans une opinion dont tous les secteurs offriraient autrement un éparpillement comparable à celui dont les indépendants présentent le tableau classique. Déjà l'Assemblée juxtapose treize groupes parlementaires et une étude attentive parue le mois dernier dans *Réalités* dénombrait en fait jusqu'à trente-six tendances. Si le cadre des partis disparaissait, ce ne serait plus treize groupes et trente-six tendances qu'on recenserait, mais trois ou quatre fois plus. Loin de pousser au morcellement de l'opinion, le régime des partis en limite le fractionnement; loin de compromettre l'exercice de la démocratie, l'existence des partis semble requise par elle.

En théorie tout au moins, car de ce schéma idéal la réalité s'éloigne un peu plus chaque année, les partis ne ressemblant plus guère à ce qu'ils étaient au lendemain de la Libération. Certaines tendances politiques ont sans doute intérêt à entretenir la fiction de groupes parlementaires étroitement dépendants de leurs comités directeurs et rigidement organisés, allant au scrutin comme les régiments à la manœuvre; il faut savoir que

c'est là une vue imaginaire et qui surestime grandement la cohésion des partis. Depuis dix ans, la liberté ou l'anarchie, selon qu'on voudra, ont fait du chemin, les partis se sont désagrégés, les dissidences les ont affaiblis, les dissensions minés, leurs effectifs ont fondu. Paradoxalement c'est depuis que le système mérite moins d'être appelé régime de partis que leur existence a commencé de présenter des inconvénients sans conserver ses vertus. S'affaiblissant les partis devenaient en effet incapables de remplir leur fonction régulatrice, impuissants à contrecarrer les sollicitations multiples de ce que les américains appellent *pressure groups*. Mais ils ne renoncèrent pas pour autant à leurs prétentions sur le pouvoir. C'est à ceci qu'on reconnaît les féodalités parasites qu'elles continuent de défendre leurs privilèges en cessant d'exercer leur fonction en contrepartie. Le régime se trouve ainsi livré simultanément à l'avidité des groupes économiques et sociaux et à l'ambition des partis politiques.

D'autre part les partis, à mesure qu'ils s'affaiblissaient, ont vu leur clientèle se rétrécir, les militants les déserter; tous, même le parti communiste, le moins atteint pourtant par ce processus, ont connu ce reflux; plusieurs ont perdu les trois quarts de leur effectif. Une perte aussi massive en un délai aussi court (moins de dix ans), a transformé leur caractère : de partis de masse, ils sont aujourd'hui ravalés à la condition de comités ou de chapelles. M. Duverger analysait récemment dans *Le Monde* cette évolution pour le parti socialiste. Ils ne peuvent plus tenir ce beau rôle d'intermédiaire entre le pouvoir et le peuple auquel de vastes effectifs leur donnaient naguère quelque titre; ils ne représentent plus qu'eux-mêmes, les intérêts d'une clientèle, les préjugés

d'une école. Du coup ils tombent sous le coup des reproches de leurs adversaires. Isolés de l'opinion, dont ils n'offrent plus qu'un reflet déformé, ils sont une caricature d'eux-mêmes.

Le fonctionnement des partis porte donc une part de responsabilité dans la crise actuelle de la démocratie française. Mais est-ce leur faute si l'opinion se détourne d'eux ? Pourquoi, après les avoir manifestement épaulés, les laisse-t-elle aujourd'hui végéter ? Ainsi, une fois de plus au moment d'isoler une cause, de localiser une responsabilité, la réponse nous fuit et la recherche rebondit : aucune explication ne se suffit, aucune cause n'est première. Les hommes sont victimes du système; le fonctionnement des institutions est paralysé par la nouveauté des problèmes et l'étendue des tâches; l'exercice du pouvoir est compromis par les divisions des partis; le jeu normal de ceux-ci faussé par la désaffection de l'opinion. De proche en proche l'imbrication des causes et des effets nous amène jusqu'à la source même du pouvoir, au fondement du régime : *l'opinion.*

Impossible de n'en point parler : c'est elle qui fait la démocratie. Aucun des facteurs envisagés jusqu'à présent n'est en effet caractéristique de la démocratie : même leur réunion peut se concevoir dans le cadre d'un régime parlementaire non démocratique. C'est l'établissement d'un rapport de droit entre ces institutions et l'opinion qui transforme le régime en démocratie. Inversement, s'il y a crise de la démocratie il serait surprenant que la relation entre les pouvoirs et l'opinion n'en soit pas affectée.

C'est le moment de reprendre, cette fois pour y donner réponse, la question que nous posions tout au début :

la démocratie convient-elle à l'opinion française? Une théorie qui se fonde sur le postulat indémontré de prétendus tempéraments nationaux répond négativement : la démocratie serait l'apanage des peuples anglo-saxons de civilisation protestante; les Français, bons soldats, feraient par nature de mauvais citoyens, incapables de se gouverner, indifférents à la chose publique. Sans nier que le comportement politique du Français moyen puisse souvent donner raison à qui désespère de ses aptitudes démocratiques, nous avouons ne pas croire à cette sorte d'hypothèse : nous croyons plutôt à une mentalité nationale façonnée par l'histoire, modelée par les événements, infléchie par les circonstances. La distinction est toute théorique? Elle est capitale : si en effet l'apparente absence de civisme n'est que la conséquence d'un certain nombre de facteurs externes, en agissant sur eux, on corrigera l'effet.

Il n'est pas du reste vrai que le citoyen français se désintéresse de la vie publique. Sans demander à l'histoire des arguments qu'elle fournirait en grand nombre, adressons-nous aux statistiques : elles révèlent que la France est un des pays où l'abstentionnisme, en dépit des légendes, est le moins répandu. Même aujourd'hui, où le corps électoral est censé se détourner de la politique, les abstentionnistes sont moins des électeurs qui ne veulent point voter que des électeurs qui ne le peuvent pas. Nos plus forts pourcentages d'abstentions viennent loin derrière les taux atteints par des pays réputés naturellement démocratiques, tels les États-Unis où le chiffre d'abstentions, même aux élections présidentielles, représente couramment la moitié des électeurs inscrits. La situation ne se présente donc pas en France de façon radicalement différente de celle des autres démocraties.

Le Français moyen est tout aussi susceptible que d'autres de s'intéresser au bien public, de prendre part à la vie politique. Seules certaines circonstances ou l'absence de certaines conditions l'empêche aujourd'hui de le faire en connaissance de cause ou avec utilité.

Si le citoyen français ne manifeste pas plus d'intérêt apparent pour la politique, c'est que rien ni personne ne se soucie d'éveiller son intérêt et de l'entretenir. Où en ferait-il l'apprentissage, théorique et pratique? Il n'y a pas de démocratie digne de ce nom sans éducation politique, qui en dispense le rudiment. L'histoire politique du XIXe siècle montre que les progrès de la démocratie sont toujours allés de pair avec ceux de l'enseignement et de la presse : les républicains français le savaient bien qui faisaient campagne pour la liberté de la presse et n'eurent rien de plus pressé, à peine arrivés au pouvoir, que d'instituer l'obligation et la gratuité de l'enseignement primaire. C'est l'école qui devait préparer le futur citoyen et lui enseigner le civisme; c'est le journal ensuite qui ferait son éducation politique. Si la foi démocratique repose sur la conviction que tout citoyen est à même d'émettre une opinion motivée, elle exige aussi qu'il ait reçu une information élémentaire.

Or, il semble qu'aujourd'hui les liens de fait et de droit qui ont longtemps associé le suffrage, l'école et la presse, se soient distendus. Le journalisme d'opinion a cédé du terrain devant le journalisme dit d'information, commercial et publicitaire. Que peut savoir des problèmes français celui qui s'en remet, pour les connaître, à un seul journal, à plus forte raison s'il s'agit d'une de ces feuilles où les petites nouvelles locales et les cours des marchés se taillent la part du lion? Combien de journaux donnent un aperçu fidèle du travail sérieux

accompli par le Parlement? Trop souvent, à les lire, le lecteur se figure une manière de cirque où les échanges d'injures et les rixes constituent l'essentiel des activités. La presse apporte ainsi, souvent sans le vouloir, de l'eau à l'antiparlementarisme. On entend bien que ces remarques ne concernent point un petit nombre de journaux qui tiennent à honneur de remplir leur mérite d'informateurs, mais quel public les lit? Quelques centaines de milliers, à peine plus que le pays légal de la monarchie censitaire. Le divorce presque complet entre une presse de qualité et la masse des électeurs (160.000 lecteurs du *Monde* et 24 millions d'électeurs) est un des éléments de la crise de la démocratie.

De l'autre support naturel de toute démocratie, l'enseignement, la carence est aujourd'hui aussi complète. On sait ce que deviennent les heures d'instruction civique prévues dans l'enseignement du second degré. La coupure est à peu près totale entre l'école et la cité : l'enseignement ne se préoccupe guère de préparer à la profession, il se soucie encore moins de préparer des citoyens. Les garçons qui sortent à dix-huit ans des lycées et des collèges ne savent pratiquement rien de nos institutions et des problèmes du pays. Or jamais une information exacte, objective, actuelle n'a été plus indispensable : si celle dispensée par l'enseignement primaire pouvait suffire en 1880 ou en 1910, elle risque fort d'être insuffisante en 1954, où les problèmes sont de nature différente. L'enseignement civique devrait, pour correspondre aux dimensions nouvelles de l'action politique, connaître une croissance comparable à celle de l'enseignement général; de même que l'enseignement du second degré tend à se généraliser, plusieurs notions devraient tomber dans le domaine commun. Peut-on

raisonnablement émettre un vote conscient et pleinement valable, si l'on ignore tout des grandes options économiques, si l'on ne sait que la France, si l'on n'a pas une connaissance élémentaire de l'Union Française? Le bon sens ne peut plus suffire à un citoyen : il faut lui fournir des éléments d'information et de jugement.

Faute d'en disposer communément l'ignorance politique du Français moyen est grande. Son ignorance des données économiques les plus élémentaires est nettement supérieure à celle de son homologue américain ou britannique; une récente enquête apportait sur ce point des révélations attristantes; la moitié des personnes interrogées estimaient la population française à des chiffres variant entre vingt et soixante-dix millions. Plus bas encore est le niveau des connaissances touchant aux choix économiques : la plupart des Français en sont restés aux maximes d'économie budgétaire d'un pays géré comme une maison de commerce par un bon père de famille; tout ce qui s'écarte tant soit peu de la stricte orthodoxie financière ou ne s'accorde pas avec la démagogie de certains slogans (réduire le train de vie de l'État, supprimer la para-fiscalité, etc.) leur paraît marqué au coin de la déraison. C'est à la permanence de ce fonds de convictions qui n'a pratiquement pas varié depuis Louis-Philippe, que le « mythe Pinay » a dû son extraordinaire et soudain succès.

L'ignorance en matière de politique extérieure, et l'indifférence pour tout ce qui déborde le cadre métropolitain, sont encore plus grandes. On l'observe même sur les militants des partis, élite privilégiée néanmoins : si les congrès politiques laissent rarement escamoter les questions de politique intérieure, ou les problèmes sociaux, pour le reste leurs dirigeants ont toute latitude.

Récemment encore le congrès M.R.P. en offrit la démonstration qui se satisfit sur les événements d'Afrique du Nord d'une explication assez surprenante : il n'y avait pas d'orthodoxie M.R.P. sur le chapitre. Aveu assurément sincère, mais d'une inquiétante ingénuité. Ainsi le terrorisme fait rage au Maroc et en Tunisie, nous sommes peut-être à la veille de nous aliéner les populations, de perdre les territoires, le M.R.P. répond qu'il n'a pas de doctrine à ce sujet. Les militants se seraient-ils contentés de cette réponse s'ils avaient été pénétrés de l'importance du problème ? Que penseraient-ils des catholiques qui, interrogés au siècle dernier sur la question sociale, eussent répondu : Nous n'avons point de doctrine à ce sujet ? Pourquoi les problèmes de l'Union Française seraient-ils aujourd'hui moins lourds de conséquences et engageraient-ils moins l'orthodoxie d'un mouvement ? Voyez l'Indochine. Hâtons-nous de préciser que ce qui est vrai des militants M.R.P. l'est tout autant des autres formations politiques, l'est infiniment plus du Français moyen.

S'il n'y a pas de communication entre les problèmes et les réalités d'une part et la vie politique de l'autre, c'est parce qu'il n'y a pas de véritable éducation politique. Il n'y a pas davantage d'apprentissage politique. Qu'est-ce qu'une démocratie dont on ne pratique les gestes que de loin en loin et qui ne plonge pas ses racines dans l'existence quotidienne de chacun ? Tout au plus une inscription au fronton d'un régime. Une école politique se plaisait jadis à opposer la démocratie concrète, empirique, existentielle, vécue dans les communautés de base, à la démocratie abstraite et théorique; comme si l'exercice des libertés locales excluait le couronnement d'une liberté publique. Mais inscrire la démocratie au sommet

de l'édifice en restreignant systématiquement l'usage des libertés démocratiques aux échelons inférieurs, procède d'une erreur symétrique. La démocratie est indivisible, son existence est solidaire d'un bout à l'autre de l'échelle et son apprentissage se fait à partir des réalités élémentaires. Or tout, depuis dix ans, semble se donner le mot pour mettre un terme aux expériences démocratiques pratiques. Qui sait si la démocratie ne se meurt pas aujourd'hui autant de l'échec des comités d'entreprise et des institutions similaires que du spectacle de l'instabilité ministérielle ou de l'impuissance gouvernementale ?

Ni éducation civique, ni apprentissage de la démocratie, voilà, selon nous, les causes profondes de la crise que connaît présentement le régime. C'est parce qu'elle est mal informée des problèmes réels que l'opinion publique entre si aisément dans les vues d'une politique abstraite : ignorant tout des données concrètes, elle se déchire en querelles idéologiques sur des enjeux surannés. Faute de pratiquer localement une collaboration loyale à partir des réalités vivantes, les électeurs se forgent des phantasmes et vivent sur des notions périmées, c'est ainsi que notre vie publique est encombrée par une galerie d'épouvantails où les cléricaux donnent la réplique aux laïcs, où le fasciste fait pendant au rouge. Les divisions de l'opinion se reflètent à leur tour dans celles du Parlement et jusqu'au sein des conseils du gouvernement où elles opposent un obstacle insurmontable à un examen lucide des questions.

L'irréalisme de notre vie politique est directement responsable de l'antiparlementarisme. La coupure entre les institutions et l'opinion favorise la naissance d'un état d'esprit apolitique ou antidémocratique : comment

apprécier équitablement les mérites ou les fautes d'un régime quand on ne sait rien de la politique ? Beaucoup ne désespèrent de la politique et de la démocratie que pour avoir trop espéré en l'une, trop attendu de l'autre. Seule l'expérience de la vie publique enseigne le prix d'une amélioration même limitée, révèle la complexité des problèmes, fait découvrir la force de résistance ou d'inertie des structures. Toute réflexion politique qui ne s'appuiera pas sur cette expérience, oscillera entre l'opportunisme le plus cynique et un mépris altier de la politique : c'est le dédain du relatif par un attachement excessif à l'absolu, qui fait succomber tant d'esprits généreux aux séductions de la politique du pire. Sans entreprendre de réhabiliter le juste milieu, ni dénier à la morale un droit de regard sur la politique, il convient de se souvenir que la politique est l'art du relatif. Comment le saurait une génération qui se voit refuser toutes les occasions de l'apprendre ?

Ainsi, sans contester que la crise de la démocratie française soit la résultante d'une convergence de facteurs institutionnels, techniques, politiques et idéologiques, il nous semble en saisir l'explication la plus profonde au niveau de l'opinion. N'est-ce pas naturel pour un régime qui se propose d'associer l'opinion au gouvernement, mieux de lui en remettre les clés ? C'est par l'opinion que les démocraties se sauvent ou se perdent. Perspective encourageante, s'il est vrai que ne pouvant rien sur certains problèmes qui échappent entièrement à notre action, il dépend encore de chacun de nous que l'opinion se ressaisisse. Ainsi la morale se réconcilie avec l'histoire, chaque peuple ayant les institutions qu'il mérite, le régime de ses vertus civiques ou de son abdication.

René Rémond.

LA RÉPUBLIQUE DES COURTISANS

Les rouages classiques de l'Etat qui intéressent les constitutionalistes ne sont pas les seuls ni les plus efficients. C'est ce problème que viennent de soulever deux livres, par ailleurs irritants, mais cependant utilisables à notre propos, renouvelant le thème, par ailleurs inadéquat et démagogique, vieux de vingt ans, celui des deux cents familles.

Psychanalyse de Paris[1], de Frédéric Hoffet est le premier : livre inégal fait pour irriter par son prétexte psychanalytique et l'erreur considérable que représente son titre. Ce n'est pas Paris, mais la « Cour » qu'il faudrait lire. Paris est autre chose. Agglomération intellectuelle et ouvrière aux mouvements brusques, moteur de l'histoire française, Paris est un des rares centres vivants de la nation. Il faudra bien un jour qu'on étudie sérieusement le problème de savoir si Paris a dévoré la province, comme on l'en accuse, ou si ce n'est pas la démission des provinces, la stérilisation spontanée des cadres de la vie régionale, qui furent le premier moteur. La France s'est un jour endormie et seul Paris est resté vivant, non pour avoir anesthésié la province, mais pour avoir survécu à ce sommeil généralisé. On aurait en faveur de cette thèse quelques cautions bourgeoises. N'est-ce pas Maurras[2] lui-même, dans son dernier livre

1. Paris, Grasset, 1953.
2. Paris, Flammarion, 1953.

posthume tirant la leçon de l'échec du régionalisme barrésien qui conclut que l'on ne peut décentraliser que d'en-haut, que la province est morte et qu'il faut lui donner vie par voie d'autorité... Ce qui rappelle fort les exercices d'insoumission des soldats du Père Ubu. On a prétendu faire l'histoire des efforts centralisateurs de Paris. Mais ne pourrait-on pas *aussi* faire l'histoire de toutes les tentatives de décentralisation et tirer la philosophie de leur échec. L'histoire des occasions perdues de la province (dont la zone non occupée est la dernière). Celui qui étudierait problème par problème cette histoire, aurait des surprises et sans doute amènerait-il plus d'éléments valables à une décentralisation nécessaire que toutes les homélies dont nous sommes gratifiés depuis un siècle sur ce thème.

Nous n'acceptons donc ni le langage psychanalytique, ni l'agressivité provinciale antiparisienne d'Hoffet. Nous insistons sur le fait qu'il n'a pas décrit Paris et a eu tort d'intituler son livre comme il l'a fait... Et bien sûr, nous ne nous sentons pas solidaires de la singulière aberration de ses goûts littéraires et de l'inexactitude choquante d'un certain nombre d'anecdotes.

Mais ceci dit, reste un noyau solide et valable qui fait l'intérêt de cette étude manquée : la Cour.

Pour quiconque en effet a un peu circulé dans la faune parisienne au niveau où se traitent les affaires tout court, les réputations littéraires, les académies et les décisions politiques et administratives, il est évident qu'existe inconscient et non structuré, sans doute, un milieu particulier qui joue à peu près depuis la Révolution française le rôle que la Cour jouait autour des grands rois Louis. Le lecteur de Saint-Simon ne se trouve nullement dépaysé dans ce milieu et Proust ne l'a-t-il pas décrit en s'inspirant des procédés littéraires du mémorialiste du grand siècle décadent.

Du temps des rois il y avait la Cour, mais aussi la ville. Maintenant il n'y a plus que la Cour, ce milieu

curieux qui encercle les parlementaires, réunit à dîner gens de lettres, de théâtre, d'affaires, de politique et d'administration, et réagit de façon très décalée par rapport au pays réel, sans être pour autant le pays légal.

La France a fait un certain nombre de révolutions depuis quelques décades : 1936 — 1940 — 1945, et en moins d'un an chaque fois ce milieu un instant désorienté s'est reconstitué, rétablissant une continuité inattendue et très probablement imméritée. Certes il comprend les deux cents familles classiques, les forces économiques, mais il n'est pas seulement économique, il n'a pas seulement une force financière, il a la force des relations de famille et du monde, il ne se renouvelle absolument pas. La dernière relève de cette classe dirigeante est peut-être le Seize Mai, car on compterait sur les doigts les éléments qui s'y sont incorporés depuis, venant de la petite bourgeoisie laïque avec les socialistes en 1936, de la petite bourgeoisie chrétienne avec le M.R.P. en 1945.

Or, et l'essentiel est là, cette Cour n'a plus d'autre contrepoids qu'une masse inorganisée ou presque, et a complètement perdu la foi dans son rôle politique, conjugue à tous les temps le verbe « je ne fais pas de politique » et ne comprend plus les réactions du peuple sur lequel elle règne, en a peur, ne le voit jamais, en dit tout le mal possible.

Par exemple en dit ce qu'en dit Jules Romains [3] dans cet *Examen de conscience des Français*, que *l'Aurore* offrit à ses lecteurs friands de démagogie de droite. On peut rêver sur le destin de ce normalien parti du canular et de la fausse science, pour en arriver, après la perte dans le journalisme de son talent littéraire, à l'Académie française et à l'*Aurore* (qui est, quand même, un bon cran en dessous). Selon les saines traditions le *mea*

3. Paris, Flammarion, 1954.

culpa de M. Romains se bat sur la poitrine du peuple. Certes on retrouve toujours le khâgneux et tout n'est pas sot dans ce livre où tout est injuste. Il est certain par exemple que le revenu hebdomadaire de l'ouvrier français ne lui permet pas les menus dont l'accuse l'Habit vert, mais il est vrai que la nourriture joue dans la mythologie quotidienne du Français un rôle hypertrophié et que le Français se définit trop par ce qu'il mange ou par ce qu'il boit.

Mais ce qui rend passionnant cet essai c'est la naïveté avec laquelle Jules Romains se fait le *supporter* de la Cour. Sa réforme constitutionnelle est piquante avec ces « grands corps de l'État » qui participent à l'élection du Chef (de l'État) et préparent le menu législatif (le Parlement ne pouvant se prononcer que sur les textes (qu'ils lui offrent à discuter). Certes, ces corps de l'État ne sont pas définis... S'agit-il des corps actuels formés de fonctionnaires recrutés par une cooptation (qui a largement survécu à la création de l'École Nationale d'Administration)? Il s'agit peut-être d'une véritable chambre des faisceaux et corporations érigée en auxiliaire du Parlement[4]?

Qu'on se rassure, Jules Romains n'avait pas besoin de préciser : Ce qui est grave, c'est que, quelle que soit l'option que vous preniez, vous y trouverez les mêmes personnes, ou du moins vous n'aurez à choisir en fait qu'entre frères, beaux-frères ou cousins.

Peut-être toutefois faudrait-il, au pire, retenir quelque chose de la suggestion académique. Du moment que ce pouvoir réel existe ne vaudrait-il pas mieux l'institutionnaliser? C'est en France le meilleur moyen de le rendre inefficace. Nous avons déjà l'Assemblée de l'Union

4. Il y a une véritable prolifération inquiétante de ces corps intermédiaires actuellement, féodalités bourgeoises à qui l'État délègue assez stupidement le droit de prélever des taxes parafiscales et de rendre justice, telles certaines organisations professionnelles.

Française, le Conseil économique et le Conseil de la République, pourquoi pas l'Assemblée plénière de la Cour ? L'Académie française serait ainsi l'Assemblée responsable devant qui le Résident de France au Maroc rendrait compte de sa gestion. On confierait les décorations à l'Académie des Sciences, la C.E.D. à celle des Sciences morales et politiques et, bien entendu, l'Indochine aux Inscriptions et Belles Lettres (pour les épitaphes). Le ministre du Travail et celui de la Production industrielle passeraient devant le C.N.P.F...

Mais n'est-ce pas déjà ce qui se passe ? Ne peut-on se réjouir de voir sortir de leur silence ces Messieurs de la Cour ? Certaines interventions de la Banque de France ou d'un maréchal de France, ne sont-ce pas déjà les signes que la « Cour » sort de sa clandestinité ?

Encore un petit effort et nous allons peut-être être débarrassés de cet héritage vermoulu. Mais peut-être, pour hâter les choses, pourrait-on suggérer à un biologiste d'étudier d'un peu près l'arbre généalogique de certains titulaires de fonctions — non héréditaires. Il pourrait, s'il voulait, en tirer quelque argument nouveau, en faveur de l'hérédité des caractères acquis... dont Lyssenko en pré-disgrâce aurait bien besoin peut-être.

HENRI MULLER.

LA LITTÉRATURE NÉGRO-AFRICAINE ET LE POUVOIR D'AIMER

« Nous avons vu le capitaine Coste partir comme on voit mourir un père aimé. Il a été bon, de cette bonté lumineuse qui touche le cœur et l'âme et qui fait comprendre tout le sens de la grâce... Il s'est vu aimer par nous, tirailleurs sénégalais, qui ne demandent que ceci : le pouvoir d'aimer. Il nous a donné ce pouvoir. »

Ainsi parle un écrivain négro-africain d'hier, Bakary Diallo, dans le seul livre qu'il ait écrit : *Force-Bonté*, paru en 1926, et que Jean-Richard Bloch comparait aux *Contes populaires* de Tolstoï. Bakary Diallo est un autodidacte. Berger peul et, s'il faut l'en croire, plus enclin à rêver sur le monde qu'à garder son troupeau, il a appris le français chez les tirailleurs, où il s'était engagé en 1911 pour devenir, comme il dit, « un enfant du gouvernement ». Ce n'est pas un chrétien, mais un musulman, élevé avec tant de ses coreligionnaires dans un mélange de coutumes animistes et de Coran. Mais ce musulman d'Afrique noire, cet écrivain épisodique d'hier, n'eût-il trouvé que cette formule : « le pouvoir d'aimer », m'offre la pierre de touche qui me permettra d'éprouver la valeur de certains écrivains négro-africains

d'aujourd'hui, les uns chrétiens de formation, les autres non.

Demandons-nous si le pouvoir d'aimer subsiste dans des œuvres récentes qu'Alioune Diop vient de publier au numéro 16 des cahiers *Présence africaine*[1]. Ce ne sera pas une mauvaise méthode pour les pénétrer, pour les situer dans l'évolution de la littérature négro-africaine, et pour contribuer, par là même, à l'étude de la littérature catholique dans le monde actuel.

Trois écrivains de *Présence africaine,* Jean Malonga avec *Cœur d'Aryenne,* Abdoulaye Sadji avec *Nini, mulâtresse du Sénégal* et Eza Boto avec *Ville cruelle,* nous posent, eux aussi, à leur manière, la question du pouvoir d'aimer.

Jean Malonga est né à Brazzaville en 1907, à la Mission catholique, et il a fait ses études à la Mission. Son roman *Cœur d'Aryenne* est le contraire d'une bondieuserie, où plutôt c'est le côté pile et anticlérical d'une monnaie courante dont le côté face serait clérical. Sous le rapport de l'anticléricalisme populaire, je classerais *Cœur d'Aryenne* entre *le Juif errant* d'Eugène Sue et les élucubrations d'un Théodore Labourieu sur *Les mystères de l'Inquisition,* si je n'avais à faire tout de suite une réserve essentielle que j'expliquerai tout à l'heure et que je résume pour l'instant : l'auteur de *Cœur d'Aryenne* est aussi ingénu qu'outrancier et jamais il n'est bas.

Son histoire est simple. Nous sommes quelque part au Congo. Mambeké, l'enfant noir, sauve du fleuve et du crocodile Solange, la fillette blanche. Ils grandissent

1. « Trois écrivains noirs », *Présence africaine,* 60, boul. Diderot, Paris-12e.

et s'aiment. Elle se suicide, après avoir été parricide et vaincue par le milieu colonial que son père aurait personnifié sous un masque caricatural à souhait.

La Mission catholique du P. Hux est crayonnée comme une autre caricature. Elle ne joue dans ce mélodrame aucun rôle moral. Elle n'apporte aucun pouvoir d'aimer.

Cœur d'Aryenne ne manque pas d'intérêt documentaire. N'y cherchez pas les pays inondés de l'Afrique en déluge, mais les vivaces revendications du jeune Africain qui passe de la paillote à l'école et de la pirogue à la machine. Il argumente avec le P. Hux et il l'accable facilement : la Mission est complice de la Colonisation, et la Colonisation, c'est la Ségrégation — une Ségrégation qui va jusqu'à profaner l'Église. Selon Mambeké, les « dogmes sacrés » ne sont pas les mêmes pour les Blancs et pour les Noirs. Le soin que prennent les missionnaires à parler l'idiome local cache leur volonté d'enseigner aux Noirs une autre parole que celle de Jésus-Christ qu'ils réservent aux Blancs. Je ne reproduirais pas une telle assertion si elle n'était, hélas, aussi sincère qu'inexacte. Je me souviens, en effet, de ces jeunes clercs africains qui me demandaient le plus sérieusement du monde si la théologie de leur séminaire était bien la même qu'en Europe. Pour dissiper leur méfiance, on les envoya à Rome, afin qu'ils fussent assurés qu'il n'est qu'une messe et qu'il n'est qu'un prêtre, la même messe, le même prêtre, sans distinction de race et de couleur dans la catholicité.

Mambeké, qui n'oublie pas de noter que la pinasse du médecin a un moteur Diesel et que l'avion d'Air-France est « un D.C.6, s'il vous plaît », est le même qui se glisse comme un voleur dans le cimetière des Blancs

à Brazzaville et qui parle à une morte, la mère de Solange : « L'Enfant de Yoka vous fait le serment solennel de ne pas oublier votre tombe. Mambeké vous rendra visite tous les samedis. Aucune mauvaise herbe ne poussera sur ce lieu tant que le fils de Tango sera à Brazzaville. Au revoir, madame. »

Rie qui voudra. Dussé-je être accusé par d'illustres francicules d'avoir une âme de midinette, je ne ris pas de Mambeké. Dans ce décor de cimetière, il ne sacrifie pas au romantisme des tombes, mais simplement au culte africain des morts, et il est sur le chemin que montrait Bakary Diallo, en route vers le pouvoir d'aimer.

Au revoir, M. Mambeké. Vous quitterez l'anticolonialisme et l'anticléricalisme les plus conventionnels où vous avez jeté votre gourme. Déjà, sous la boursouflure de leurs traits, vous nous avez laissé entrevoir votre visage. Pourquoi n'inspireriez-vous pas à Jean Malonga un véritable roman populaire africain ?

Abdoulaye Sadji est un musulman sénégalais, né à Rufisque en 1910, d'un père marabout.

Son héros N'Diaye Matar des *Travaux Publics* aime Virginie Maerle, Nini, d'une vieille famille métisse et catholique de Saint-Louis du Sénégal. Elle le repousse, elle le méprise au point de ne vouloir pas accepter qu'il lui rende secrètement un service généreux et qu'il la tire du chômage. Et après avoir flirté — et plus que flirté — avec un Européen qui s'est joué d'elle grossièrement, elle part pour Paris.

Maltraitée dans *Cœur d'Aryenne,* l'Église n'est pas mieux évoquée dans *Nini*. La mère et la tante de Nini ont beau aller chaque jour à la messe du matin, et Nini

à la grand'messe du dimanche et des fêtes, la religion ne dispense pas le pouvoir d'aimer.

Le rêve de Nini, c'est d'être épousée à l'église, par un Européen, « devant tout Saint-Louis », comme l'a été une de ses amies, une autre mulâtresse, Dédée, dans la gloire de l'*Ave Maria,* et dans les louanges des vieilles gardiennes de la tradition qui célébreront en pleine rue la généalogie de l'épousée, ainsi qu'elles le firent pour Dédée :

« Tu as fait ton devoir, notre fille. Antiou Sarr a mis Fara Mansé au monde, Fara Mansé a mis Guédel Diaw au monde, Guédel Diaw a mis Thiané Fall au monde, Thiané Fall a mis Isabelle Diaw au monde, laquelle a mis au monde Sylvie, Jean et Pauline Grasse, et cette dernière t'a donnée naissance. Antiou et Fara Mansé sont demeurés dans les cimetières du Oualo, Guédel Diaw et Thiané Fall sont enterrés à Tioka, Isabelle Diaw à Thième, Pauline et Jean au cimetière européen. Antiou Sarr était princesse. Fara Mansé, roi et ton grand-père Grasse, roi de France. »

Et les vieilles gardiennes de la généalogie « pointent le ciel d'un index fou comme pour prendre Dieu et l'histoire à témoin ». A la mulâtresse qui est *aussi* leur fille, elles rappellent ses ancêtres, sa lignée africaine, qu'elles ne séparent pas de sa lignée européenne. Elles associent l'aïeule noire, Antiou la princesse « qui devenait parfois amazone » à cet aïeul blanc, le grand-père Grasse qui est dit roi de France.

Mais Nini ne goûterait pas le charme du culte généalogique. Elle désire le mariage avec un Européen pour rompre avec l'Afrique.

C'est le droit de l'auteur de faire de Nini une petite garce, prétentieuse et sotte. Mais il nous inquiète par

ses généralisations. Il écrit : « Nini est l'éternel portrait moral de la mulâtresse, qu'elle soit du Sénégal, des Antilles ou des deux Amériques. C'est le portrait de l'être physiquement et moralement hybride, qui, dans l'inconscience de ses réactions les plus spontanées, cherche toujours à s'élever au-dessus de la condition qui lui est faite, c'est-à-dire au-dessus d'une humanité qu'il considère comme inférieure, mais à laquelle un destin le lie inexorablement. »

Eh bien, non! Cela, nous ne pouvons pas l'admettre. Nous chrétiens — et j'ose dire à Abdoulaye Sadji, vous musulmans, vous qui êtes avec nous, chrétiens, les hommes du Livre, les hommes de la Bible, — nous n'acceptons pas et vous ne devez pas accepter de donner ce caractère faussement scientifique à la condition qui est faite trop souvent au métis. Je sais bien que cette condition, au social et au moral, est loin d'être sauvée par les lois égalitaires, et qu'en de nombreux pays d'Afrique et du monde, le métis est frappé, comme l'homme de couleur, par des lois discriminatoires. Je n'ignore pas non plus que le métis en Afrique, en Amérique et surtout en Asie — dans l'Asie tragique de notre temps — est la première victime du clivage qui se produit maintenant entre les Blancs, les Noirs, les Jaunes et leurs racismes conjurés contre lui. Qui dira la détresse du métis de notre époque? et, par exemple, le sort de l'Eurasien! Au Chili, il est une classe de très pauvres métis, descendants d'Espagnols et d'Indiennes et qu'on appelle tout naturellement les « déchirés », sans même songer à ce que ce mot représente de douleur. Partout les métis sont en passe d'être les déchirés du monde totalitaire. C'est votre droit d'écrivain, Abdoulaye Sadji, de railler la bourgeoisie métisse du vieux

Saint-Louis, sa division en mulâtresses de première classe, de seconde classe et de troisième classe, et d'y camper une Bovary de pacotille, dont la mère, si fidèle à la messe du matin, va la nuit chercher des gris-gris chez le marabout pour favoriser le mariage de sa fille en folie. Mais pourquoi prétendre que votre Nini est « l'éternel portrait moral » de la déchirée entre deux « races » qui se croient pures! — la déchirée qui nous fait sentir combien nous manque le pouvoir d'aimer.

Ville cruelle d'Eza Boto révèle un talent de romancier et une Afrique moderne, infiniment plus dure que le Saint-Louis provincial de Nini.

C'est l'Afrique des bidonvilles, l'Afrique des agglomérations gonflées qui attirent depuis quelques années une population instable et pourtant accrue. Le Sénégal y concentre le quart de ses habitants. La Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Congo y vident leurs villages. En moins d'un lustre, surgissent des « centres » d'une centaine de mille Noirs dont le dixième seulement ont un métier. Que font les autres? Que sont-ils? Eza Bota va nous le dire, en nous plongeant dans « le centre » de Tanga.

Un centre double : il y a deux Tanga, le Tanga administratif et le Tanga indigène, le vrai Tanga, la ville cruelle.

Là vivent les Noirs : « Ils riaient, discutaient, se disputaient, avec des gestes qui auraient enfermé l'univers entier. Ils couraient, marchaient, se bousculaient, tombaient de vélo, le tout dans une certaine spontanéité, seul résidu de leur pureté perdue. Ils s'agitaient au soleil, dansaient, chantaient sous le regard angoissé des sbires qui circulaient par groupes comme dans une ville en état d'alerte... Déjà ils ne pouvaient plus dire d'où

ils venaient qu'en nommant leur village natal, leur tribu d'origine. Ils ne savaient pas non plus où ils allaient ni pourquoi ils y allaient. Étonnés de se trouver si nombreux ensemble, ils se résignaient pourtant à cet étrange isolement de forêt vierge où ils se sentaient individuellement... Certains trouvaient impensable que l'on danse dans une case alors que dans la case voisine on pleurait un mort dont le cadavre n'avait même pas encore été mis sous terre : écœurés, ils s'en retournaient tout simplement dans leur village, où ils parleraient de la ville avec tristesse, en se demandant où allait le monde. D'autres, convaincus à force de railleries qu'ils s'habitueraient rapidement à des mœurs aussi insolites — simple question de temps! — décidaient de se fixer définitivement. Ils faisaient ensuite venir femmes et enfants, ou, s'ils étaient jeunes et célibataires, frère, sœur cadets, pour conserver à côté d'eux comme un vivant et constant souvenir du village natal qu'ils ne reverraient peut-être plus. Généralement, ils y pensaient d'abord, à leur village natal, et puis, peu à peu, les années passant, ils l'oubliaient, accaparés entièrement par des préoccupations d'un tout autre genre. Il en était qui ne pouvaient réaliser ici leurs ambitions sociales : ils s'en allaient goûter à une autre ville. »

Et ce sera sans doute la même espèce de ville, une ville qui est le contraire de la cité. Ce sera « un centre », comme on dit là-bas. Centre de quoi ? On ne sait pas. Ce qu'on sait, c'est qu'il sera « un authentique enfant de l'Afrique : à peine né, il s'était trouvé tout seul dans la nature. Il grandissait et se formait trop rapidement, beaucoup trop rapidement. Il s'orientait et se formait trop au hasard, comme les enfants abandonnés à eux-

mêmes. Comme eux, il ne se posait pas de question, quoiqu'il se sentît dérouté ».

Le style de *Ville cruelle* n'est pas très sûr, mais la griffe du romancier y est. Eza Boto sera-t-il le romancier d'un nouveau nomadisme africain, l'errance des Noirs qui vont, dans l'Afrique des « centres », « goûter à une autre ville » ?

Avec Eza Boto, nous sortons de cette littérature grandiloquente, didactique, maladroite, et pourtant touchante, qui semble s'éveiller en Afrique noire avec *Cœur d'Aryenne* et *Nini* et qui s'apparente à la littérature populaire de la métropole au XIXe siècle. Littérature populaire qui n'avait rien de vraiment peuple, rien du naturel vif et gaillard et du goût fin et profond qui distinguait le peuple français en ses âges paysans et artisans, mais feuilletons balbutiants qui consolaient l'ouvrier exilé dans « les centres » de la grande industrie naissante. *Ville cruelle* n'est pas un feuilleton populaire, mais un ouvrage très littéraire, qui atteint par bien des côtés à la vérité de l'art. Un art brutal, mais supérieur aux sources documentaires où il puise et à l'époque où il paraît.

Aussi marqué de vie violente que « le centre » de Tanga, voici Banda, le héros du livre. Il a une mère chrétienne, qui l'a envoyé au catéchisme. Il se mariera pour lui procurer « une petite joie » avant qu'elle meure. Et pour se marier selon la coutume africaine, c'est-à-dire pour payer la dot, il bénéficie d'un argent suspect. Il aurait pu être un meurtrier. *Ville cruelle* ne respire pas la douceur.

Huit pages sont consacrées à la messe. Elles ne sont pas les meilleures. Elles ont tout de même un sens : moins caricaturale que dans la Mission du P. Hux,

moins figée que dans les pratiques mulâtresses de Saint-Louis, la religion est ici plaquée sur Tanga la ville cruelle et sur l'esprit de Banda. Et c'est hors du Christ que la vitalité de Banda cherche le pouvoir d'aimer.

Et pourtant, parmi des allusions malveillantes aux missionnaires, des discussions sur Dieu, sur le baptême, Banda est l'homme qui souffre de voir souffrir sa mère. Il est aussi cet homme d'une Afrique nouvelle, qui conçoit la vie comme une lutte sans merci, mais où l'espoir de vaincre reste permis, sans doute à la dure condition de quitter les traditions maternelles. Et son instinct l'appelle loin du village retrouvé : « Banda, qu'attends-tu donc pour partir ? Est-ce que tu n'as pas honte ? Lève-toi, prends ta femme et va-t'en. »

Telle est, telle serait, dans les trois écrivains noirs de *Présence africaine,* l'Afrique de notre temps.

Le Blanc, l'Européen y est systématiquement décrié, non seulement en tant qu'individu, mais à titre collectif, comme le responsable d'un système d'injustice qui est à l'origine du malheur africain.

Que nous sommes loin du tirailleur Bakary Diallo remerciant le capitaine Coste de lui avoir donné le pouvoir d'aimer!

Nous en sommes si loin, nous nous en sommes si éloignés en trente ans à peine (*Force-Bonté,* 1926 — *Ville cruelle,* 1954) qu'expliquant *Force-Bonté* à des étudiants, l'un d'eux a vu de très bonne foi dans le titre même du livre une ironie à l'adresse de la France. Comme si un Noir avait pu définir la France en cet alliage de force et de bonté! Trop beau pour être vrai! Bakary Diallo se moquait de vous. Et sa gratitude était feinte à l'égard du capitaine français. Autre ironie!

Quoi de plus dur que ce contresens, et comme il

contre-signe l'époque sans joie où nous avons à maintenir le signe de la croix! On en est donc venu à imaginer que Bakary Diallo ne pouvait pas être vrai dans son amitié pour le capitaine Coste, homme d'une autre race, et que le Noir ironisait quand il chantait le los et la jubilation de l'alliance dans les rapports interraciaux. On en est donc venu à nier que le pouvoir d'aimer ait pu être mérité par ces deux hommes différents de couleur. Que s'est-il donc passé pour que cette négation de tout pouvoir spirituel ait pu entrer dans les esprits?

Il y a eu la guerre — la guerre des Blancs. Le jeune étudiant européen qui a commis le contresens avait vécu sa propre enfance dans l'affreuse ironie de l'honneur et de la dignité sous « l'occupation ». Il y a eu l'instinct tribal qui a resurgi chez les Blancs, au cœur de l'Europe, avec une puissance primitive, comme si, après avoir été découpée par l'Europe en colonies, l'Afrique s'était vengée en découpant l'Europe en tribus, en nationalismes-tribus et en partis-tribus. Il y a eu l'univers concentrationnaire qui fume encore, et ses fumées couvrent l'Afrique, où elles obscurcissent ce fait que la colonisation avait supprimé les négriers, instauré la paix intertribale et une civilisation antiesclavagiste. Et de jeunes écrivains négro-africains qui se lèvent aujourd'hui tombent à leur tour dans le même contresens que leur frère européen. Ils ne croient plus aux protestations de l'Europe civilisée, ils cherchent une arrière-pensée de domination raciste jusque dans l'école — jusque dans l'Église. Ils s'alignent inconsciemment sur ces camps de la mort lente qui leur ont été pourtant épargnés en Afrique même, mais qui ont répandu de l'Europe au reste du monde l'offense dont le monde n'est pas purifié.

Ne désespérons jamais. Dans les trois ouvrages qui ont été brièvement analysés plus haut et qui sont de valeur très inégale, je découvre au moins deux raisons d'espoir : la première tient à une certaine honnêteté, la seconde au besoin de justice.

Une certaine honnêteté. Au début de l'article, j'indiquais que tout en assimilant *Cœur d'Aryenne* à un feuilleton, je faisais une réserve essentielle. La voici : Jean Malonga — et aussi Abdoulaye Sadji — ne versent jamais dans la gravelure qui a souillé tant de livraisons populaires et particulièrement les anticléricales. *Cœur d'Aryenne* et *Nini* ne sont pas non plus enrobés dans la sentimentalité poisseuse qui infecte cette littérature du cœur dont l'industriel le plus prospère a été décoré cette année par un de nos puissants chefs de tribu. Eza Boto ne cède pas davantage à la mode qui possède tant de romanciers et qui les pousse, sous le couvert de la psychanalyse, à fabriquer une camelote d'obscénité. *Ville cruelle* est pleine de bouges, mi-bistros mi-maisons de danses. Et ses Noirs ne sont pas de petits saints. La ville est assez cruelle pour exiger sa ration de sadisme et de sang. Mais Eza Boto ne sacrifie pas à l'érotisme. Il a trop de vitalité pour se complaire à des pratiques d'impuissant. Sa jeune Africaine, Odilia, qui sera la femme de Banda, est dessinée sans aucun trait équivoque et avec une belle pureté de cœur.

Le besoin de justice unit ces trois livres inégaux. Il trouve sa plus forte expression dans *Ville cruelle,* à propos d'une affaire de cacao qui fera de Banda le réfractaire au régime colonial. Que de choses seraient à dire sur le sens de la justice inné au cœur africain! Comme tous les paysans, les Noirs connaissent *leur* droit. Mais ce droit, surtout dans l'ordre foncier et dans

l'ordre familial et social, n'est pas toujours *notre* droit. Il y a conflit entre la coutume qui est leur droit et le code qui est le nôtre. Plus grave encore, sur le plan affectif, est le conflit entre notre code et leur aspiration à l'équité. Et les Noirs qui ont quitté le vieil ordre traditionnel n'ont pas perdu pour autant le rythme de l'équité. Ils souffrent que nous ne sentions pas ce rythme d'harmonie humaine avec la même intensité qu'eux. Chaque fois que la rencontre entre Blancs et Noirs a été belle et bonne — et il y en eut, de telles rencontres, en bien des coins de brousse — c'est qu'elle était faite dans des conditions dignes et équitables et qu'elle se manifestait dans la dignité et dans l'équité des rapports quotidiens d'homme à homme. Alors naissait le pouvoir d'aimer, hommage à Dieu qui est Amour.

Alioune Diop me reprochera-t-il de m'être trop étendu sur les trois écrivains noirs qu'il a édités dans son numéro 16 de *Présence africaine* et d'avoir négligé des écrivains qui seraient plus représentatifs ? Il est vrai que je n'ai rien dit d'Alioune lui-même, ni de Paul Hazoumé, de Maximilien Quenum, de Birago Diop, de David Diop, d'Ousmane Socé et d'autres dont je m'excuse de ne pas citer les noms. Je n'ai pas parlé des Afro-Américains comme Léon Damas, Guyanais, et Aimé Césaire, Guy Tirolien et Paul Niger les Antillais. Obéissant, moi aussi, à la loi du clivage, je me suis interdit d'évoquer les ouvrages inspirés par l'Afrique noire à des Blancs — et je n'ai pas fait exception pour les livres de Lucie Cousturier : *Des inconnus chez moi, Mon amie Fatou,* de Marthe Arnaud : *Manière de Blanc,* de Christine Garnier : *Va-t'en avec les tiens*. Mais on s'étonnerait si une étude sur la littérature négro-afri-

caine passait sous silence René Maran et Léopold Sédar Senghor, et ce jeune auteur Camara Laye qui vint à nous l'an dernier avec *l'Enfant noir.*

En 1946, dans un livre *Service africain,* je saluais René Maran et Léopold Sédar Senghor, qui faisaient entendre l'accent africain dans les Lettres françaises. Déjà René Maran avait donné une suite de poèmes, d'essais et de romans, depuis le fameux *Batouala* (1921), et il pouvait s'appuyer sur son chef-d'œuvre, *Le livre de la brousse,* pour témoigner d'une âme africaine altérée d'amour. Senghor commençait avec les *Chants d'ombre* une œuvre qui allait se poursuivre par *Hosties noires* et *Chants pour Naêtt.* Comment ne pas citer au moins quelques vers :

Car nous sommes là, tous réunis, divers de teint — il y en a qui sont couleur de café grillé, d'autres bananes d'or et d'autres terre des rizières :
Le Cafre, le Kabyle, le Somali, le Maure, le Fân, le Fôn, le Bambara, le Bobo, le Mandiago,
Le nomade, le mineur, le prestataire, le paysan et l'artisan, le boursier et le tirailleur,
Et tous les travailleurs blancs dans la lutte fraternelle.
. . . . . .
Mère, sois bénie!
Reconnais ton fils à l'authenticité de son regard qui est celle de son cœur et de son lignage,
Reconnais ses camarades, reconnais les combattants et salue, dans le soir rouge de ta vieillesse,
L'aube transparente d'un jour nouveau.

(A l'appel de la race de Saba : *Hosties noires.*)

Fierté de revenir à l'Afrique antique dont il célèbre la beauté, prescience de travailler à l'Afrique future, celle qui participera à la renaissance du monde, tels sont les grands thèmes de Senghor. Et Alioune Diop, qui lançait en 1948, à la Semaine sociale de Lyon, le terme de négritude, sait bien que négritude n'est pas solitude,

et que l'Afrique, loin de se replier sur elle-même, doit nous apporter son pouvoir d'aimer.

Alioune Diop et Léopold Sédar Senghor, tous deux catholiques, n'ont-ils pas aimé la dédicace à la mère qui ouvre *l'Enfant noir* de Camara Laye, né musulman.

Femme noire, femme africaine, ô toi ma mère, je pense à toi... Dâman, ô ma mère, toi qui me portas sur le dos, toi qui m'allaitas, toi qui gouvernas mes premiers pas, toi qui la première m'ouvris les yeux aux prodiges de la terre, je pense à toi... Femme des champs, femme des rizières, femme du grand fleuve, je pense à toi... O toi Dâman, ô ma mère, toi qui essuyais mes larmes, toi qui me réjouissais le cœur, toi qui patiemment supportais mes caprices, comme j'aimerais encore être près de toi, être enfant près de toi! Femme simple, femme de la résignation, ô toi, ma mère, je pense à toi... O Dâman, Dâman de la grande famille des forgerons, ma pensée toujours se tourne vers toi, la tienne à chaque pas m'accompagne, ô Dâman, ma mère, comme j'aimerais encore être dans ta chaleur, être enfant près de toi... Femme noire, femme africaine, ô toi, ma mère, merci. Merci pour tout ce que tu fis pour moi, ton fils, si loin, si près de toi!

Que l'Afrique se réjouisse : elle n'a pas perdu son pouvoir d'aimer.

ROBERT DELAVIGNETTE.

Les Signes du temps

Entracte à Genève

La conférence de Genève est dans l'impasse depuis le début de la semaine qui a commencé le 7 juin. M. Eden l'a constaté le 10 en adressant aux communistes l'avertissement suivant : « Si vous n'acceptez pas le retrait des troupes communistes du Laos et du Cambodge, si vous n'acceptez pas un contrôle vraiment efficace de l'armistice (qui ne soit pas à la merci d'un veto), alors c'en est fini de cette conférence. »

La crise ministérielle qui a éclaté en France le surlendemain n'a pas modifié sensiblement l'aspect de la situation à Genève. Elle n'a fait que confirmer l'impasse des négociations. Ce qui compte vraiment, en effet, c'est ce qui se passe au Tonkin et à Washington, et non point ce qui se passe à Genève et à Paris. Ils n'aurait pu en être autrement que si la diplomatie française, profitant des coudées franches qui lui étaient accordées bon gré mal gré par les Alliés de la France, avait osé aborder les questions politiques. Du moment qu'elle s'y est refusée, le suprême argument est resté le canon. Or comme le canon américain ne menace nullement d'intervenir, le Vietminh a toutes les raisons de poursuivre son action militaire — actuellement victorieuse — en vue d'obtenir, comme il l'espère, les avantages qu'il ne peut attendre d'une négociation ainsi qu'il s'en est aperçu à Genève.

Rétrospectivement, il est permis de se demander comment l'opinion et même des spécialistes chevronnés de

politique étrangère ont pu croire pendant plus d'une semaine qu'on était tout près d'un accord. M. Bidault lui-même annonça à un moment à ses collègues qu'il le prévoyait dans huit jours. Il est vrai que les communistes s'étaient montrés assez conciliants au cours de la deuxième quinzaine de mai et tout au début du mois de juin. Distillant avec une adresse consommée de petites concessions, la plupart du temps de pure procédure, à la fin d'interminables séances, le Vietminh et ses alliés donnaient l'impression de rejoindre, très lentement certes, mais de rejoindre tout de même des points de vue raisonnables, permettant d'envisager un accord dans des délais pas trop éloignés. Ils avaient accepté de renoncer à la discussion préalable de la reconnaissance des soi-disant gouvernements du Pathet Lao et Khmer Issarak, puis de traiter en premier les questions militaires. Ils acceptaient même que soient réunis à Genève des experts militaires des deux camps en vue d'étudier l'une des qustions essentielles pour un « cessez le feu » en Indochine, celui du regroupement des forces des deux belligérants dans des zones déterminées. La conférence des Neuf elle-même s'attaquait au problème du contrôle de l'armistice.

L'espoir gonflait les cœurs. L'armistice paraissait proche. Le réveil fut brutal... Malgré les concessions des Trois qui acceptaient finalement de n'inclure aucun neutre occidental dans la commission de contrôle internationale à créer et proposaient que cette commission fût composée seulement de neutres asiatiques, les communistes continuent à exiger que la Pologne et la Tchécoslovaquie soient considérées comme des neutres et fassent partie de la commission. D'autre part, la délégation du Vietminh faisait savoir que les questions politiques et les questions militaires étaient inséparables. Le mardi 8 juin, au cours d'une séance plénière demandée par M. Molotov après trois semaines de séances « restreintes », ce dernier revenait catégoriquement aux

questions politiques et demandait des élections générales au Vietnam dans les six mois qui suivraient le « cessez le feu ». Le ministre des Affaires étrangères de la Chine communiste, M. Chou en Lai, en faisait autant le lendemain. La Conférence sur l'Indochine avait vécu...

En fait, on s'était gorgé d'illusions pendant trois semaines. On avait complètement perdu de vue les réalités. Or celles-ci ne se laissaient pas oublier. Rappelons les plus essentielles.

1) Au Vietnam, la situation militaire et politique est complètement défavorable à la France. Loin de s'améliorer, elle devient chaque jour plus difficile. Pourquoi veut-on, dès là que le Vietminh accepte sans contrepartie, cristalliser par un accord de « cessez le feu » des position militaires et politiques qui sont chaque jour meilleures ? A-t-on jamais vu un négociateur — qu'il soit communiste ou non, cela n'a rien à voir avec l'affaire — se dessaisir des atouts qu'il possède sans rien recevoir en échange. Dès lors que la France n'est plus capable de contenir la pression militaire du Vietminh, elle ne saurait l'inciter à cesser cette pression que contre des concessions d'ordre politique, les seules qu'il lui est possible de consentir (élections générales, pression sur l'État vietnamien par un accord politique entre tous les vietnamiens sur la base d'élection générales libres et contrôlées, ou pour l'acceptation d'un partage territorial de fait).

Il tombe sous le sens que si la France refuse de faire ces concessions — c'est ainsi qu'elle agit à Genève — le Vietminh n'a pas d'intérêt à traiter et qu'il préférera gagner par les armes ce qu'il ne peut obtenir par la négociation. Ni la Chine communiste, ni l'Union Soviétique n'ont de leur côté une raison quelconque de le dissuader d'adopter cette attitude. En se montrant conciliants à Genève pendant quelques semaines, en encourageant l'espoir d'un accord dans le camp occi-

dental, les communistes ont cherché simplement a gagner du temps, maintenir l'Angleterre dans sa politique d'abstention et les États-Unis dans la confusion, ce qui leur a permis de renforcer sans risques leur situation militaire au Tonkin.

2) La solidarité occidentale a volé en éclats dans l'affaire indochinoise. Les Britanniques ont refusé d'envisager toute action collective aussi longtemps que la Conférence sur l'Indochine aurait des chances d'aboutir. Dès lors les Américains, après avoir longuement balancé, se sont finalement décidés pour la non-intervention. Le président Eisenhower a déclaré le 9 juin qu'il n'était pas dans ses intentions de demander au Congrès des pouvoirs exceptionnels pour l'Indochine, et le secrétaire d'État, M. Foster Dulles, a déclaré catégoriquement le 11 juin à Los Angeles que les États-Unis interviendraient seulement au cas où la Chine communiste entrerait activement dans la lutte, ce qui est exclu.

C'est pourtant la carte de l'intervention américaine ou plutôt la carte de la menace d'une intervention américaine que la diplomatie française, sous l'égide de Bidault, a joué ces dernières semaines à Genève. Cette carte était et reste des plus dangereuses; une simple erreur de manœuvre dans cette hypothèse pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Il est vrai, en revanche, qu'elle aurait permis de traiter à égalité avec le Vietminh et l'aurait peut-être incité, lui et ses alliés, à faire les concessions indispensables pour qu'un accord honorable puisse être conclu. Le malheur ou l'erreur, comme l'on voudra, c'est que cette carte n'existait pas et n'existe toujours pas. Les communistes l'ont bien compris. A Genève, du fait de nos alliés, M. Bidault s'est trouvé sans atouts sur le plan « militaire » où il a voulu se cantonner.

A l'analyse, il apparaît que cette absence de soutien de la part de nos alliés, à un moment capital pour la diplomatie française, s'explique largement par des rai-

sons politiques. C'est en vain, en effet, que l'on veut séparer le « politique » et le « militaire », leur union s'impose dans les faits. Si les États-Unis répugnent à intervenir, c'est avant tout que l'opinion américaine est hostile à l'envoi des « boys » pour la défense d'une cause qui ne lui paraît pas « pure », et bien au contraire très teintée de colonialisme. Le point de vue est le même chez les Britanniques et surtout chez les neutres asiatiques qui n'ont toujours pas reconnu le gouvernement de Bao-Daï, qui le considèrent encore comme un simple instrument de la France. Autrement dit, les États-Unis ne pouvaient compter sur ces pays pour appuyer son intervention, au cas où ils s'y seraient décidés. Cette perspective a largement contribué à les dissuader de mettre leur poids « militaire » dans la balance.

Bref, de quelque côté que l'on se retourne, on s'aperçoit que le règlement du problème indochinois exige des solutions politiques, ne serait-ce justement que pour stabiliser la situation militaire.

Chaque jour de retard dans la recherche de ces solutions politiques rend plus précaires les chances d'un règlement pacifique, permettant à la France de garder une influence au Vietnam et aux Vietnamiens de ne pas tomber entièrement dans l'orbite communiste. Avec la crise française, il apparaît de plus en plus clairement en tout cas que la Grande-Bretagne se résigne à la perte du Vietnam pour l'Occident et n'envisage d'action collective que pour la défense du Laos et du Cambodge, dont l'indépendance est essentielle à la sécurité de ses possessions (Malaisie) dans le sud-est asiatique et dont la conquête par les communistes inquiéterait fort tous les pays neutres asiatiques. On peut s'attendre également que les États-Unis s'intéressent de plus en plus à la défense du Laos et du Cambodge, dont ils attendent dans les prochaines semaines un appel aux Nations Unies, appel qui serait joint à celui de la Thaïlande. C'est dans le cadre des Nations Unies, en effet, que les

États-Unis comptent désormais exercer leur action en ce qui concerne l'Indochine.

Post-scriptum. — Depuis que nous avons écrit ces quelques considérations sur la conférence de Genève, un fait nouveau d'une extrême importance est intervenu : l'investiture de M. Mendès-France, devenu, contrairement aux prévisions, Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Ce fait nouveau change les données de la situation à ce point qu'avant le 20 juillet, date que s'est fixée M. Mendès-France pour aboutir à Genève, un accord sur l'Indochine nous paraît non seulement possible, mais probable.

Nous avons dit que le Vietminh et ses alliés n'avait point voulu traiter jusqu'ici, sous la menace d'une intervention américaine à laquelle ils ne croyaient pas et dans des conditions qui ne tiennent pas compte de leur situation exceptionnellement favorable tant du point de vue militaire que politique. Cela ne signifie point que les Viets ne veuillent traiter à aucun prix et qu'ils visent à obliger la France à capituler. Nous pensons au contraire qu'ils sont désireux d'aboutir, d'une part parce qu'un échec de la conférence serait une victoire des États-Unis et ferait renaître à terme le risque d'une intervention américaine, d'autre part parce que le Vietminh est las des combats qui ensanglantent le territoire et endeuillent la population vietnamienne.

Les concessions faites dernièrement par MM. Molotov et Chou en Lai pour empêcher MM. Bedell Smith et Eden de clore la conférence et le vote des communistes en faveur de M. Mendès-France malgré les dures paroles que celui-ci leur a adressées, nous confirment dans cette conviction.

S'il est vrai que M. Mendès-France est prêt à reconnaître les réalités telles qu'elles sont en Indochine et qu'il désire la paix à des conditions à la fois honorables

pour la France et *acceptables* pour le Vietminh, un dialogue sérieux et réaliste peut alors s'ouvrir entre l'Est et l'Ouest sur la question indochinoise. Les chances d'une prochaine cessation des hostilités s'accroissent d'autant.

JEAN SCHWOEBEL.

Le Maroc au tournant

M. Francis Lacoste, en prenant les fonctions de résident général de France au Maroc, s'est engagé dans une rude partie. Disons d'emblée que de tous les successeurs possibles du général Guillaume, il était le plus qualifié. Ancien ministre délégué à la Résidence, il connaît bien un Maroc où il a servi et qu'il a quitté fin 1951 sous le proconsulat du maréchal Juin, à l'heure où les premiers maillons d'une crise qui irait ensuite en se précipitant commençaient à se nouer.

Le nouveau résident n'a pas cessé depuis lors de suivre les affaires chérifiennes : à New-York comme délégué de la France à l'O.N.U., sur place même où se trouve une partie de sa famille. Il a conservé des amitiés marocaines et françaises, d'où l'accueil favorable réservé à sa nomination, sauf de la part des représentants de certains gros intérêts qui lui eussent préféré M. Naegelen. Faut-il noter que du côté marocain la sympathie qui lui est portée bien au delà du cercle des gens qui l'ont connu tient dans un tout petit fait entré, surtout depuis août dernier, dans la légende : lorsqu'à la veille de quitter Rabat en 1951, le ministre-délégué d'alors fit une visite d'adieu au palais impérial, Sidi Mohamed Ben Youssef exprima le souhait de le voir revenir un jour... comme résident général.

Ce n'est certes pas assez pour que la situation au

Maroc se restaure immédiatement. S'il jouit d'un préjugé favorable, M. Lacoste est attendu à ses *actes* par des groupes d'hommes qui espèrent des choses opposées, Les conjurés marocains et français du mois d'août attendent le maintien, voire l'accentuation d'une politique de force. Les nationalistes marocains attendent la définition d'une nouvelle politique... Heureusement, depuis quelques mois, des Français ont fait entendre leur voix pour demander eux aussi un changement de méthodes et une autre orientation. Ces hommes, signataires d'une lettre adressée au président de la République, se sont depuis constitués en association intitulée *Conscience française,* et parmi les animateurs de laquelle on trouve le nom d'un des amis et collaborateurs de cette revue : M. Paul Buttin, bâtonnier de Meknès, pionnier d'une compréhension fraternelle entre Français et Marocains.

A son arrivée dans la capitale politique, M. Lacoste a su, pour sa part, dégager les lignes d'une recherche qui demande à être entreprise avec des interlocuteurs valables : « *construction d'un Etat moderne dans le cadre duquel les représentants de la population assumeront des responsabilités de plus en plus grandes* » — « *élaboration d'un droit public nouveau* », — « *détermination d'une union future, dans une interdépendance volontaire consentie* ».

Le résident a, d'autre part, rappelé le respect dû « à S.M. le Sultan et à la dynastie » sans s'aventurer exagérément en un domaine qui demeure critique.

Et maintenant ? On ne peut attendre dans l'immédiat même la détente enregistrée à partir d'octobre dernier en Tunisie après l'arrivée de M. Voizard. Le résident général au Maroc a plus à faire que son collègue pour rétablir... une apparence de climat favorable. Les mesures à prendre ne peuvent avoir que des effets limités; c'est le cas :

1° du mouvement de personnel français — de contrôle

— qui doit nécessairement affecter certaines directions à Rabat, voire certaines régions;

2° de la libération de certaines personnalités marocaines internées par simples décisions administratives depuis décembre 1952. Il convient d'ailleurs de ne pas se faire d'illusion : de telles mesures — éminemment souhaitables — entraîneront inévitablement la reconstitution de partis nationalistes que les prédécesseurs de M. Lacoste ont prétendu réduire à néant. Tant qu'une place ne sera pas faite, tant que des responsabilités ne seront pas confiées à leurs représentants, il s'agira de groupements d'opposition. Mais il importerait une bonne fois de mesurer le risque que l'on court à susciter un terrorisme criminel pour avoir prétendu faire disparaître toute opposition légale.

M. Lacoste ne manque pas d'exemples révélateurs d'échecs dramatiques. Ceux de Juin, de Guillaume, de Hautecloque, qui ont cru simplifier les problèmes marocain ou tunisien en décapitant qui l'Istiqlal, qui le néo-destour. Celui de M. Pierre Voizard qui, après avoir eu en main — ayant été sans doute le dernier résident de France en Tunisie à les réunir — tous les atouts pour construire à neuf, a préféré user d'astuces politiques et d'astuces juridiques pour rejeter de la participation aux institutions, les membres du néo-destour. Le résultat en Tunisie, c'est qu'aujourd'hui le néo-destour est totalement dépassé et que de nouveau des terroristes, les *fellaghas* — qui ne sont plus ces hors-la-loi irréductibles que le Sud tunisien connaissait à l'état endémique, mais une manière de maquis — ont la voie libre. Il n'est pas dit que demain, au Maroc, les partis nationalistes puissent beaucoup plus contre un terrorisme qui est, pour une part, la traduction d'un désespoir collectif et, pour l'autre, répond à une organisation ou à une incitation d'origine extérieure.

Pour lutter contre ce phénomène, pour faire renaître le pays à la paix, pour redonner foi à la population en

son avenir, il faut que les énergies nationales soient mobilisées et qu'elles puissent l'être. Il faut que le Maroc se trouve une autorité morale et spirituelle. Qu'on le veuille ou non, il l'a perdue en la personne de Mohamed V. Qu'on le veuille ou non, il ne l'a pas trouvée en Sidi-Mohamed Ben Moulay Arafa. Il importe que les autorités françaises s'en rendent compte en ne s'enfermant pas dans la notion d'un prestige mal compris. Sans conviction, sans bonne foi, elles se sont déclarées « neutres » à ce sujet l'an dernier. Qu'elles fassent effort pour le devenir réellement en se bornant, mais équitablement, comme le traité de protectorat leur fait obligation, à maintenir l'ordre et la sécurité.

PIERRE-ALBIN MARTEL.

Échec en Tunisie ?

La politique tunisienne de M. Voizard avait sagement limité ses ambitions selon les moyens du moment et les possibilités locales. Mais le départ heureux que cette prudence lui avait valu n'a pas assuré un trajet sans embûches; il a seulement amené les partenaires à modifier les conditions de la lutte.

Le nouveau Résident général avait, à son arrivée, trouvé le calme, provoqué surtout par un choc en retour des événements d'août 1953 au Maroc. Il avait apprécié le prix de cette donnée et calculé exactement ses réformes pour qu'elles ne risquent pas de la bousculer : leur mesure, les précautions parfois opposées dont elles étaient assorties, l'équilibre des concessions qu'elles impliquaient de part et d'autre, témoignaient du désir de ne donner lieu à aucun éclat. A cet égard, elles ont réussi : la réprobation qu'elles ont soulevée tant auprès

du Rassemblement français de Tunisie qu'au sein du Néo-Destour et de l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) a été déterminée, mais feutrée et sans élan.

En revanche, M. Voizard avait pu constater la médiocrité de l'état économique de la Régence. Sans proclamer cette « primauté de l'Économique » qui ressemble toujours à un alibi, il avait attaqué le problème à sa base. Il s'était vite rendu compte, en effet, que la crise n'était pas issue seulement des récents troubles, mais qu'elle avait des causes lointaines et profondes dans la médiocrité des ressources locales et le déséquilibre de l'équipement, en particulier, et que dans une certaine mesure elle mettait elle aussi en cause la politique française. Là encore, il avait entrepris de procéder avec une efficacité discrète.

Les récents événements : action des « fellaghas » jusque dans le Centre et le Nord tunisien, campagne de boycottage des tabacs et des produits français, constituent les parades opposées par l'extrémisme tunisien à cette politique de sagesse limitée, en vue de la faire, si possible, dévier vers des démarches précipitées et des solutions de force. Jusqu'à présent, il semble que la Résidence générale ait su, cependant, garder tout son sang-froid : les opérations militaires malheureusement indispensables sont menées dans un tout autre style que les « ratissages » de 1952. Il n'en reste pas moins que le pays se trouve derechef profondément troublé.

Dès lors c'est déjà, bien au delà de ce savant dosage de demi-mesures dont le traitement réservé à Me Bourguiba offre un exemple encore, la politique de demain qui s'esquisse. Le Néo-Destour assure que seul il sera capable, si on l'appelle à temps, de faire rentrer dans l'ordre les activistes du « Mouvement de libération » et les agitateurs du « souk ». Le Rassemblement français déclenche des manifestations de masse qui mettent nettement en cause la politique de modération et de

concessions. Un premier résultat est ainsi atteint par les extrémistes, le durcissement général. Il est difficile de dire quelle est la part de responsabilté du Néo Destour dans la reprise de l'agitation. En revanche, il est certain que le Rassemblement français a joué la politique du pire.

Mais la crise ministérielle française vient de bouleverser les données du problème tunisien; elle a provoqué, avec l'effritement du cabinet Mzali, l'élimination du dernier des modérés possibles. Dès lors il n'y a plus de combinaison réalisable que, pour partie au moins, néo-destourienne. Est-ce là ce que cherchait le Rassemblement ?

La politique sage et limitée du 4 mars se solde par un échec. Nous sommes, bon gré mal gré, forcés à la hardiesse; mais ce parti, qui pourrait être fécond, devra être adopté dans des circonstances très difficiles. Les Français de Tunisie les compliqueront-ils davantage ? Croiront-ils longtemps encore pouvoir fonder leur salut sur l'échec des autorités françaises ?

GEORGES LUZY.

Deux congrès, une crise

Il peut paraître paradoxal, à propos du Congrès national M.R.P. tenu à Lille au dixième anniversaire de son existence, d'évoquer la personnalité de M. Georges Bidault qui, précisément, n'y participait pas. Mais la figure de Georges Bidault, de surcroît la plus en vue du Mouvement aujourd'hui telle que l'actualité la porte doublement au pinacle dans les épreuves ou la félicité, explique bien des choses et aide à comprendre ce qui s'est passé à Lille au cours de ces assises.

Cette même actualité qui transporte le ministre des Affaires étrangères des Bermudes à Berlin, puis le ramène de Genève à Paris, le tient à l'écart des siens. A chaque repas, le convive est Bedel Smith, Churchill ou Molotov, et c'est ainsi que Bidault poursuit sa vie publique, tout en faisant partie d'un Mouvement dont il perd le contact. Or, dans cette triple contradiction, ses jugements proprement politiques subissent des transformations dont chacun parle. Loin de son milieu, loin de la chaude atmosphère de la démocratie chrétienne, petit à petit l'instabilité domine. A tel point M. Bidault est une émanation du M.R.P., à tel point il est représentatif de ses effusions, que loin de lui sa pensée et sa volonté s'étiolent. Le cas est bien différent d'un Robert Schuman qu'une technique, malgré tout, maintient. Or, on rapporte que M. Bidault aurait défini le Mouvement, dont il dépend si évidemment qu'il peut en parler avec autorité, l'art de faire penser en commun des hommes d'origine, de formation, d'intérêts aussi divers qu'opposés.

Ce jugement, non seulement définit le M.R.P., mais décrit le Congrès national de Lille qui fut (ceci est un succès) essentiellement à son image. L'impression générale reste que la volonté enthousiaste d'être ensemble unanimes a, une fois de plus et peut-être plus que jamais, tenu lieu de pensée politique, et Bidault, parce qu'il en était, s'il était venu, eût été applaudi à tout rompre par ceux-là mêmes qui le désapprouvent. Car, la pensée, telle qu'on la conçoit au M.R.P., ne sort pas des têtes et n'a pas à surmonter les contradictions; elle les confond dans un sentiment de communion réciproque.

Voilà qui donne sa valeur à la tendance renforcée en faveur de la Communauté Européenne de Défense. C'était moins la vérité de la thèse qui entraînait que le fait qu'elle fût majoritaire; il s'agissait moins d'y adhérer comme à une vérité que de rejoindre le gros

du peloton. On se ralliait au M.R.P. plus encore qu'à l'Europe. Alors qu'au Congrès de Paris Léo Hamon, Bourret, Monteil, parvenaient à se faire écouter, cette fois on ne les entendait même pas; ils avaient tort de soutenir une thèse, quelle qu'elle fût, dont manifestement entre les deux Congrès le sentiment général s'était éloigné. Leur prêter l'oreille c'était se perdre.

A travers ces circonstances et à sa façon, le Congrès posait des questions de structure et les cadres nationaux s'assuraient la maîtrise absolue du parti, tandis que parallèlement, à Puteaux, les socialistes renforçaient, aux aussi, leurs structures. La direction de la S.F.I.O., favorable à la C.E.D., prenait dès le début fermement en main l'organisation des débats. Seuls les majoritaires Jaquet, Deffere, Gazier, Pineau, avaient accès aux présidences de séances et M. Guy Mollet refusait au Comité directeur lui-même le droit de publier des textes minoritaires. De la base venaient des consignes de discipline qui, là encore, étaient des consignes d'unité. Les congressistes, rappelait-on, avaient en poche des mandats impératifs de leurs fédérations, ce qui revenait, parlant de la C.E.D., à entendre le verdict avant les plaidoiries.

Donc, congrès S.F.I.O. d'unité avec les problèmes de discipline que cela posait, ni plus ni moins. Car le dévouement déclaré à la C.E.D., comme chez les démocrates chrétiens, bien que d'autre manière, ne l'emportait pas sur le clubisme si vif des socialistes. Discipline pour l'unité, mais point trop n'en faut qui pourrait se retourner contre elle et mener les rebelles à la scission. Faisons des exemples, mais évitons l'hémorragie et restons assez souples pour pouvoir plier sans rompre. En fait, et c'est ce qui compte, les anticédistes socialistes sont repartis avec la conviction que les châtiments ne pourraient pas s'appliquer à tous.

L'intérêt de comparer les perspectives du Congrès S.F.I.O. avec celles du Congrès M.R.P. tient à l'attention que le second portait au premier. Elle s'est mani-

festée lorsque les démocrates chrétiens se sont levés dans l'enthousiasme pour exprimer leur joie à l'annonce des nouvelles rapportées sur les socialistes. Cet enthousiasme saluait non seulement la motion de Puteaux favorable à la C.E.D., mais l'espoir renouvelé d'une collaboration au pouvoir des deux partis. Le courant sympathique à la S.F.I.O. (ce fut, somme toute, avec l'Europe, l'autre pôle d'attraction) était entretenu par les plus valables parmi les congressistes de Lille et répondait à une aspiration ancienne qui, petit à petit, s'affirmait. Ceux-là disaient qu'à tout prendre Schuman et Depreux au pouvoir valait mieux que remplacer Laniel par Pinay; et il faudrait être bien sectaire pour rejeter du revers de la main ce qu'on pourrait appeler la politique du moindre mal.

Les amis de Paul Bacon et de Robert Buron envisagent, sans aucun doute, tout l'ardu de réunir dans un même Conseil des Ministres S.F.I.O. et M.R.P. à forte dose. On pense à l'Europe, bien sûr, et les congrès semblent être là pour encourager. Mais cette conjonction en est-elle une? Que de différences entre la petite Europe M.R.P. que les socialists traitent de cléricale et l'Europe inséparable de Londres, Mecque de la IIIe internationale! Bien plus, sur la C.E.D. elle-même on n'est pas d'accord et les préalables sarrois ou britanniques sont diversement commentés. Mais surtout, ce ne sont pas les congressistes qu'il s'agit de faire collaborer dans une même équipe gouvernementale mais les personnalités politiques; ce sont des parlementaires qui devront apporter leur soutien et le fossé s'élargit d'autant. La grosse fédération du Nord ne pourra pas donner et le choix fait par le Congrès S.F.I.O. en faveur de l'Europe a peu de chance d'être confirmé au Palais Bourbon comme au Conseil de la République.

Voilà donc l'échafaudage d'espérances bien fragiles, soumis, de surcroît, aux variations de l'actualité politique. La politique étrangère n'est pas toute la matière

d'un gouvernement; la Communauté Européenne de Défense, adoptée, rejetée ou enterrée, repassera au second rang et quand la combinaison M.R.P.-S.F.I.O. sera mûre, le grand thème qui rapprochait aura perdu de sa puissance attractive. Alors, les vieilles difficultés reviendront au premier plan et le choix que le M.R.P. a fait d'une majorité scolaire lui sera reproché par des socialistes revenus aux habituelles considérations électorales. On pourrait apaiser cette querelle avant qu'elle reprenne, mais sera-ce possible à deux ans des élections, lorsque les démocrates chrétiens devront répondre à la surenchère d'Indépendants prêts à les battre sur leur propre terrain, fût-ce au prix d'une nouvelle loi Barangé ?

P. S. — La première réflexion qui vient à l'esprit en apprenant, au moment de mettre sous presse, l'investiture de M. Pierre Mendès-France, est qu'en tout cas la convergence M.R.P.-S.F.I.O. ne s'est pas manifestée au cours de cette crise ministérielle. Après le vote, le M.R.P. se retrouve isolé avec les divers Indépendants et Paysans. Une troisième majorité s'est fait jour, qui n'est ni la majorité classique axée sur Laniel-Pinay, ni cette majorité dont certaines rêvent, qui serait centrée sur le M.R.P. et la S.F.I.O.

Événement capital, M. Mendès-France lève une très lourde hypothèque, simplement en prouvant qu'on peut proposer de « faire du neuf » après MM. Laniel et Pinay. L'hypothèque était double. Après les secousses de la Libération, le pays redoutait toute aventure (attitude qui l'a entraîné, en fait, dans des aventures fort lointaines); aujourd'hui, le Parlement lui-même a compris qu'un certain renouvellement était nécessaire. M. Mendès-France a encore démontré que dans les cadres institutionnels du pays pouvaient s'insérer ces tentatives nouvelles, qui surmontent, pour la première fois, l'accusation de crypto-communisme. Les communistes font régulièrement la politique du pire et M. Mendès-France était l'homme le plus dangereux, puisqu'il proposait les solutions intelligentes qui leur coupait l'herbe sous les pieds. Aussi, les « amis » communistes du président du Conseil ne l'ont-ils

pas aidé. Il fallait toute son habileté pour s'en sortir, sans pourtant donner trop de gages à droite.

Entre la première et la seconde tentative de M. Mendès-France que s'est-il passé ? Il avait achoppé sur le problème de l'Indochine; cette fois, c'est l'Indochine qui l'a porté au pouvoir parce qu'il avait raison. Cette chance (si on ose dire, puisqu'elle répond à une aggravation proportionnelle de la situation générale) est contrebalancée par l'autre problème, celui de la C.E.D. et du réarmement allemand. Il n'a guère pesé au cours de l'investiture, mais il reviendra (tout de suite et pour un temps) à l'ordre du jour si, comme tout le monde le souhaite, M. Mendès-France réussit sa négociation en Extrême-Orient. C'est alors que les difficultés surgiront et le président aura du mal à contenter, à la fois, adversaires et partisans du réarmement allemand ou de la C.E.D. Mais en tout cas, voilà ce qui reste, une page est tournée. Le régime parlementaire est dégrippé.

JACQUES NANTET.

Remous en Allemagne

Après les dernières élections générales en septembre 1953, certains observateurs internationaux crurent devoir craindre une trop forte majorité gouvernementale et l'écrasement de l'opposition. A présent, plutôt contradictoirement, ces mêmes milieux voient des dangers pour l'évolution de l'Allemagne dans certains courants d'opposition à l'intérieur même de la coalition gouvernementale, en faisant sous-entendre qu'une Allemagne menacée de tiraillements intérieurs ne serait pas un partenaire bien sûr pour une communauté européenne.

A l'origine des remous constatés outre-Rhin se trouve le parti libéral dont le chef actuel, Dehler, minis-

tre de la Justice dans le précédent gouvernement et éliminé par le chancelier en raison de ses déclarations imprévisibles et diplomatiquement souvent dangereuses, se considère comme le rival et le successeur tout indiqué du docteur Adenauer. Ses actes sont inspirés par son ambition personnelle, tandis que son parti recherche une bonne position de propagande lui permettant de remplacer sa très nette défaite électorale de 1953 par une brillante victoire en 1957. Quoi de plus tentant dans ces conditions que de jouer à fond et sans réserve la carte de l'unité allemande jusqu'à la négociation directe avec Moscou derrière le dos des alliés occidentaux et en contradiction ouverte avec la politique européenne du chancelier ? Ce chemin de Moscou semble aux libéraux d'autant plus prometteur qu'ils pourront utilement entremêler leur patriotisme un peu tapageur avec les intérêts commerciaux de leurs principaux supports, les grands industriels allemands.

Il n'y a guère lieu d'attacher trop d'importance à ces courants neutralistes. On sait que certains milieux allemands ne reculeraient pas devant une alliance avec les Soviets, on sait aussi que Moscou aura toujours la possibilité de jouer la carte de l'unité allemande. Ce double danger est inévitable. Toutefois, en septembre dernier, le neutralisme et la défense de l'unité allemande contre la politique européenne d'Adenauer ne furent guère électoralement payants. Beaucoup d'observateurs sérieux estiment que la défaite de la social-démocratie fut alors largement provoquée par son attitude équivoque envers le neutralisme et ses hésitations européennes. Ce n'est peut-être pas un hasard que le chef de la social-démocratie a énergiquement pris position contre le projet libéral de voyage à Moscou et qu'à l'intérieur même de son parti, les courants pro-européens se renforcent chaque jour et s'extériorisent déjà par des déclarations publiques dans la presse non socialiste.

Jusqu'à nouvel ordre, la stabilité gouvernementale

n'est guère menacée en Allemagne. Que les libéraux se retireront du gouvernement dans un avenir pas trop lointain n'est nullement exclu. Le parti du chancelier dispose, pourtant, à lui seul de la majorité absolue. Il pourrait, en outre, compter sur l'appui du petit parti allemand, qui ne saurait tirer aucun avantage d'un éventuel isolement. Le départ des libéraux amènerait d'ailleurs éventuellement des conséquences heureuses pour la politique sociale de l'Allemagne, car il permettrait à l'aile gauche des chrétiens-démocrates d'exercer une influence plus grande.

Quant à la cohésion intérieure du parti chrétien-démocrate, elle n'est à présent nullement en cause. Son dernier congrès récemment tenu a donné lieu à des discussions sur les principaux problèmes, ce qui est normal, mais n'a fait ressortir aucun indice de scission. Les éléments protestants du parti tiennent autant à son unité que sa fraction catholique. Ils ne manqueront d'ailleurs pas d'être impressionnés par les difficultés que l'Église protestante commence de nouveau à rencontrer en Allemagne orientale.

(16 juin 1954.)

ALFRED FRISCH.

L'Église d'Espagne et la censure

La signature du Concordat avait amené certains observateurs à conclure un peu trop rapidement que l'on allait voir s'instaurer en Espagne une ère de collaboration plus étroite encore entre le régime et l'Église. En fait les choses semblent évoluer de façon quelque peu différente. S'étant vu reconnaître sous une forme contractuelle et confirmer par un acte solennel les avantages et privilèges multiples

obtenus depuis 1939, l'Église n'en est que plus libre pour manifester son désaccord devant les carences de l'action gouvernementale en tel ou tel domaine. C'est ainsi que l'insuffisance des salaires a été dénoncée ces temps derniers dans de nombreuses lettres pastorales dont les auteurs n'ont pas ménagé les critiques à la politique sociale du gouvernement.

Mais voici qu'allant plus loin encore, l'Église s'en prend à un des aspects essentiels du régime : la censure de la presse qui vient d'être mise en cause de la manière la plus vigoureuse dans un article publié le 15 mai dernier par la revue *Ecclesia,* organe de l'Action catholique espagnole. Quand on sait ce que représente *Ecclesia,* qui joue le rôle d'un véritable « Journal Officiel » pour l'Église d'Espagne, et à ce titre bénéficie d'ailleurs du privilège unique d'échapper à la censure d'État, on ne peut sous-estimer la portée d'une telle prise de position.

C'est à son retour du Congrès international de la Presse catholique qui s'est tenu récemment à Paris, que le P. Irribaren, directeur de la revue, a pris la responsabilité d'écrire lui-même l'article en question. Visiblement frappé par la prospérité de la presse catholique en France et en Allemagne, agréablement surpris par les attentions gouvernementales prodiguées tout au long du Congrès, le P. Irribaren ne fait pas mystère des comparaisons désavantageuses pour son pays qui n'ont cessé de s'imposer à son esprit. Aussi, après avoir relevé au passage la périlleuse « confusion des deux sphères » (civile et religieuse) qui tend à s'établir en Espagne, fait-il à la censure un procès circonstancié. « Comment, écrit-il, peut-on tenir pour idéal un statut de la presse qui oblige à chercher hors des journaux ce qui est leur raison d'être ? » La censure rabaisse le niveau professionnel de la presse, empêche la formation d'une véritable opinion publique, rend incertaine et illusoire l'adhésion du pays au gouvernement et aux valeurs mêmes pour la défense desquelles elle a été instituée. Et l'auteur conclut, sur un ton plus modéré, en demandant, à la suite du cardinal-primat, la mise en vigueur d'une loi sur la presse qui soit un moyen terme entre le « libertinage » et la censure préalable.

Le passage le plus significatif de ce texte, celui qui traduit le mieux les préoccupations de l'Église d'Espagne à l'heure présente, est celui où le P. Irribaren critique vivement ceux

qui pensent que « certaines choses ne peuvent être dites, car le peuple est mineur mentalement ». Cette attitude, affirme-t-il, n'aurait quelque valeur que si l'on s'efforçait de rendre le peuple majeur, car l'éternelle minorité est une absurdité politique. Les dirigeants de l'Église sont en effet profondément conscients du danger que représente pour l'avenir de l'Espagne le manque de formation civique de la nation, en particulier de ses éléments les plus jeunes. Il y a là un vide d'autant plus gros de danger pour demain que la précarité de la situation matérielle d'une grande partie du peuple risque d'ouvrir la porte à toutes les aventures. On peut donc se demander si l'ambition plus ou moins avouée d'une partie du clergé, animée par Mgr Herrera, évêque de Malaga, n'est pas d'essayer de préparer dès maintenant, autour de l'Action catholique, des cadres pouvant servir d'armature au futur régime, quelle que soit sa forme républicaine ou monarchique, qui prendra la suite du système actuel. C'est en somme ce que l'Église italienne a su réaliser après les accords de Latran.

Mais, sur ce terrain, l'Église rencontre la Phalange, qui a déjà ses cadres en place, qui entend bien les maintenir et qui s'efforce tant bien que mal d'imposer son empreinte idéologique aux générations qui montent. Les heurts sont donc inévitables, d'autant plus que ces derniers mois ont vu la Phalange, menacée dans ses forteresses économiques à propos des modalités d'application de l'aide américaine, revendiquer avec plus de vigueur que jamais son rôle dirigeant dans l'État.

Il semble que le général Franco, tiraillé entre des influences de plus en plus discordantes, inquiet de l'agitation universitaire qu'exploitent les monarchistes, se soit résolu à se rapprocher de la Phalange. Plusieurs de ses récents discours, notamment la harangue prononcée à la fin de mars à Madrid, au cours de laquelle il a stigmatisé « les minorités maudites, les coteries de salon, résidus de l'ancienne faune politique »... peuvent être interprétés dans ce sens, en même temps que s'y exhalent une nervosité et une mauvaise humeur qui ne sont pas dans son ton habituel.

Il n'est pas interdit de penser que l'article d'*Ecclesia* est une mise en garde contre tout durcissement excessif du régime en faveur de la Phalange. Peut-être sera-t-elle enten-

due, et le général Franco, par un de ces subtils déplacements de forces dont il a le secret, donnera-t-il bientôt des gages à d'autres secteurs de l'opinion. En tout cas il devient de plus en plus évident qu'à la suite d'un enchaînement de circonstances où les accords avec l'Amérique jouent un rôle déterminant, la politique de bascule entre tendances divergentes que le chef de l'État espagnol poursuit depuis de longues années devient chaque jour plus difficile à mener.

12 juin 1954.

JEAN BÉCARUD.

Trusts et communistes en Amérique centrale

J'ai visité le Guatémala en 1938. Vous prenez à la Nouvelle-Orléans (ou à New-York) un bateau de l'United Fruit; vous débarquez à Puerto Barrios, port entretenu par l'United Fruit; vous montez à la capitale par un chemin de fer (il n'y a pas de route) que possède l'United Fruit; vous traversez les plantations côtières de l'United Fruit, entre les maisons confortables et grillagées contre les moustiques, genre Floride, qu'habitent les employés de l'United Fruit. Si vous touchez aux ports du Honduras, Puerto Cortez, La Ceiba, Tela, le spectacle est le même, avec cette différence qu'à côté de l'United Fruit ils font une place à sa concurrente, la Standard Fruit.

Sur les hauts plateaux vous sortez de ce domaine « colonial ». Plus de bananes : le café. Plus de nègres ni de métis aux combinaisons raciales invraisemblables : des Indiens, 95 % d'Indiens, — tout le monde, sauf dans la ville de Guatémala, ou sauf les propriétaires; parmi ceux-là, moins d'Américains, mais des Espagnols, des Allemands. Les Indiens, à cette époque, il y a moins de quinze ans, menaient encore la vie de leurs ancêtres, avec les mêmes gestes hiératiques dans un décor d'opéra depuis le commencement du monde; ils travaillaient dur pour des sommes minimes sur

d'immenses haciendas; j'avais l'impression de ce que pouvait avoir été le Mexique avant sa révolution.

Le Guatémala, depuis lors, a fait la sienne. Il a renversé le président Ubico, qui le gouvernait en dictateur, comme gouvernent encore, sauf à Costa Rica, la plupart des chefs d'État voisins. Et, comme le Mexique, il a tenté sa réforme agraire. La révolution mexicaine était allée très loin : son idéologie la rapprochait d'un communisme d'ailleurs plutôt trotskyste que stalinien; on n'a pas oublié la persécution sanglante de Calles; encore aujourd'hui, la Confédération Générale du Travail, de Vincente Lombardo Toledano, représente l'aile marchante du syndicalisme latino-américain. Bien des choses se sont pourtant normalisées : tout doucement la tolérance religieuse est revenue, et des fêtes grandioses ont même eu lieu au sanctuaire de Guadalupe; les relations avec les États-Unis, très tendues un moment, sont devenues convenables, quoique sans tendresse. Au Guatémala — où l'on n'aime pas outre mesure les Mexicains — il n'a pas été question de violences antireligieuses, mais les choses se sont gâtées, sur le plan diplomatique, lorsque, après les planteurs de café, le gouvernement a prétendu exproprier le trust de la banane.

De là un conflit qui s'envenime chaque jour. Il a porté d'abord sur l'étendue de l'expropriation et le montant de l'indemnité; il se complique maintenant de revendications sociales — les travailleurs réclamant contre des salaires qu'ils jugent dérisoires — et s'étend à la République d'à côté, le Honduras, où les conditions de travail sont identiques. Les Guatémaltèques réagissent contre une colonisation qui n'ose pas dire son nom par un nationalisme exaspéré qui s'en prend aussi bien à la colonisation avouée du Honduras britannique. Autour d'eux, on ne sympathise pas plus qu'eux avec les Américains : on n'a pas oublié leurs interventions militaires de jadis, avant la politique de bon voisinage, les guérillas du Nicaragua, la mainmise sur Panama, pour ne pas remonter au rapt du Texas; l'incompatibilité d'humeur s'aggrave d'un même malaise économique; mais les gouvernements, de type semblable et s'appuyant sur une classe pareille à celle que les Guatémaltèques ont évincée, s'alarment d'une agitation qui pourrait les menacer à leur tour. Plusieurs ont rompu les relations diplomatiques; les États-

Unis, sans les imiter, organisent une sorte de blocus militaire; c'est là-dessus que le Guatémala, n'ayant pu leur acheter des armes, s'est fourni au delà du rideau de fer, à leur grand émoi, après avoir voté seul, lors de la dernière Conférence panaméricaine, contre une résolution anticommuniste qui, jugeait-il, le visait.

Dans quelle mesure l'accusation de communisme est-elle fondée? Officiellement, le gouvernement du Guatémala n'est point communiste, tout en tolérant le parti et en l'écoutant, semble-t-il, volontiers. Mais les mêmes causes produisent les mêmes effets. On se souviendra que Sun Yat-sen, après avoir soulevé Canton contre les généraux du Nord, a demandé vainement des instructeurs militaires à Paris et à Londres et ne s'est tourné vers Moscou que sur ce refus, origine lointaine de Mao Tse-Toung. On ne rappellera jamais assez non plus que la méthode du communisme n'est pas la guerre, qu'il procède par infiltrations en utilisant tous les griefs, fondés ou non : comment les meneurs du jeu se désintéressaient-ils d'une si magnifique occasion de prendre pied au Nouveau Monde? Une répression brutale laisserait des plaies et alimenterait l'antiaméricanisme : Washington le sait, d'où sa prudence. En dernière analyse, quelle que soit l'issue immédiate — et l'on n'imagine pas que le pygmée puisse sérieusement inquiéter le géant — c'est de cette prudence que dépendra la résorption de l'abcès ou, si l'on y manque, la propagation insidieuse de la fièvre à travers le continent.

AUGUSTE VIATTE.

La fin de la ségrégation scolaire aux États-Unis

En interdisant la séparation des races dans les écoles publiques, la Cour suprême des États-Unis ôte aux campagnes antiaméricaines un de leurs arguments les plus justifiés.

Entendons-nous bien. Une certaine image que beau-

coup entretiennent d'après Jean-Paul Sartre où *l'Humanité* n'est qu'une grossière caricature. Les Noirs ne vivent plus, depuis longtemps, sous la terreur du lynchage. Elle a été réelle : cent quinze lynchanges en 1900, cent trente en 1901; mais elle s'est ramenée ces dernières années à quelques cas isolés. Elle n'a jamais été universelle : dans l'État de New-York on a lynché en tout et pour tout, depuis 1882, un seul Noir, et un Blanc; dans le Wisconsin on a lynché six Blancs, et pas un Noir, car cette justice sommaire ne s'applique pas à une race unique. Et si, dans le Nord, les Noirs sont trop souvent exclus de la société élégante, cet ostracisme n'a jamais eu le caractère légal et général qu'il a dans le Sud.

Même dans le Sud, on pourrait établir que le préjugé de couleur est né d'un préjugé social. Ce n'est pas un instinct primitif. Il exprime surtout, là comme ailleurs, la réaction de défense d'une classe dirigeante qui se sent débordée. On ne le trouve guère en France : « Mais, ajoutent ses tenants, allez dans les colonies, et vous comprendrez... » Que comprendrions-nous? Que les moins intelligents des Blancs, à mesure que monte une élite indigène, se raccrochent à l'idée d'une supériorité inséparable de la couleur... Dans l'ancienne Louisiane, au temps de l'esclavage, les hommes de couleur libres, s'ils avaient du talent, écrivaient dans les mêmes journaux que les Blancs, se faisaient applaudir par eux au théâtre; j'ai rencontré, dans un couvent mixte (il y en a au moins un à la Nouvelle-Orléans) une vieille religieuse blanche qui regrettait la bonne camaraderie de sa jeunesse entre Blancs et Noirs sur les plantations, cette camaraderie qu'a décrite un romancier louisianais, Alfred Mercier, dans *l'Habitation Saint-Ybars*. Après la guerre de Sécession les choses ont changé et la ligne de démarcation entre maîtres et esclaves (qui n'était assurément pas plus morale) s'est déplacée de manière à se conformer aux seules particularités vérifiables; cheveux crépus,

grosses lèvres, nuance de la peau. La défaite, en même temps, exaspérait. Installés au pouvoir par l'occupant les affranchis et les aventuriers venus du Nord mettaient les États du Sud au pillage; les attentats contre les femmes engendraient cette sorte de jalousie sexuelle qui caractérise les lynchages (provoqués la plupart du temps par le soupçon d'attentats semblables) et donnaient aux antagonismes leur apparence « physiologique » : encore aujourd'hui beaucoup de Sudistes, comme l'écrivent finement Pierre et Renée Gosset, ont une âme de rescapés d'Oradour.

D'où le cloisonnement, les Noirs relégués dans leurs quartiers, dans leurs wagons, dans leur section des tramways ou des autobus (à l'arrière), dans leurs restaurants, dans les moins bonnes places des théâtres; il jouait d'ailleurs dans les deux sens et il m'est arrivé de voir des Blancs s'entasser debout dans un tramway bondé, tandis qu'un Noir se prélassait tout seul sur la dernière banquette. Peu à peu cependant il s'atténuait. La guerre, mêlant Blancs et Noirs sur les champs de bataille, lui portait un coup décisif : les hommes de couleur prenaient conscience de leurs droits; les Blancs, démobilisés se laissaient quelquefois reprendre par le milieu, mais leurs préjugés étaient ébranlés. Dans les tramways de la Nouvelle-Orléans, une tablette mobile sépare toujours les deux races, mais les Noirs ne se privent pas de la déplacer lorsque leur nombre augmente. Des associations catholiques étudient en commun les moyens d'en finir avec les barrières : elles mettent l'accent sur le spirituel, et l'on a commencé par aller communier ensemble, malgré certains curés qui prétendaient cantonner chacun dans son coin de l'église.

C'est ici que la Cour suprême intervient dans le tableau. Aucune commune mesure entre ses attributions et celles du Conseil d'État, son plus proche équivalent français. Celui-ci ne se prononce que sur l'application des lois; la Cour suprême juge les lois elles-mêmes et

peut les déclarer anticonstitutionnelles. Tandis que les constitutions françaises successives ne sont que des accidents dans l'histoire de France, la constitution américaine en effet reste la pierre angulaire des États-Unis, le facteur principal de leur unité politique; elle a priorité sur les lois particulières de chaque État et sur les actes même du Congrès. Son quinzième amendement, voté en 1870, interdisait toute pratique discriminatoire fondée sur la race ou la couleur. Mais une jurisprudence qui datait de 1895 admettait que des facilités « séparées mais égales » pour les Blancs et les Noirs satisfaisaient au principe ainsi posé. Le nouvel arrêt de la Cour suprême annule cette interprétation.

D'autres arrêts l'avaient préparé. Le président Roosevelt avec toute l'autorité de son rang, et après lui sa veuve, avaient entrepris vigoureusement de redresser l'opinion publique : l'invitation de la chanteuse Marian Anderson à la Maison Blanche, la nomination de M. Bunch comme secrétaire d'État adjoint, illustraient cette campagne; une commission était instituée en 1941 pour éliminer toute discrimination dans l'industrie, le président Truman un peu plus tard agissait de même en ce qui concerne l'armée : la Cour suprême cassait un verdict rendu contre un Noir. Par un jury d'où les Noirs étaient exclus, rendait illégale la ségrégation dans les wagons-restaurants, dans les autocars interprovinciaux, frappait de nullité les contrats de vente ou de location d'immeubles comportant une clause discriminatoire; elle affirme aujourd'hui que la séparation implique en elle-même l'inégalité, et qu'un diplômé d'une école noire ne peut utiliser son diplôme autant que celui d'une autre université, tout comme d'ailleurs il risque fort de n'avoir pas reçu la même qualité d'enseignement. Dans ces décisions d'un tribunal les considérations de parti ne jouent guère : au demeurant, contrairement à une optique trop répandue en Europe, on aurait tort de classer les démocrates « à gauche » et

les républicains « à droite »; si les démocrates, dans le Nord, se recrutent volontiers parmi les fils d'immigrants et la classe ouvrière, ceux du Sud perpétuent l'esprit fédéraliste, mais aussi conservateur, des propriétaires ruraux.

Ils résistent. Les moyens ne leur manquent pas. La décision de la Cour suprême ne peut s'appliquer qu'aux écoles publiques, en vertu d'un autre principe, la liberté de l'enseignement : il reste loisible aux Blancs de se retrancher dans les écoles privées; et même dans les écoles publiques le favoritisme peut rendre la vie dure aux intrus et leur inculquer le sentiment d'une infériorité mentale. On imagine aisément les abus éventuels dans certains districts fanatiques et mal contrôlés. Mais peut-être le cœur n'y est-il plus. La majorité des Américains se sentent une mauvaise conscience lorsqu'ils confrontent leurs professions de foi démocratiques avec le sort de leurs minorités raciales. Le jour n'est pas encore venu où disparaîtra la psychologie qui jusqu'ici rendait le problème insoluble; il faut du temps pour effacer un pli séculaire; mais désormais la possibilité de son effacement final commence à se dessiner.

AUGUSTE VIATTE.

Le maccarthisme français et le Conseil d'État

Le Conseil d'État, réuni en assemblée plénière, a rendu le 28 mai 1954 une décision « Barel et autres », relative aux conditions du concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (E.N.A.). Il a, fait exceptionnel, lu la décision sur le siège, sinon dans ses considérants, du moins dans son dispositif. L'opinion publique avait été saisie de l'affaire; la presse accorda à son issue contentieuse une

audience plus grande qu'elle ne le fait à l'ordinaire pour les décisions de la haute Juridiction.

M. Barel et quatre de ses camarades posèrent, en 1953, leur candidature au concours d'entrée à l'E.N.A. Le secrétaire d'État à la présidence du Conseil, M. July, refusa de les inscrire sur la liste des candidats à concourir. Pour quels motifs? Les intéressés estimèrent qu'ils avaient été écartés à raison de leurs opinions politiques, et c'est sur ce moyen, essentiellement, qu'ils déférèrent au Conseil d'État les décisions qui les atteignaient.

En matière d'admission à concourir, textes et jurisprudence sont fermes et constants; en ce qui concerne le concours d'entrée à l'E.N.A., les décrets des 9 octobre 1945, 13 janvier 1950 et 13 juillet 1953 disposent que le secrétaire d'État à la présidence du Conseil arrête la liste des candidats admis à y prendre part; celui-ci apprécie donc si les candidats présentent les garanties requises pour l'exercice des fonctions auxquelles donnent accès les études successives à l'E.N.A. C'est dire que le secrétaire d'État possède un large pouvoir discrétionnaire que le juge se refuse à contrôler sous réserve que les décisions prises par lui s'appuient sur des faits matériellement exacts et de nature à les justifier. Le fait matériellement exact est simple à appréhender; parmi les faits « de nature à » (selon la terminologie du Conseil d'État) il faut comprendre, non les opinions politiques ou religieuses, ce qui serait illégal, mais tous faits et manifestations contraires à la réserve que doivent observer les candidats à une fonction publique. Si donc le secrétaire d'État avait reproché à M. Barel et autres un fait précis contraire à cette réserve, le Conseil d'État eût vraisemblablement confirmé la décision administrative et rejeté les prétentions des requérants. Mais — et tout l'intérêt de cette affaire est concentré sur ce point — le secrétaire d'État n'a pu alléguer ni un tel fait ni un quelconque motif, il s'est obstiné dans un silence que d'aucuns ont pu juger injurieux à l'égard de la haute Juridiction.

Par deux fois — et la décision Barel le précise avec netteté — la section du Contentieux du Conseil d'État a mis en demeure le secrétaire d'État de faire connaître les motifs à la base de ses décisions puis les dossiers et rapports au vu desquels il prétendait que les décisions attaquées avaient été prises. Le secrétaire d'État a refusé de satisfaire à cette

demande. Aussi les faits précis avancés par les requérants — déclarations de M. July reproduites par *Le Monde,* entrevue avec le directeur de l'E.N.A., d'où il ressortait que leur appartenance au parti communiste était reprochée aux candidats — constituaient-ils déjà une présomption sérieuse de l'exactitude de leurs allégations; le refus obstiné du secrétaire d'État leur conféra le sceau de la certitude. Le motif allégué par les requérants fut regardé comme établi et les décisions, entachées d'erreur de droit, annulées.

Plus qu'à louer le Conseil d'État de son libéralisme, cette décision incite à dénoncer les mesures arbitraires qui se multiplient dans l'administration et les organismes publics. La chasse aux communistes ou prétendus tels, comme elle est pratiquée, est à la fois illégale, illogique et illusoire. La violation des dispositions de la constitution et du statut de la fonction publique selon lesquels nul ne peut être inquiété pour ses opinions politiques ou religieuses serait encore un moindre mal, car toute illégalité rencontre un juge. L'illogisme est plus flagrant; car ou le gouvernement prend la responsabilité d'interdire le parti communiste, comme le fit en 1939 le président Daladier, et l'exclusion des communistes de toute fonction publique se justifie; mais tout à la fois admettre le parti communiste dans la vie nationale, pour chasser ses membres à des occasions diverses et n'avoir pas même le courage d'avouer les véritables motifs de cette lutte, c'est confirmer que, chez nos gouvernants actuels, l'illogisme n'est que lâcheté et fuite devant les responsabilités. Enfin quelle illusion cherche-t-on à créer dans le pays en faisant parade de ces petites mesures alors qu'au sein même de l'administration les communistes occupent des postes importants ?

Le gouvernement ne sort pas grandi de cette affaire; il eût été préférable pour lui que le Conseil d'État censurât une illégalité avouée plutôt qu'un refus de l'avouer.

J.-P. B.

Billy Graham

Le lundi 25 mai, les Anglais avaient à comprendre deux nouvelles, la défaite historique (7 contre 1) de leur équipe de football à Budapest et le succès du prédicateur américain Billy Graham (180.000 personnes dans deux meetings).

La défaite a été correctement analysée. Le football anglais est parfait dans son genre, mais il est stérile depuis vingt ans, n'ayant eu ni une idée stratégique nouvelle ni des inventions tactiques. Conclusion : appeler un Hongrois et lui demander des leçons.

Billy Graham était plus difficile à comprendre. *The Times* pense que, somme toute, ce ne furent que des paroissiens, donc déjà des pratiquants, que *The Revival Movement* a mobilisés. Mais des Londoniens que j'ai interrogés sont d'un avis différent. En quelques semaines, près d'un million huit cent mille personnes ont été mobilisées par Billy Graham. « Cela ne s'était jamais vu » (le *jamais vu* ne se réfère qu'à l'*ampleur*). Même pas en Amérique. Et cela dépasse toutes les structures paroissiales.

Billy est un *pin-up boy*, capable de rivaliser avec n'importe quelle vedette de Hollywood. Jeune, beau, fort, un peu boxeur, à la chevelure très soignée. Sa femme est aussi jeune et jolie que lui et les trois enfants sont ravissants. De quoi séduire la clientèle de la presse du cœur. Mais il y a plus : une voix d'orateur, un rythme d'incantation irrésistible. Enfin, après chaque réunion, organisée de la façon la plus active avec questions et réponses et chants, Billy demande aux volontaires de s'engager publiquement à prendre leur religion au sérieux, à suivre des cours de catéchisme, à devenir chacun un apôtre du Réveil. (Il y eut 20.000 inscriptions à Londres.) Les dix règles prévoient : lecture quotidienne de la Bible, l'apprentissage de la prière, vie active dans le cadre de la communauté paroissiale, témoignage en toute chose, être radieux, propre, poli, vivre au-dessus des circonstances, c'est-à-dire les dominer à chaque instant; résultat promis :

la paix de l'âme, le bonheur, la paix de l'esprit et la joie.

Il y a un esprit de croisade : de la conversion de Londres on attend le changement du cours de l'histoire. L'archevêque de Cantorbéry a présidé la dernière réunion et Winston Churchill a reçu Billy qui insiste sur l'indissoluble communauté spirituelle américano-britannique. Mais la croisade est conçue à l'échelle du globe. La France n'est pas oubliée. Elle est comparée au Brésil. Et il est dit que ce qui est arrivé en ce dernier pays pourrait bien se produire en France également. Mais là il y a une pointe anticatholique un peu naïve et qui prouve que Billy et ceux qui l'informent sur la situation de l'Église de France n'y ont rien compris. Le renouveau français est interprété comme une crise, la diffusion de la Bible comme une sorte de capitulation qui appelle une offensive protestante. Rien de proprement sectaire dans le *Revival Movement*, mais une tentative d'actualiser les principes de Herrnhut, découverts par Wesley pour le monde anglo-saxon. En outre, le mot d'ordre est : tout ce qui est protestant est nôtre et le fondateur de l'Armée du Salut figure en bonne place à côté de Luther : Unité, unité, unité à la base!

En guise de conclusion, quelques raisons du succès : 1° l'homme perdu dans la masse tel un atome désire se retrouver dans une communauté en tant qu'élément actif; 2° il cherche un comportement qui d'objet lui permette de devenir sujet; 3° il a soif d'enthousiasme et là il y a un risque d'ivresse.

Sans préjuger de l'avenir, il reste le fait que Billy Graham a su déclencher en quelques semaines un mouvement assez comparable aux vagues d'enthousiasme nazies et, semble-t-il, sans précédent historique en Grande-Bretagne. Le fait est qu'aucun parti politique, aucun groupement de Trade-Union n'aurait aujourd'hui en Grande-Bretagne un écho de masse semblable à celui de cette croisade religieuse. Et peut-être en est-il de même ailleurs. Les chrétiens ont beaucoup parlé de *déchristianisation*. Ont-ils vu que toutes les idéologies sont aujourd'hui vidées de leur substance Comprendront-il que les hommes veulent savoir ce qu'est un homme ?

JEAN ROUNAULT.

AZIMUTS

Il n'est pas étrange qu'une chose si importante (l'État catholique), et qui devrait être absolument claire, ne le soit pas en certains pays où les circonstances de fait, assez différentes de celles qui existent en Espagne, en viennent à créer une situation psychologique qui à l'occasion déborde jusqu'à affecter gravement la doctrine. Mais si le manque de clarté se justifie, ce qui ne se justifie pas, c'est le ton sur lequel on traite parfois à l'étranger des relations de l'Église et de l'État d'Espagne. Dans le numéro 50 de *Ateneo* (15 janvier 1954), J. M. G. Escudero parle avec raison, à la fin d'un article (...) profond, de « critiques où l'on voit rarement un esprit de correction fraternelle » (*Arbor*, mars, p. 420).

Cet article d'*Ateneo* serait, dit le résumé que seulement j'ai pu lire (*La Documentation française*, chroniques étrangères, n° 145, 25 mars 1954), une réplique à ma note de novembre sur la « totalité catholique ».

Deux griefs sont exprimés ici : 1) un défaut d'intelligence, mais justifiable par les circonstances; 2) un manque de correction fraternelle, moins justifiable. Me permettra-t-on de répondre d'abord au second grief ?

De la correction fraternelle.

L'esprit de correction fraternelle me fut, je le confesse, absolument étranger lorsque je rédigeai les *azimuts* en cause. D'abord, questions plutôt que critiques, elles n'étaient pointées que sur quelques objectifs définis sinon avec prudence, du moins — *si gloriari oportet* (2 Cor., 12, 1) — avec quelque peu de prévision, circonspection et caution (cf. S. Th., II^a^ II^ae^, q. 49). Et pour cause. A ma connaissance j'ai reçu plus d'interjections que de réponses.

En second lieu, selon saint Thomas, si je l'ai bien

compris (*ibid.*, q. 33), la correction fraternelle vise le péché d'autrui. Or, rien n'était et n'est plus éloigné de ma pensée que de considérer comme peccamineux, selon l'élégante expression des moralistes, des comportements étrangers à mon idiosyncrasie. L'amour de la liberté peut aller jusqu'à cette faiblesse. Espagnoles ou françaises, certaines attitudes me plaisent : je ne prétends pas juger ceux qui les condamnent : certaines me surprennent : libre à d'autres de les trouver normales; certaines me font question, qui pour d'autres vont de soi : tout le monde ne peut avoir la même rapidité d'esprit. Précisons à l'aide de faits récents.

J'aime dans *Ecclesia* ses réflexions sur la censure ou à propos de la classe ouvrière (cf. aussi *Arbor*, mars, pp. 420-421) : volontiers j'accepte que d'autres ne les trouvent pas à leur goût.

Par contre, lorsque je lis dans *Ecclesia* (22 mai) ou *Mundo Hispanico* (n° 75, pp. 10 et sq.) le récit de la réception du *Caudillo* à Salamanque, ses pleurs me laissent sec, car il faut un temps de réflexion pour associer le doctorat canonique et les larmes; je ne reprocherais cependant à aucun des assistants d'avoir tiré son mouchoir. De même quand le général Valino (*Documentation française*, n° 145, p. 17, d'après *A.B.C.*) mêle à sa politique marocaine Notre-Dame d'Afrique et demande qu'on nomme la Vierge *maire perpétuel* de Ceuta,

> puisque la Vierge d'Afrique a déjà tous les honneurs militaires, puisqu'elle est la générale des armées et qu'elle n'a pas encore de titre civil...

J'admets volontiers que d'autres applaudissent ou s'émeuvent : qu'on me permette en retour de ne pouvoir partager chrétiennement ce sentiment, comme de n'admirer point le pèlerinage de nos ministres à Notre-Dame en 1940, ou l'attitude de saint Boniface à l'égard des Slaves (*Tablet*, 5 juin, 542). J'entends au-dessus

des Pyrénées se croiser des statistiques; certains typifient *le* catholicisme espagnol pour lui opposer *le* catholicisme français et juger l'un d'après l'autre : mon incompétence bien connue m'empêche de prendre goût à ces jeux, mais non d'être heureux que d'autres y trouvent leur déduit, à condition qu'ils ne m'imposent pas d'y prendre plaisir. Tous ces domaines de la sociologie, de la psychologie, de l'histoire, et d'une histoire qui remonte pour le moins au Wisigoth Reccared (589) ou au Franc Clovis, laissent jouer une diversité de jugements qu'il serait peu honnête de combattre, tant que les documents ecclésiastiques ou la morale naturelle n'en sont pas encore venus restreindre la portée ou l'expression.

En quelques domaines de la théologie et de la pratique, il n'est pas non plus interdit de poser certaines questions. Quand, par exemple, des voix apparemment autorisées ou du moins sonores offrent en modèle aux autres chrétientés, la « perfection légale » du catholicisme espagnol, comme une sorte de prototype politico-canonique, il est permis de garder son sang-froid, comme devant la hâte de certains catholiques français à parangonner et exporter leurs prototypes apostoliques. La valeur des efforts ou notions n'est pas mise en cause si on demande d'abord à bien les saisir, puis à étudier avec soin les conjonctures dans lesquelles on les veut faire intervenir. Constater, entre la pensée catholique et la vie catholique quelque distance, n'est faire injure à aucune. Pareillement c'est d'un louable aristotélisme, si mes souvenirs sont bons, que de ne pas faire de la « perfection légale » l'unique critère d'une bonne constitution politique ou canonique, que d'estimer à la fois la démocratie plus proche de l'idéal et le franquisme mieux adapté à l'Espagne. Sans refuser donc au concordat le caractère de perfection légale, attendre de voir comment marchera la machine n'est pas manquer de respect à l'Église ou à l'Espagne ni mépriser l'histoire, au contraire.

En disant tout cela à des frères, je voudrais ne pas poser au juge, car je n'ai aucune autorité, ni faire de la correction fraternelle, car ce serait avoir déjà condamné moralement le fait douloureux mais heureux que d'autres sensibilités n'aient pas ma logique, ou que d'autres logiques n'aient pas ma sensibilité. Et voilà pour le premier point.

De l'État catholique.

Le second point portait sur l'absolue clarté ou évidence avec laquelle devrait s'imposer l'État catholique si certains esprits n'étaient prévenus par des conjonctures différentes de l'espagnole (cf. la citation initiale). Or je voudrais faire voir à partir de textes espagnols que ni la réalité ni la notion ne sont aussi claires là-bas qu'*Arbor* semble le dire.

Ecclesia (22 mai) donne les deux discours du Primat des Espagnes et du *Caudillo* nouvellement promu. La péroraison du cardinal insiste sur l'indépendance actuellement traditionnelle des deux pouvoirs spirituel et politique, et met en garde contre l'inféodation du premier au second. Le chef de l'État semble, au contraire, *manu militari,* les mélanger à plaisir, si l'on peut ainsi parler.

La séparation de l'Église et de l'État est adéquate dans les sociétés ou nations qui connaissent la disgrâce de n'avoir pas une seule et unique foi, mais n'est pas acceptable quand par sa foi vraie et unique une nation peut porter le titre de catholique. Cette phrase du denier de l'Évangile : « A Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César », n'a pas place en une société catholique, mais en cette société païenne où naquit l'Évangile. Pouvez-vous me dire où, dans une société catholique, cesse le temporel et commence le catholique ?...

Faisons la part de l'improvisation, rendons hommage à l'humilité dont le nouveau Docteur fait montre dans son exorde en termes sympathiques, il n'en reste pas moins que dans les deux discours la même notion n'a

pas les mêmes harmoniques et que, dans le second, la perfection légale évacue un peu rapidement l'axiome évangélique à qui l'on semble faire signifier la séparation de l'Église et de l'État. Sommes-nous ici dans le cas prévu par un récent discours du Saint-Père, où il faudrait préférer l'enseignement du Pasteur à la théologie du laïc ?

Le même manque de « clarté absolue » se manifeste avec évidence à l'étage inférieur. Certains Espagnols, suivis, on l'a vu, par leur chef, voient dans l'État catholique l'expression d'une société ou nation catholique. Un autre Espagnol refuse cette liaison comme dangereuse; il dit : démocratique. Voici son texte : (*Documentation française,* n° cité, p. 22) :

Dans le raisonnement de Serrand, il y a une erreur d'origine : considérer que l'État catholique est seulement l'expression d'une société catholique, c'est lui donner une base démocratique, alors que c'est surtout l'expression du devoir de l'État de professer la religion véritable, comme les autres sociétés et les personnes naturelles.

Il est flatteur pour notre chétive personne de servir de plastron à d'éminents Docteurs, mais ce raisonnement n'était le mien que par hypothèse : un certain nombre de théologiens aboutissant également à l'État catholique à partir de la nation totalement catholique, j'aurais préféré qu'ils s'accordent sur cette notion basale; les uns entendent par là une nation unanimement et tranquillement catholique, les autres une nation dont la majorité ou seulement l'importante minorité est dynamiquement, et le reste, sociologiquement, catholique.

Que les deux arguments aboutissent à la même conclusion, cela n'avait rien que de prévisible : mais du point de vue de mes estimés confrères sociologues et canonistes, la divergence des prémisses ne semblait pas sans intérêt. Résolue, elle permettait de transformer en

la thèse l'une ou l'autre hypothèse. Non résolue, elle pourrait laisser croire que les circonstances de fait affectent la doctrine, comme dit *Arbor*.

M. Escudero a-t-il été sensible à la difficulté, à cette divergence entre les deux arguments ? C'est sans importance et pareillement les réactions possibles de ceux de ses compatriotes — et le *Caudillo* peut-être — qui se seront vus sans ménagement traiter de démocrates. M'intéresse davantage ce fait que sa justification de l'État catholique n'est pas la même que d'autres justifications officielles.

Pour reprendre haleine, disons que les partisans de justifier l'État catholique par la société catholique ne sont pas d'accord sur cette notion, et que cette justification est récusée à son tour comme démocratique par M. Escudero qui fait appel au devoir de l'État en tant que tel. L'État catholique jouit donc de plusieurs « clartés absolues » qui se neutralisent légèrement.

Resterait à savoir si la dernière clarté aussi est absolue. Je me mets ici en situation d'infériorité, sans complexe d'ailleurs, car si mon excellent contradicteur peut accuser la faiblesse de mon génie devant sa doctrine, il voudra bien m'excuser sur les difficultés du contexte français.

Mais il faut d'abord se réjouir de voir, même seulement esquissé dans la démarche de M. Escudero, un accord entre des théoriciens de chrétientés aussi psychologico-sociologiquement diverses que les États-Unis et l'Espagne. Un grand pas sera fait dans la pensée, et peut-être même vers l'action, si l'on arrive à s'entendre pour tenter de distinguer et définir les notions de société civile, de corps politique, de peuple, d'État, de régime, de gouvernement, de législation, en vue de mieux analyser d'abord leurs rapports entre eux, puis leurs rapports avec le catholicisme. J'entends sous ce dernier mot aussi bien des réalités sociologiques telles que l'Église, le citoyen chrétien, les catholiques d'un pays

considérés dans leur ensemble, leurs diverses associations et institutions, que des réalités morales telles que les devoirs envers Dieu, envers la vérité, envers la religion, envers l'Église.

Ce n'est qu'après un tel effort que l'on pourra employer entre théologiens et politiques, et non plus seulement entre journalistes et polémistes, l'expression État catholique. Léon XIII a lancé aux Français la distinction pratique entre législation et régime; J.-C. Murray a consacré une note brève très intéressante (*Theological Studies,* juin 1951, pp. 158-159) à définir les divers concepts politiques. On dit que Maritain aussi a distingué corps politique et État. On voit que M. Escudero met une distance entre État et Société. Il y a là autant de promesses. Mais de l'encre aura coulé sous les ponts avant qu'on arrive à une doctrine politique chrétienne qui ait les avantages de ce qu'on appelle la doctrine sociale chrétienne sans en avoir les inconvénients. Je crains que pour passer du langage oratoire au langage juridique, ennemi des métonymies et des synecdoques, et du langage juridique à la réalité politique, ennemie des abstractions et sensible aux rapports de forces plus qu'aux exhortations morales, des formules comme les droits de la vérité, le devoir de l'État à professer la vraie religion et d'autres, n'aient besoin de passer longuement par les hauts fourneaux de la spéculation théologique et les laminoirs de la recherche historique. Pour être concret, je reviens à la notion de l'État et à son devoir de professer la vraie religion. Selon M. Escudero :

> L'État catholique est concevable en principe dans une société où seule une minorité réduite serait catholique. Mais dans ce cas on peut assurer que l'intolérance causerait de plus grands maux à la religion que la tolérance. C'est ce qui explique le régime de liberté que le récent concordat... maintient dans la zone de Protectorat marocain...

Le respect des minorités, écrit-il un peu plus loin,

> ne doit pas être interprété comme la reconnaissance à l'er-

reur d'aucun droit, mais comme une soumission de l'idéal à la réalité par raison de prudence...

Que de questions soulevées ici. Soumettre l'idéal à la réalité n'est-ce pas s'éloigner de la « perfection légale »? Cette tolérance ne va-t-elle pas à sacrifier aux *intérêts* de la religion de la vérité les *droits* de la vérité de la religion. Les droits de la vérité sont-ils davantage la vérité du droit que les droits de la personne physique ou morale? Et l'État, pris comme tel, en dehors de la société politique, quelles sont ses relations avec Dieu? Si on le dit tenu à « professer la religion véritable... comme les personnes naturelles », en quel sens? Veut-on dire qu'il aura, comme tel, la foi et que la grâce intérieure d'assentiment qui l'élèvera au-dessus de sa nature lui sera donnée par Dieu, compte tenu de la libre élection divine (IIa IIae, q. 6, a. 1)? Alors quelle concurrence à l'Église, si on ne lui fait place dans l'Église? Or comment reconnaître la vraie religion sans la foi? Si l'État est composé d'incroyants, et que comme État il soit tenu à professer la vraie religion, où planter cette obligation? Passer du devoir naturel de l'État de servir Dieu créateur au fait de la reconnaissance surnaturelle de l'Église comme fondée et régie par Dieu rédempteur n'est pas aussi facile qu'on le dit parfois à intégrer dans le corps de la morale sociale naturelle. Comme il n'est pas facile même avec des rois comme saint Louis, de réaliser l'État catholique qu'ont rêvé des clercs.

Mais comme dit Bossuet, « où vais-je me perdre, dans quelle profondeur, en quel abîme? » Il est temps de m'arrêter. Je n'ai voulu que poser une volée de questions, pour atteindre à l'absolue clarté. Ou mes questions sont valables, ou non. Si oui, il serait intéressant qu'on y répondît. Si non il serait charitable qu'on le prouvât. Dans les deux cas je serais heureux de rentrer dans l'Église du silence.

A.-Z. Serrand.

M. PHAM VAN DONG EST UN BARINE

LORSQUE *les premiers signes des événements que l'on connaît et qui devaient être de si grande conséquence apparurent en Indochine, le nom de M. Pham Van Dong, le chef de la délégation du régime républicain vietnamien dit Vietminh, à Genève, était assez peu connu du public vietnamien. C'est le sort de tous ceux qui vivent et travaillent dans la clandestinité.*

Ce n'est pas forcément la coutume. Sous le nom de Nguyên Ài-quôc (Nguyên le Patriote), le nom de M. Ho Chi Minh circulait depuis longtemps de bouche à oreille, par cette rumeur souterraine qui va plus loin qu'on ne le croit généralement. (Malraux, entre parenthèses, considère la propagande de bouche à oreille comme de grand effet.) La position idéologique du leader du Vietminh comptait peu. Le fait essentiel qui comptait sur le peuple des villages était qu'il faisait suite à cette lignée d'hommes qui ont perpétué le souvenir de la nation. La liste en est longue. Mais les plus connus furent l'empereur Ham-Nghi à la fin du dernier siècle, le mandarin Phan Dinh Phung vers la même époque, qui prit les armes « pour le service du roi », le prince Cuong Dê, qui émigra au Japon vers 1900, avec Phan Bôi Châu, grand lettré et grand écrivain, Nguyên Haï Thân, très étonnant poète, Phan Chu-Trinh, qui fut exilé en France, les empereurs Duy-Tân et Thanh-Thaï, exilés à l'île de la Réunion, etc. Le réformisme chinois de la fin du XIXe siècle, dû à l'impulsion de Liang Chi-chao, et qui

provoqua un coup d'État contre la dynastie naandchoue en Chine, fut le premier signe de ce qu'on nomme l'impact occidental. Puis vint Sun Yat Sen, avec son triple démisme. Tous ces mouvements eurent des échos tardifs au Vietnam et provoquèrent des remous dans le milieu des lettrés d'Ancien Régime. Jusque-là cependant l'inspiration du nationalisme vietnamien venait du passé. En ce sens passéiste, son climat est celui du nationalisme irlandais ou juif. C'est avec M. Ho Chi Minh qu'il prit une orientation occidentale (Moscou étant occidental, vu de l'extrême Asie; en un sens, le marxisme est un phénomène occidental), jusqu'à se nier, dans une sorte de dialectique des contraires. Mais le sentiment originel qui détermina son action est celui même de ses prédécesseurs.

Comme le chef du Vietminh, M. Phàm Van Dong est originaire de la région du Nord-Annam, le Thanh-Nghê-Tinh (les trois provinces de Thanh-hoa, Nghê-an et Ha-tinh). C'est une des vieilles marches du Vietnam jusqu'aux environs du Xe siècle. Au delà, vers le sud, s'étendait le royaume de Champa. Lors des invasions chinoises, les Vietnamiens se sont toujours repliés dans cette région d'où ils devaient repartir pour la victoire. Au début du XVe siècle, la dynastie des Ho a établi un moment ici, à Thanh-hoa, la capitale de Tây-do. L'ancêtre de la dynastie des Lê, fondée au XVe siècle, est parti également d'ici. Les tombeaux des ancêtres de l'actuelle dynastie des Nguyên, les ancêtres de l'empereur Bao Daï, s'y trouvent également. Ce fut à Thanh-hoa que Ho Chi Minh orchestra une intense propagande en faveur de Bao Daï, alors prince Vinh Thuy, et le fit élire à 80 % des voix. Il y a dans cette région plus de mandarins, de lettrés qu'ailleurs, de descendants de familles influentes ou illustres. Et un dicton reprochait même aux « gens du Thanh et du Nghê » de se prévaloir de leurs « relations puissantes ». La vieille culture semble s'y être conservée dans les familles, et de grands

souvenirs y sont demeurés vivaces. Région pauvre, rude et montagneuse, avec de petites plaines côtières, elle produit des hommes fiers et fermés, entreprenants, des fondateurs de dynastie et des révolutionnaires.

Il semble donc bien que M. Pham Van Dong appartienne non seulement à un milieu ardemment national mais aussi à ce qu'on appellerait ailleurs un milieu « aristocratique ». Son père, plus précisément, était un dignitaire à la cour de Hué. Ce n'est pas la première fois que la révolution est faite par des barines.

La conquête française, il est aisé de le deviner, a provoqué une substitution d'une classe sociale à une autre, déterminé un bouleversement social profond. La situation errante et infortunée de bien des lettrés dans une société et une civilisation crépusculaires nous est révélée par les poèmes ironiques et douloureux de Trân Kê Yuong. Pendant longtemps les lettrés ont refusé de coopérer avec le nouveau régime. C'est souvent de milieux singulièrement humbles que sont sortis certains des hauts personnages vietnamiens du début de la colonialisation. Pour toutes ces raisons, la hiérarchie des valeurs sociales, la situation des personnes ne se présentent pas pour le colonisateur ou le pays colonisé de la même manière, dans la même perspective et pour ainsi dire dans la même mythologie. Le pays, historique, est devenu clandestin et muet.

Le concept d' « aristocratie » ne désigne pas, certes, la même réalité sociale qu'ailleurs. Contrairement au Japon, qui a prolongé jusqu'au milieu du XIXe siècle le régime féodal, le Vietnam n'a pas connu de noblesse féodale. La classe dirigeante était formée par le corps des lettrés. *Il s'agissait d'hommes qui se choisissaient de partout par une sorte d'auto-élection de la culture, qui, à travers le perfectionnement de l'individu, visait au bon gouvernement de la cité. Ceux qui se présentaient et réussissaient aux concours de l'État formaient le corps des mandarins. Les autres vivaient dans la*

retraite. Mais ils étaient liés par une même doctrine et partageaient la même influence. Entre le prince et le peuple ils représentaient la conscience de la nation. Les premiers feraient penser au clergé séculier de l'Église et les autres aux moines. Il n'y avait pas non plus d'aristocratie de la fortune. La terre était très partagée et la faiblesse des échanges, manifestée dans le faible emploi de la monnaie, était due au fait que l'économie des communautés rurales qui formaient le fondement du pays était une économie de subsistance, self-sufficient, *fermée et autarcique. L'aristocratie était celle de la culture et de la fonction publique.*

Ces traits de la structure sociale continuent de se reconnaître dans le réflexe vietnamien. C'est là aussi quelque chose que les sociétés occidentales, fondées sur l'économie monétaire, ont du mal à saisir dans les hommes et les événements du Vietnam.

Il est certain que, comme tous les chefs marxistes vietnamiens, c'est du nationalisme, de la réaction du sentiment national humilié, que M. Pham Van Dong est arrivé au communisme. C'est ce qui lui permet de conduire des troupes dont le sentiment reste au fond nationaliste et pour lesquelles un marxisme abstrait n'a presque pas de sens. Du nationalisme traditionnel il a dû lui-même passer, au moins intérieurement, à la démocratie parlementaire à la manière de Liang Chi-chao et de Rousseau, pour aboutir au communisme. Mais c'est parce qu'à aucune de ces étapes il n'a trouvé pour lui et pour son pays une issue ou une main secourable pour le rapprocher de l'Occident. Si le régime colonial avait su créer les soupapes de sûreté aux endroits voulus, s'il n'avait pas cru que la sûreté consistait à boucher toutes les issues, les événements indochinois eussent sans doute pris un autre cours.

Une grande partie de la vie de M. Pham Van Dong nous est cachée par l'ombre de la clandestinité. Il semble avoir fait des études au collège Quôc-tu-Giam de Hué.

Celles-ci ont dû être vite interrompues, puisque, très jeune, à l'âge de vingt ans, il fut arrêté pour activité politique. On dit qu'il était déjà, à ce moment-là, communiste. Encore que l'accusation soit généreusement utilisée pour qualifier toute sorte d'activité estimée nocive, le fait pourrait n'être pas invraisemblable, puisque le parti communiste indochinois a été fondé en 1925 en Chine et se montra aussitôt très actif. Il fut condamné et envoyé au bagne de Poulo-Condore. C'est une île qui ne fait certainement pas penser à un Eldorado. On dit que sa santé fragile serait due au régime qu'il y connut et au traitement qu'il reçut de la police. Je n'ai aucun renseignement sûr là-dessus. Mais nous ne sommes plus aujourd'hui naïfs. Nous ne voyons que trop que les maux que nous tolérions trop facilement dans certaines régions du monde ont gagné jusqu'à l'Europe. En 1936, M. Pham Van Dong fut libéré, grâce à la formation en France du gouvernement de Front populaire. Il travailla pendant quelque temps, à des fonctions assez subalternes, dans un journal, La Volonté indochinoise, *dirigé par un colon français, M. de Montpezat, quelque peu « rouspéteur » et assez redouté de l'Administration. Il gagna ensuite Moscou. C'est là sans doute qu'il s'est cultivé. Mais sur toute cette partie de sa vie on sait peu de chose.*

Sous l'occupation japonaise, il revint en Indochine. Il collabora activement avec des officiers français de la résistance indochinoise. Il exerça son activité dans la région de Thai-Nguyên sous le nom chinois d'A-Tong. En 1946, il devint ministre des finances du gouvernement Ho Chi Minh. Il eut l'idée de favoriser la formation d'une banque privée. Aux nationalistes qui lui suggéraient les formules du dirigisme avec la secrète intention de lui plaire, il affirma délibérément sa préférence pour le libéralisme économique. La conférence de Fontainebleau, en juillet 1946, révéla en lui un diplomate. Au contraire du général Giap qui, à la conférence

de Dalat, se montrait tantôt chaleureux, amical et familier, tantôt violent et passionné, M. Pham Van Dong parlait en diplomate froid, précis, poli et ferme. On le dit peu enclin à s'extérioriser.

Moins tenu par la lettre de l'orthodoxie que M. Truong Chinh, le secrétaire général du Tongbô, plus « dialectique » en somme, semble plus capable de saisir les mouvements de l'opinion occidentale et particulièrement de l'opinion française. Vice-président du gouvernement Ho Chi Minh, il sera peut-être plus capable qu'un autre de fournir le test sur le terrain même du Vietnam et de l'Indochine que la coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest est possible et que des nations pacifiques comme l'Inde, la Grande-Bretagne ou la Suède n'auraient pas à envisager à ce sujet un Agonizing reappraisal. *L'Union française a la chance d'être au point d'équilibre des deux plateaux de la balence des forces. C'est ce que M. Pham Van Dong semble avoir compris dès son premier jour à Genève.*

Il allait, à l'époque de Fontainebleau, avec simplicité à un petit restaurant vietnamien de la rue Monsieur-le-Prince. C'est un style de vie qui le différencie profondément des ministres élégants et luxueux de l'autre bord. En comparant ses photos, il me semble qu'il a maigri depuis 1946. La vie d'un ministre en zone vietminh n'a rien d'une agréable sinécure. Elle est celle d'un soldat au milieu du combat. Et elle comporte des responsabilités écrasantes, le spectacle torturant des souffrances qu'on subit et de celles qu'on impose pour la réalisation d'un idéal abstrait. — Et si l'on se trompe ?... Telle est la tragique grandeur du héros, environné, comme dit Sartre, des incertitudes et des questions comme par des « falaises ».

PIERRE DODINH.

Chroniques

ARTS

SUR L'ÉCHELLE DU TEMPS

L'art de l'Occident chrétien — c'est-à-dire celui qui s'étend des premiers siècles de notre ère jusqu'aujourd'hui dans le temps, et qui dans l'espace a suivi les mouvements des peuples rattachés, peu ou prou, à l'Empire romain — possède une personnalité irréfutable. Parmi toutes les expositions qui animent ce printemps, quelques-unes l'affirment avec une évidence toute particulière.

En premier lieu, c'est l'exposition des *Manuscrits à peinture en France du VIIe au XIIe siècle* à la Bibliothèque Nationale. Une vaste enquête menée depuis la guerre dans les fonds des bibliothèques et des collections de tout notre pays a fait revenir au jour des trésors inconnus, dont un choix constitue l'essentiel de cette exposition. Une telle manifestation ne se résume pas. Tout d'abord parce que la multiplicité des écoles, des centres d'enluminure, encore mal connue, est rebelle à tout classement trop strict. Ensuite parce que les pièces présentées, très variées, sont relativement irréductibles les unes aux autres. Voyons simplement quelques aspects de ces questions.

Les clercs et les couvents sont de beaucoup les principaux producteurs. Parfois ils firent appel à des artistes laïcs connus; ce mouvement s'accentua après le moyen âge. Cependant, dès les débuts, il y eut des itinérants qui se louaient, de monastère en monastère, de prince à prince. Les religieux eux-mêmes n'étaient pas stables : les échanges entre communautés, les fondations nouvelles les répartissaient sans cesse à travers toute la chrétienté. Il est donc difficile de décider, pour des raisons de style et d'exécution, que telle œuvre fut exécutée dans tel ou tel centre. Certes, il y a des

écoles connues : à l'époque carolingienne, celles du Rhin, de Tours, Reims, Corbie, Metz, celle dite franco-insulaire; à l'époque romane, celles du Nord, de Normandie, de la Loire, de Paris, de Champagne, de Bourgogne, du Midi, subdivisées encore en nombreux ateliers d'abbayes. En gros, l'influence dominante fut byzantine, mais les peuples du Nord tôt évangélisés devinrent à leur tour propagandistes zélés, et leur art du décor, de l'entrelac, du zoomorphisme se répandit abondamment. La technique et le sens plastique se développèrent, évoluèrent; l'iconographie suivit le cours de la foi, et par exemple on passa de l'Ancien au Nouveau Testament, puis au culte de la Vierge. L'exposition est donc bien plus l'expression d'une prodigieuse richesse que d'une voie nette et simple. C'est une manifestation moins spectaculaire peut-être, mais plus intéressante encore que les *Vitraux de France* présentés l'an passé au Musée des arts décoratifs; et d'une importance capitale dans la naissance de l'art pictural d'Occident.

Pendant ce temps, Bordeaux, dans le cadre de son Festival, offre aux amateurs d'art une comparaison entre les peintures flamandes, espagnoles, portugaises du XVe siècle au XVIIe siècle. Ici, les œuvres souvent encore jamais exposées sont venues de pays étrangers : leur rassemblement est un événement sans doute unique dans l'histoire passée et future, et permet, outre l'admiration, un travail efficace de comparaison auquel se livrent des spécialistes venus du monde entier.

Après l'ère gothique, qui fut surtout celle des retables et du fond d'or, la peinture subit une nette influence italienne; mais bien vite la découverte des Van Eyck relative à la peinture à l'huile et leur prestige gagnèrent en influence sur tout le monde atlantique. Ceci se situe dès le milieu du XVe siècle. Cependant il ne faudrait pas sous-estimer la permanence des écoles locales antérieures. Catalans, Castillans, Portugais conservèrent des traditions, avec leur caractère et leur personnalité. Les Flamands surent, avec une technique poussée à la perfection, trouver une expression humaine et cosmique du sentiment religieux. Les Espagnols, plus âpremnt réalistes, introduisirent toujours un élan de transcendance, tout en demeurant plus longtemps en contact avec leur art traditionnel. Les Portugais restent plus aimables sans cesser de respecter la réalité, mais une douce exu-

bérance se fait jour qui aboutira plus tard, sous l'impulsion des richesses coloniales, au style manuelin.

Des œuvres, parmi les plus belles et les plus rares, ont été prêtées volontiers par les pays intéressés qui ont compris l'intérêt de cette entreprise. Bordeaux se hisse par là au niveau des capitales, et désormais, chaque printemps, les yeux des historiens d'art et du public se tourneront vers sa « Galerie des Beaux-Arts ».

A l'opposé du millénaire, c'est l'art splendide de *Renoir* (Galerie des Beaux-Arts, Paris) et de *Picasso,* de 1900 à 1914 (Maison de la Pensée française), qui nous est proposé. Renoir n'est plus discuté; à dire vrai, il le fut, jadis, moins que ses amis impressionnistes dont il se sépara en 1886. Au bénéfice de « l'œuvre contre le Taudis » cent toiles du maître avaient été groupées. On en peut, une fois de plus, tirer la leçon d'un artiste qui, entraîné par son amour exclusif et personnel de la peinture, de la couleur, de la nature, abandonne les théories et les écoles pour se réaliser pleinement. Cependant, pour admirables que soient les personnages de Renoir — il fut un des rares à bien peindre les enfants — il n'y faut point chercher de préoccupations psychologiques ou sentimentales.

Picasso, c'est une autre histoire. Artiste de génie, il est peut-être moins peintre que d'autres; mais il crée. Tout ce qu'il touche, tout ce dont il s'inspire prend une saveur nouvelle, une autorité inattendue. Expressionniste de caractère, il est attiré par l'accident de la forme, par l'anomalie : il leur impose l'universalité, et avant tout les soumet à un impératif plastique absolu. C'est ce qui fait sa grandeur, avec le sens de la création; il fait des objets, des tableaux vivants, qui prennent place dans un monde réel, même s'il est différent de notre univers quotidien. On trouve ici trois de ses périodes : la bleue, la rose, la cubiste. De toutes les leçons qu'il sut retenir, assimiler, développer, celle de Cézanne fut la plus déterminante : elle s'associait en lui à ce goût inné de l'expression en valeurs plus qu'en couleurs, valeurs qu'il put matérialiser parfois par de purs moyens graphiques. Par là il retrouve en toute intensité le style pur et simple des créateurs médiévaux. Que l'on ne croie point, au long de sa carrière, à mille évolutions sans lien entre elles : quelques œuvres oubliées de ce temps (le principal de l'exposition est

fait d'œuvres venues des musées de Moscou) prouvent que les plus récents avatars de son art ont leur origine dans ses premières manières.

Dominant l'ensemble des temps, l'exposition de prestige des antiquaires au Musée des arts décoratifs, sous le titre *Chefs-d'œuvre de la curiosité du monde*, donne fragmentairement un raccourci de l'histoire de l'art universel, de l'Orient, l'Occident, des temps les plus reculés à la fin du XIXe siècle. On y retrouve cette unité d'esprit de l'art d'Occident, comparé aux pièces des autres civilisations qui ne font pas défaut.

ROBERT VRINAT.

LIVRES

D. W. S. LIDDERDALE : *Le Parlement français.*

C'est une situation peu banale que de recevoir des mains d'un étranger une étude sur nos institutions nationales où le Français, même spécialisé, trouve à s'instruire; c'est pourtant le paradoxe que représente l'ouvrage de M. Lidderdale sur le Parlement français[1]. Son livre est en effet la première étude approfondie parue sur le fonctionnement de notre système parlementaire : il décrit avec une minutie précise les rouages du mécanisme, passe en revue toutes les dispositions du règlement, tire de l'ombre des organes mal connus du public, telles les grandes commissions parlementaires. On trouvera, à le lire, le mot de maintes énigmes posées au profane par le déroulement de l'actualité politique et la clé de certaines surprises parlementaires. Les spécialistes le consulteront assidûment, et il n'est pas besoin de le leur recommander. C'est au grand public qu'on souhaiterait le faire lire : en dépit de son caractère technique, il trouve moyen d'être vivant, attachant même.

1. Paris, 1954; Colin, XX-295 pp.

Sans doute est-ce un vœu parfaitement illusoire, mais est-ce une raison pour ne pas le formuler ? Il faudrait que chaque Français qui médit du parlementarisme parcoure cette étude. Ni à droite ni à gauche le Français moyen n'a beaucoup de sympathie pour le système, et le fond de l'opinion est assez antiparlementaire. Peut-être à juste titre, mais si rarement en connaissance de cause. A lire l'étude de M. Lidderdale, le citoyen se rendrait compte que les choses sont moins simples qu'elles n'en ont l'air, ou qu'il ne le croit, il prendrait une vue plus objective et plus juste des problèmes, il mesurerait plus exactement la complexité des choix en matière politique. L'ouvrage de M. Lidderdale contribuerait ainsi à cette éducation civique dont on déplore, non sans raison, l'absence : qui s'étonnerait que ce service nous soit rendu par un Britannique ?

René Rémond.

La Guerre et la Paix

On me dira que je ne sais pas apprivoiser, mais il n'importe : Picasso m'a toujours paru d'une sauvagerie surprenante, d'un abrupt singulier. Ce n'est pas le relief d'une planète étrangère, c'est au moins celui d'une géographie intérieure qui, pour être en nous parfois, n'en est pas plus facilement ouverte à ce tourisme sentimental dont on attend le bonheur parfaitement familier et docile. Or voici ce grand, ce beau, ce livre aussi peu croyable que le billet gagnant d'une loterie qui permet de vivre plusieurs jours avec l'homme-vedette, avec le personnage-dieu.

Picasso auteur des deux toiles de cent mètres carrés, *La Guerre et la Paix*, est plus sauvage que jamais. Sauvage comme un pic. Entendre par là que ces deux œuvres sont d'autant plus proches de nous, fabuleusement proches, que leur auteur, devenu pur langage, s'éloigne pour nous mieux laisser seuls devant elles. Mais l'œuvre a parcouru un chemin, elle n'a pas pris naissance en une nuit. Que l'on nous donne alors la géographie même de cette route, les deux-cent-quatre-vingt-deux dessins et peintures qui en constituent le progrès de la conception, le développement, la création, le rêve et l'accouchement, il semble que l'image même de

Picasso-homme doive s'en trouver modifiée. Car enfin ce dossier énorme de *La Guerre et la Paix*[2] prouve d'abord que Picasso a une épaule et qu'on peut regarder par-dessus; qu'il a une main et qu'il est possible de la voir. La *main, doigts* de Picasso : comme on les suit bien, en leur danse, en leur travail ! Et, à la fin, cette leçon fondamentale : à savoir que la création du grand peintre est nue, sans mythologie, davantage semblable au geste de n'importe quel ouvrier qu'au geste du premier dieu venu. Que nous apprenions cela à la faveur d'un album d'une qualité merveilleuse, à qui l'atelier de Fernand Mourlot a donné le meilleur de lui-même et où la reproduction, dans sa vertu technique, atteint elle-même au chef-d'œuvre c'est entendu. Mais je voudrais aussi dire que nous parvenons ici à l'essentiel parce que nous mettons notre regard dans celui de Claude Roy, dont le texte d'accompagnement est lumière pure, et lumière intérieure, splendide compréhension, magnifique connaissance. Claude Roy est celui qui a vécu l'œuvre, non celui qui emploie un phare pour l'exposer. Il ne se penche pas sur elle, dès le départ il est en elle. Je ne sais plus qui a dit que son commentaire donnait dans le « portrait littéraire ». Il fallait ne pas avoir lu pour ainsi dire. En vérité, avec *La Guerre et la Paix,* l'art est au monde. Et si fort, si apaisé, qu'il y demeurera toujours.

GABRIEL VENAISSIN.

Bon Dieu rit

Le livre d'Edris Saint-Amant, *Bon Dieu rit* (chez Domat) mérite mieux qu'une simple mention. Il apporte au public français un bon spécimen de roman haïtien. L'auteur appartient à une tradition sociale qu'ont illustrée auparavant Anthony Lespès et surtout Jacques Roumain, eux-mêmes trop peu connus chez nous. Elle ne résume pas Haïti ni n'en reproduit adéquatement tous les traits. Communiste, Edris Saint-Amant, comme le poète René Depestre, vise à des fins de propagande : elles ne percent cependant ouvertement qu'en d'assez rares endroits. Son ouvrage développe deux

2. Éd. Cercle d'Art.

thèmes principaux : la lutte entre le christianisme intransigeant, représenté ici par un pasteur protestant, et la tradition africaine du vandou au milieu des craintes superstitieuses qu'inspirent les châtiments du Christ ou les vengeances des « loas » — et d'autre part la condition des paysans que pressurent les grands propriétaires, le fisc, les usuriers; il est peut-être poussé au noir; il laisse à d'autres le soin de célébrer la beauté de la nature, la gentillesse ou la gaieté spontanée du peuple; n'y cherchons pas plus un tableau complet de Haïti que nous ne chercherions en Maxence Van der Meersch un tableau complet de la France. Aussi bien n'abuse-t-il pas de la couleur locale ni du langage créole; tout au plus glisse-t-il çà et là quelques mots à expliquer : « assoror » qui désigne le tambour vandou, « grand nèbre » pour « grand propriétaire »; mais il a tort de traduire « plaçage » par « union libre », car ce dernier terme implique des connotations morales ou idéologiques autres que le fait avant tout social du « plaçage » haïtien. Très humain, le livre peut donner un regain de vie à une école qui a dominé la littérature à Port-au-Prince depuis un quart de siècle et qui peut-être s'y épuise, mais qui, sauf en un seul cas — *Gouverneurs de la rosée,* de Jacques Roumain —, n'avait pas encore atteint Paris.

AUGUSTE VIATTE.

THÉATRE

L'art du mime connaît une brillante renaissance en France; c'est, sauf erreur, à la suite des recherches et de l'enseignement de Decroux. Mais, tandis que Decroux cherche à exprimer le sens tragique de la vie et même plus précisément de la condition humaine ou inhumaine de l'homme contemporain, tandis que Jean-Louis Barrault conçoit la pantomime comme une sorte de poème dramatique, Marcel Marceau essaie — le plus souvent avec succès — de nous donner sur la scène ce que Charlot nous donnait sur l'écran : une caricature animée à partir d'observations précises. En cette fin de saison, Marcel Marceau présente au Théâtre de la

Renaissance des « pantomimes de style » et des « pantomimes de Bip » dont quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre : *le tireur de corde, l'escalier, la douche, David et Goliath, Bip dompteur, Bip père de famille.*

Un article plus long sur ce spectacle devrait avoir pour titre « Réalité et fantaisie », plutôt que « Réalité et poésie » : l'imagination du mime reste attachée à une perception très précise du réel et de ses contours; elle favorise moins une évasion qu'une reconstruction; elle stylise au profit d'une vérité plus profonde que l'apparence photographique. Il semble que la part du rêve soit plus grande dans la seconde partie du spectacle : mais c'est peut-être surtout l'effet de la spirituelle musique d'Edgar Bischoff qui accompagne *Les trois perruques,* d'après la comédie de Nestroy. Après avoir caché sous trois perruques ses cheveux roux, le héros de l'aventure trouve le bonheur, sans perruque, auprès d'une rousse : la pantomime, ici encore, est essentiellement une caricature animée, joliment et drôlement mise en scène. Marcel Marceau a-t-il complètement échappé au danger du genre? La fantaisie qui brode autour d'une histoire légère ne trouve guère dans cette histoire des raisons de s'arrêter : quelques épisodes pourraient ici être coupés, non parce qu'ils ne sont pas réussis, mais parce qu'ils sont superflus.

C'est, d'ailleurs, une difficulté analogue qu'illustre la caricature satirique d'*Ève et les penseurs.*

La critique s'est montrée très dure pour *Ève et les penseurs* et on comprend fort bien pourquoi en quittant le Théâtre de la Huchette. Il conviendrait cependant de chercher ce que l'auteur a voulu faire. M. Jean Loisy est d'abord un poète, le vrai poète des *Nocturnes,* de *Jeux et Lumière.* Quand le démon du théâtre lui a fait signe, il s'est tout naturellement tourné vers l'histoire, car, là, pour qui sait voir, le réel unit la poésie au drame : *Marie Stuart, Le Roi de l'ombre,* dans leur austère et tragique grandeur, n'annoncent pas un auteur comique et la farce satirique d'*Ève et les penseurs* a violemment surpris. En fait, à l'origine de cette pièce, il y a une vision essentiellement dramatique du temps présent, celle que le poète a si souvent chantée :

> Je suis l'homme d'un temps dont la lueur expire...
> Nous voici les maudits d'un astre désolé...
> Ils marchent, figurants du dernier music-hall...

Le poète assiste à la fin d'un monde et, s'il se découvre un esprit aristophanesque, c'est pour rendre tragiquement grotesque le contraste entre « la montée des périls » et, si l'on peut dire, la descente des intellectuels.

Il y a là un professionnel de la littérature catholique et un professionnel de la littérature révolutionnaire : pour eux et leurs amis, un prix littéraire international représente l'événement capital du temps présent. Il ne s'agissait sûrement pas, dans l'esprit de M. Jean Loisy, de refaire *Vient de paraître* d'Édouard Bourdet, d'écrire une comédie de mœurs, comme on disait jadis, mais d'illustrer dans une farce ce mot d'un personnage : « tous ces êtres sont absents d'eux-mêmes ». M. Jean-Jacques Gautier remarquait dans *Le Figaro* : « N'est-ce pas une gageure de choisir un sujet drôle et de le traiter tristement ? » La gageure, semble-t-il, fut plutôt de choisir un sujet triste et de le traiter drôlement.

Le problème était alors, pour l'auteur, de savoir si la drôlerie pouvait soutenir cinq actes. Les mots qui font rire ne manquent pas; le « chrétien de choc » et « les explorateurs du gouffre humain » amusent franchement le public jusqu'au premier baisser de rideau. Mais, à ce moment-là, leur vie de fantoche est terminée et pour entretenir leur survie l'auteur doit mêler à la farce une comédie sentimentale qui ralentit le mouvement de la pièce. L'excellent acteur qu'est M. Marcel Cuvellier, pas toujours aidé par ses camarades (sans doute, après quelques représentations, le sera-t-il mieux), conduit difficilement jusqu'au bout une intrigue qui n'ajoute plus grand'chose à la satire.

La Cocktail-Party de T. S. Eliott est le contraire d'une pantomime : des entrées et des sorties de personnages volontairement arbitraires représentent à peu près le seul aspect scénique de la pièce; l'action reste intérieure et consiste dans la découverte que quatre personnes font de leur destinée; cette découverte, en outre, n'a pour cause occasionnelle qu'un très mince événement, le départ irréfléchi de Lavinia quittant son mari, Edward; le meneur de jeu est un psychiatre, de sorte que le jeu est entièrement dialogue, et même dialogue de chaque personnage avec soi-même, la thérapeutique de sir Henry consistant moins à imposer sa direction aux consciences qu'à rendre chacune consciente de

la direction qui lui est propre. Le drame est essentiellement mystique, sa forme est poétique, mais il se déroule dans un milieu mondain représentant ce qui semble être le plus loin de la vie mystique et le plus rebelle au langage poétique : aux difficultés d'une action où l'extériorisation théâtrale est presque réduite à la présence des acteurs, T. S. Eliott ajoute les paradoxes de la présence tragique de Dieu dans un salon londonien et d'une cocktail-party aux propos versifiés.

L'œuvre mériterait une longue analyse. Trois grands thèmes sont entrelacés. Le thème du passé : le passé n'est pas du présent en conserve; ce qui passe n'est pas, à mesure, enregistré sur un film de sorte que se souvenir serait revoir nos « actualités » sur l'écran de la mémoire; reconnaître le passé, au contraire, c'est découvrir ce que couvrait le présent, c'est connaître sous un nouveau jour ce qui avait été vu sous une autre lumière, et vivre, c'est justement accepter cette re-connaissance avec reconnaissance. Le thème de la communication ou plutôt de la non-communication : vivre sous le regard, c'est vivre en images; me voyant surtout à travers les images que l'autre me renvoie, je ne sais guère qui je suis; c'est pourquoi, l'enfer, c'est soi-même; moi, cet inconnu..., formule synonyme de : moi, ce solitaire... Le thème du choix : si j'ai bien compris, il renverse la perspective bergsonienne : le moi qui choisit est le moi superficiel; le moi profond est un moi qui est choisi.

Lavinia a aimé Peter qui n'a pu l'aimer et qui aime Célia. Peter aime Célia qui aime Edward. Edward a cru aimer Célia mais n'aime personne et ne peut vivre sans sa femme Lavinia. Le psychiatre va procéder à une mise en place : Edward, incapable d'aimer, Lavinia, incapable d'inspirer l'amour, ne sauraient mieux faire que d'accepter leur mariage, et avec lui une existence à deux dimensions, rendue heureuse par sa médiocrité même; bref, pour eux, que la cocktail-party continue... Célia cheminera selon la troisième dimension : ce sera le bonheur dans l'imitation de Jésus-Christ, jusqu'à la Croix. L'image de Célia crucifiée par des sauvages bouleverse Peter sans l'arrêter sur le chemin qui est le sien et qui le conduit, écrivain célèbre, à Hollywood.

Une analyse minutieuse ferait ressortir la subtile composition de cette pièce qui se joue sur plusieurs plans, la manière dont elle éclaire le drame de chacun des quatre personnages

en quête de leur destin, l'extrême habileté avec laquelle l'auteur fait passer du côté de sir Henry et introduit dans le drame religieux deux personnages dont nous avions cru le rôle humoristique limité à la figuration exigée par une cocktail-party.

La Cocktail-Party est un mystère. L'est-il encore sur la scène du Vieux-Colombier ? La mise en scène et le jeu des acteurs ont traduit la pièce avec une exactitude qui exclut l'intraduisible : on trouve d'excellents comédiens mais dont l'excellence même nous rappelle qu'ils sont des comédiens. Il fallait jouer à Paris *La Cocktail-Party* : c'est fait et assez bien fait pour nous permettre de constater que cela mérite d'être refait.

En passant de *La Cocktail-Party* à *On ne badine pas avec l'amour* que reprend la Comédie-Française, on quitte un drame *essentiellement* religieux pour un drame *épisodiquement* religieux, mais joués l'un et l'autre dans un cadre de comédie. A-t-on assez remarqué le rôle de cette sœur Louise qui ne paraît pas sur la scène ? A l'origine des malheurs de Camille, de Perdican et, par suite, de Rosette, il y a un *processus* d'identification : dans son couvent, Camille s'est identifiée à cette religieuse à mesure que celle-ci lui racontait ses amours malheureuses et le mari qui l'a déçue prenait le visage de Perdican; l'action entière n'est alors que l'histoire de Camille revenant trop tard à elle-même, en face d'un Perdican qui ne sait pas détruire assez vite une ressemblance trop réelle avec le mari de Louise. La mise en scène de M. Escande a remplacé celle de M. Julien Bertheau (1947); elle accuse volontairement le style romantique de la pièce; malheureusement, le peintre qui a imaginé les décors et les costumes déçoit des spectateurs que Suzanne Lalique et Wackhévitch ont rendus exigeants; malheureusement aussi, il y a des erreurs de distribution, à commencer par dame Pluche. Ces réserves faites, il reste beaucoup de bien à dire de cette représentation où Mme Hélène Perdrière et M. Roland Alexandre sont dignes de Camille et de Perdican.

HENRI GOUHIER.

CINÉMA

Le cinémascope est-il une curiosité technique ou un progrès artistique?

Nous voici arrivés à la fin de l'année cinématographique — qui correspond à peu près à l'année scolaire. La grande période de sortie des films commence, en effet, en octobre et se prolonge pendant l'hiver. L'été ne voit sortir que des films auxquels leurs distributeurs attachent moins d'importance. (Il arrive d'ailleurs que les distributeurs se trompent et que certains « films d'été » soient de grands méconnus.) Si nous essayons de noter les faits importants intervenus au cours de cette année dans l'histoire du cinéma, nous ne pourrons oublier l'apparition du *cinémascope*. L'occasion d'en parler ne nous a pas été donnée dans cette chronique, car les premiers films en cinémascope étaient, artistiquement, ou mauvais, ou médiocres. Mais le *Chanteur de jazz*, premier film parlant, était, lui aussi, médiocre – l'apparition du parlant était pourtant un fait d'importance.

Sans doute le *cinémascope* n'est pas, à proprement parler, une invention. La modification des proportions de l'écran (presque carré dans la projection normale et beaucoup plus large que haut en cinémascope) est une très vieille histoire. Elle est réalisée dans le procédé « cinémascope » par un système optique mis au point par le professeur Chrétien, voilà vingt ans. D'autres procédés fournissent un résultat analogue. Tel le *cinérama* qui consiste à juxtaposer la projection de trois pellicules normales et qui donne un écran trois fois plus large que l'écran habituel pour une hauteur égale. Et ce procédé cinérama lui-même ressemble comme un frère au « triple écran » d'Abel Gance qui l'utilisa, voilà trente ans, pour réaliser son *Napoléon*.

Donc l'idée n'est pas neuve et les possibilités techniques pour la mettre en pratique existaient depuis longtemps. Le fait nouveau est la « commercialisation » de l'écran large. La décision, on le sait, a été prise par les firmes américaines

qui ont lancé la mode à grand renfort de publicité et qui, seules, pouvaient prendre le risque de réaliser des films selon ces procédés nouveaux et de les imposer sur le marché malgré les réticences des exploitants de salles qui doivent, pour les utiliser, modifier l'équipement de leurs salles. On connaît aussi la raison de ce brusque besoin de nouveauté : la prodigieuse vogue de la télévision en Amérique et les dizaines de millions de récepteurs vendus en quelques années aux U.S.A. ont porté un coup *terrible* au cinéma d'Hollywood. Pour concurrencer la T.V. il fallait que les salles puissent proposer un attrait nouveau aux spectateurs. La couleur, restée jusqu'à présent l'apanage du cinéma, ne suffit pas puisque la télévision en couleurs est déjà techniquement au point et commence, elle aussi, à être « commercialisée ». Les procédés de projection sur écran large ne sont pas, pour le moment utilisables à la télévision. Il sera sans doute possible de construire des récepteurs dont l'écran sera plus large que haut — mais cinémascope et consorts ne produisent tout leur effet que sur les immenses écrans des salles de cinéma bien équipées en donnant au spectateur l'impression d'être enveloppé par la projection. Dans un avenir immédiat, cet effet d'enveloppement reste interdit à la télévision.

Ainsi l'utilisation de l' « écran large » (nous entendons par là beaucoup plus large que haut) n'est pas, au départ, un événement esthétique. C'est une modification technique dont l'importance peut paraître minime et sa vogue s'explique par un lancement dont les raisons et les méthodes sont commerciales. Pourtant la diffusion de l' « écran large » entraîne d'importantes conséquences artistiques.

L'analyse des films réalisés en cinémascope ne permet pas à elle seule de mesurer la portée de cette transformation. Nous n'avons vu que quatre films de long métrage en cinémascope[1] : *La Tunique*, *Tempête sous la mer*, *Comment*

1. Il est très important de ne pas confondre les « vrais » films utilisant l'écran large et réalisés en tenant compte de ce nouveau cadre — et l'escroquerie commerciale qui consiste à annoncer un film « sur écran pranoramique ». Cette escroquerie consiste à projeter un film ordinaire en cachant, à la projection, le haut et le bas de l'image. Si le film, réalisé normalement avait la moindre valeur plastique, il la perd nécessairement. Dans certaines scènes les personnages ont la moitié de la tête coupée, etc.

épouser un milliardaire, *La poursuite dura sept jours*. Nous avons déjà signalé les faiblesses du premier, film édifiant se déroulant au temps de l'Église primitive. Le second est un récit dramatique exploitant le pittoresque d'un coin de la côte du golfe du Mexique et celui des prises de vue sous-marines. Le troisième est une « comédie américaine ». Le quatrième, qui vient de sortir à Paris, est un film d'action qui obéit aux lois du « western ». D'autres échantillons des possibilités du cinémascope nous avaient été proposés par deux courts métrages, l'un américain (départ d'un avion et vues aériennes en rase-motte, vues des cortèges du couronnement de la reine d'Angleterre, etc.; l'autre français, réalisé par Marcel Ichac sur des paysages des Hautes-Alpes vus d'avion.

Les enseignements les plus significatifs sur les possibilités du cinémascope sont fournis par ces courts métrages. Le couronnement dans les films ordinaires semble vu par le trou d'une serrure quand on a suivi le déroulement majestueux du cortège à travers la large baie ouverte dans le mur de la salle par le cinémascope [2]. De même, il est presque impossible de donner, avec le cinéma ordinaire, l'impression de majesté (du « sublime » même, dirait Kant dans la *Critique du jugement*) que procure la vue de l'énorme masse d'un massif montagneux. Un mouvement d'appareil « panoramiquant » analyse le paysage et ne parvient pas à restituer l'impression d'immensité. Si l'on veut, dans l'image ordinaire, montrer le massif entier, il apparaîtra petit (à l'échelle

2. Pour répondre à une objection qui vient à l'esprit, analysons cet exemple. Soit un carrosse tiré par six chevaux. Il est certain qu'on peut voir l'ensemble, carrosse et chevaux, en cinéma ordinaire comme en cinémascope. Mais pour voir dans la même image l'ensemble, il faudra, en cinéma ordinaire, reculer considérablement la camera et le carrosse sera *tout petit* dans une image qui découvrira les maisons jusqu'au quatrième étage par exemple. En cinémascope, on verra le carrosse et les chevaux ensemble, et *de près*. Ils tiendront tout l'écran, car les maisons qui se trouvent derrière ne seront découvertes que jusqu'au premier étage. Inversement, pour voir en cinéma ordinaire le carrosse « aussi gros » que dans l'image cinémascope d'ensemble, il faudra que les chevaux se trouvent hors du cadre. On devra montrer successivement le carrosse, puis les chevaux. L'effet est évidemment différent.

de l'écran). Le cinémascope, en élargissant l'angle de vision, produit ici une impression saisissante.

Ces prises de vues ont été choisies, évidemment, pour la démonstration des possibilités du cinémascope. Quand les sujets sont « en large » comme un paysage ou un carrosse attelé, le cinémascope triomphe. Il semble moins convenir pour donner une idée de la Tour Eiffel. Mais les exemples fournis par les films de longs métrages que nous avons cités montrent que les sujets « en large » sont fréquents. Les poursuites et galopades du western, par exemple, semblent faites pour le cinémascope. Dans tous les films se déroulant à l'extérieur, pour situer une action dans un paysage le réalisateur désirait inconsciemment un élargissement du champ de vision (et non une augmentation de hauteur). Tous les réalisateurs de « documentaires » sont d'accord sur ce point. Même s'il n'en était pas ainsi cet élargissement serait justifié par un argument d'un autre ordre : le champ de vision normal du regard est beaucoup plus large que haut. Nous levons la tête pour regarder un clocher, alors que, en gardant la tête immobile, notre angle de vision est très ouvert sur les côtés.

Le cinémascope trouve ici une raison d'être qui le situe dans la ligne de tous les perfectionnements techniques qui, depuis cinquante ans, font évoluer le cinéma vers le « spectacle total ». Après l'émerveillement causé par les images mouvantes, ce fut l'apparition des parlants, puis la vulgarisation de la couleur. L'illusion de relief fournie par les divers procédés expérimentés semble susciter moins de faveur. L'écran large (qui ne procure pas, à proprement parler, une illusion de relief) est une étape dans le même sens. Il semblerait ainsi que le cinéma soit une « machine à reproduire la vie » dont la reproduction d'abord infidèle se perfectionne d'étape en étape par des inventions techniques.

Les choses ne sont pas si simples. Loin de s'orienter d'abord vers le « spectacle total », pour donner l'illusion de la vie, le cinéma a commencé par l'analyser. Ses progrès artistiques ont été marqués par l'introduction du gros plan et de toute l'échelle des plans, par la mise au point d'une technique du montage et du découpage. Autrement dit, les progrès artistiques du cinéma depuis cinquante ans l'ont conduit principalement à fractionner la vision qu'il nous

donne de la réalité (découpage) pour la recomposer au gré du réalisateur (montage). Cette tendance était parvenue à son apogée vers la fin du muet. On continue souvent à la donner comme le fondement de toute esthétique cinématographique.

Il y a plus de dix ans, Roger Leenhardt remarquait déjà que cette tendance du cinéma à l'analyse et à la recomposition de la réalité était en régression. Un film parlant, remarquait-il, comprend deux fois moins de plans qu'un film muet. Un film en relief en comprendrait moins encore. On sait que des tentatives — qui restent du domaine de la virtuosité — ont été faites depuis pour réaliser des films sans changements de plans (tel *The Rope*, d'Alfred Hitchkok). En 1939, *La règle du jeu* était un film d'avant-garde par son style : plans longs, jeu des personnages à l'intérieur de chaque image (au lieu d'une analyse de chaque scène par de nombreux plans). Aujourd'hui ce style a pris une place beaucoup plus grande. Un Rossellini le pratique couramment. Nous allons vers un cinéma où la « mise en scène » prend plus d'importance que la « mise en film ».

L'apparition du cinémascope (dont nous avons vu les raisons contingentes et commerciales) se fait donc à un moment de l'évolution du style cinématographique où ses possibilités peuvent être au mieux utilisées. Même dans une comédie comme *Comment épouser un milliardaire*, il permet de substituer la mise en scène de comédie au puzzle de plans qui était la convention naguère de toute comédie américaine classique. Et l'on voudrait voir la *Chevauchée fantastique* de John Ford refaite en cinémascope. Pour prendre un exemple précis, la méthode du champ-contre-champ, qui était une règle absolue pour suivre une conversation au cinéma, est mise en question à la fois par l'évolution du style et par l'apparition du cinémascope. On sait que le champ-contre-champ consiste, pendant une conversation entre deux personnages, à montrer alternativement le visage de celui qui parle. Le cinémascope, à cause de la largeur de l'écran, est agrémenté de la « stéréophonie » (autrement dit, au lieu d'un haut-parleur unique derrière l'écran, on en utilise plusieurs et plusieurs pistes sonores; ainsi les personnages de droite parlent par le haut-parleur de droite, etc.). On s'aperçoit que le champ-contre-champ est insupportable en ciné-

mascope, car les personnages passent d'un côté à l'autre de l'écran et leur voix les suivent[3].

Cette difficulté pour utiliser le champ-contre-champ va dans le sens d'une évolution moderne du style qui tendait déjà à faire suivre les conversations en plans moyens comprenant les deux personnages. De même le néo-réalisme est orienté vers une présentation globale (et en principe non modifiée) de la réalité : la mobilité de la camera dans un décor réel qui caractérise le néo-réalisme semble appeler le cinémascope. La mise en film traditionnelle d'une comédie dans les éléments de décor séparés d'un studio était le témoignage d'une tendance exactement inverse.

Toutes les objections qu'on a pu faire au cinémascope supposent immuable le style cinématographique et fixées ses règles esthétiques. Il n'en est rien. L'élargissement de l'écran libère la prise de vue d'un certain nombre de servitudes. En élargissant la vision il dispense le réalisateur des exercices de virtuosité gratuits qui étaient nécessaires pour montrer, par exemple, une péniche en l'inscrivant dans un carré. Mais pour que cette libération soit réelle, au cadre carré imposé à tous les sujets ne doit pas être substitué un cadre large immuable. Autant vaudrait imposer à tous les peintres de n'utiliser que le format des marines. Les portraitistes, évidemment, en seraient fort gênés. L' « écran variable », préconisé depuis longtemps par certains chercheurs, est la solution qui libérera la vision cinématographique des conventions arbitraires. Le succès de ce perfectionnement technique peut être tenu pour assuré, car il va dans le sens d'une exigence de l'évolution artistique du style cinématographique.

JEAN-LOUIS TALLENAY.

3. Alors que dans l'écran normal le regard du spectateur était toujours fixé dans la même direction et la source sonore était unique.

Document

G. GRONCHI ET L'AVENIR DE LA « DEMOCRAZIA CRISTIANA »

Dans l'ensemble des positions qui se dessinent peu à peu au sein de la Démocratie chrétienne à l'approche du Congrès national qui doit se tenir à Naples à la fin du mois de juin, il en est une qui revêt une importance toute particulière : il s'agit de l'attitude du président de la Chambre des députés, Giovanni Gronchi. A plusieurs reprises déjà, et en des circonstances diverses, il a manifesté son mécontentement devant la ligne d'action suivie par la Démocratie chrétienne italienne qui, selon lui, aurait, en un certain sens, trahi le programme que le parti s'était fixé à l'origine, et qui avait été formulé, au Congrès de Rome, en 1946, par le professeur Guido Gonella. Les attaques de Gronchi portèrent, selon le moment, sur l'adhésion sans réserves donnée par les dirigeants du parti à la politique atlantique, et sur l'orientation imprimée à la politique économique après 1948, par celui qui était à l'époque ministre des Finances M. Giuseppe Pella — politique qui aboutissait à laisser sans solution les angoissants problèmes de la misère et du chômage. Dans une brochure fort bien faite, intitulée *Torniamo alle origini* (Revenons aux sources) (1952), et publiée avant les élections législatives du 7 juin 1953, le président de la Chambre italienne a rassemblé, dans le cadre d'une synthèse historique, ses points de vue sur les problèmes qui se posent actuellement. Mais les dernières élections politiques sont

venues donner à la pensée de Gronchi un caractère encore plus actuel.

Cet homme n'est pas de ceux qui se soumettent complaisamment aux circonstances, ou qui se dissimulent derrière l'écran des arguments d'ordre stratégique. Il préfère assumer des positions, quitte à affronter le péril de l'impopularité, et à sacrifier même la possibilité d'une réussite immédiate. Pour bien comprendre son attitude, il sera bon de considérer un instant la répartition des différentes forces politiques avant le Congrès.

A l'extrême droite, on rencontre divers groupes de tendance cléricale, nationaliste, conservatrice, animés de velléités d'action sociale et corporative : leur président du Conseil serait M. Giuseppe Pella auquel ils sont reconnaissants de l'orientation de sa politique économique, ainsi que de ses prises de position nationalistes; leur financement et leur organisation sont assurés par M. Carmine De Martino, de Salerne. Don Sturzo lui-même aime assez souvent à soutenir certaines attitudes de ce groupe, sur le plan économique et social. Hier encore — c'est-à-dire jusqu'à la scission qui s'est produite tout récemment à l'intérieur du Parti national monarchiste, et à la suite de laquelle le groupe rassemblé autour de l'armateur Lauro, maire de Naples, a fait sécession — ces hommes se montraient partisans d'une *ouverture à la droite,* c'est-à-dire d'un gouvernement qui fît fond sur les votes des députés démocrates chrétiens et sur ceux des députés monarchistes. Cette union, considérée avec faveur dans certains milieux ecclésiastiques, soutenue par le président de l'Action catholique italienne, Gedda, et célébrée par le journal *Il Quotidiano,* aurait permis de réaliser, dans l'Italie du Sud (et peut-être aussi dans le Nord) le bloc agraire-industriel et la rencontre du trône et de l'autel, elle aurait opéré le regroupement, dans le Midi, de toutes les vieilles clientèles traditionnelles, permettant de barrer le passage aux masses déshéritées de la zone méri-

dionale. La rupture du front monarchique est venue retirer toute possibilité d'une ouverture politique à droite...

Dans le voisinage immédiat de cette extrême droite, se situe un groupe de politiciens habiles, que l'on pourrait caractériser en bloc comme les tenants du transformisme, phénomène typique de la vie politique italienne (mais qui ne se limite peut-être pas à celle-ci, même si c'est la langue italienne qui a fourni son appellation à cette catégorie !) : Andreotti, Gonella, Del Bo, Togni. Au fond, ils sont installés sur les positions du clérico-modérantisme, ils nourrissent des ressentiments à l'égard des partis « laïcs » mineurs, qu'ils accusent de s'être taillé la part du lion dans le dernier gouvernement de M. Scelba, ils font du patriotisme de parti, parlent d'un « monde catholique » que la démocratie chrétienne a le devoir de représenter jusque dans ses moindres nuances; avec cela, ils ont une philosophie politique pleine d'incertitudes. Ils en sont encore à considérer le monde du travail à travers les verres déformants des conceptions corporatistes, et se complaisent dans un anticommuniste verbal et gesticulant. Andreotti est le plus habile de ces hommes politiques, et cependant on est en droit de se demander si ses dons de tacticien et son possibilisme, ainsi que les longues années passées au gouvernement, aux côtés de De Gasperi, n'ont pas terni quelque peu son aptitude à comprendre la réalité politique italienne. Gonella a souvent trouvé dans ses positions doctrinales l'oubli des problèmes réels qui réclamaient une solution. Ensuite vient *Iniziativa Democratica*, un groupement qui représente le dernier degré de dissolution du courant dossettien. Lorsque Giuseppe Dossetti, le jeune professeur et député de Reggio Emilia, qui, au Congrès démocrate chrétien de Venise, en 1949, s'était présenté non point tant comme le *leader* de la gauche (ou plutôt : non pas sous ce seul aspect) mais comme le guide des jeunes générations

catholiques italiennes, eut abandonné par la suite le parti et la lutte politique pour se consacrer de nouveau à l'étude, s'enfermant dans un silence total qui lui fait honneur, ses disciples qui constituaient les cadres du Parti et des organismes syndicaux trouvèrent un guide en la personne d'un député toscan, homme bien préparé à ce rôle et d'esprit large, professeur à l'Université catholique de Milan. Amintore Fanfani, plus souple que Dossetti, a été par ailleurs pendant de longues années ministre au côté de De Gasperi, acceptant, dans ses grandes lignes, cette politique économique qui avait suscité les critiques de Gronchi et la démission de Dossetti, et se contentant de mettre à profit telles attributions de crédits qui lui permettaient d'alimenter certaines initiatives magnifiques dont il a été le promoteur. Ainsi ce groupe d'opposition qui représentait une certaine volonté de renouvellement du parti et de la politique du pays, quand il était dirigé par Dossetti, s'était progressivement changé, sous la conduite de Fanfani, en un groupe qui donnait son appui au centre et à la politique de De Gasperi. Sous l'appellation d'*Initiative démocratique*, il a soutenu l'alliance avec les partis laïcs de la minorité, ainsi que la loi sur la majorité, abrogée ces jours derniers, il s'est fait le défenseur de réformes sociales limitées, il s'est battu pour De Gasperi, quand celui-ci devènait l'objet des accusations des clérico-fascistes, autrement dit des cléricaux de droite à l'intérieur et en dehors du Parti.

A côté de ce courant de *Iniziativa democratica,* nous rencontrons toute une autre série de groupes qui, en général, sont des produits de la pensée dossettienne, mais qui se sont retranchés de Fanfani et d'*Iniziativa,* qu'ils accusent de passion du pouvoir et de *transformisme* : il s'agit là de groupements locaux, venus essentiellement de l'Italie septentrionale, qui font entendre leur voix à travers un certain nombre de petits journaux représentatifs : parmi ceux-ci, on peut noter

La Base, qui est né pendant ces derniers mois, sans parler de *Adesso* de Dom Primo Mazzolari, qui, depuis un certain nombre d'années, combat pour défendre la cause des travailleurs. Mais il est un mouvement de gauche qui n'a cessé de gagner en crédit pendant ces dernières années, et c'est celui de *Forze sociali*, mouvement des syndicalistes chrétiens. Il y a deux ans, au congrès tenu à Rome en 1952, ils votèrent contre la liste principale à la tête de laquelle se trouvait De Gasperi, et dans cette opposition ils se virent appuyés par de nombreux délégués de la base. Ce courant, dans le Centre-Nord (dans le Sud, l'organisation démocratique des travailleurs n'exerce qu'une assez faible action à l'intérieur du parti), est alimenté par des cadres préparés à l'intelligence des problèmes économiques et sociaux, par des fonctionnaires rétribués, par un noyau directeur composé d'intellectuels provenant en partie de l'Université catholique de Milan, en partie aussi de dégradation du dossettisme, La limite de son action est définie par le fait que, sur le plan politique, les syndicalistes démocrates-chrétiens ne peuvent pousser que jusqu'à un certain point, car ils sont dans la nécessité de collaborer avec le gouvernement afin d'obtenir l'appui de celui-ci en vue de certaines mesures, et aussi par le fait que, se trouvant appuyés et peut-être même soutenus financièrement par les organisations syndicales démocratiques américaines, leur liberté de mouvement se trouve quelque peu restreinte dans le domaine de la politique extérieure et jusque sur le plan des alliances politiques. Mais, quoi qu'il en soit, ils sont tout de même parmi ceux qui pourront se présenter au Congrès avec les plus solides chances de succès. Ils présentent un programme solide et sérieux, ils posent les problèmes en termes démocratiques, et non en termes personnalistes. Au fond, le but qu'ils se proposent est d'accroître progressivement, à l'intérieur du parti, le poids de l'action des travailleurs, qui du reste constituent dans la Démocratie chrétienne une écrasante majorité.

Reste enfin la position de De Gasperi. Sera-t-il, cette fois encore, le démiurge de la situation ? Les circonstances ne lui sont pas défavorables; outre le mythe de ses dons de conciliateur et de son aptitude à dominer les conflits, et son honnêteté personnelle très réelle, outre sa ténacité et son attachement à certaines valeurs (pratique de la liberté, valeurs antifascistes que le récent procès intenté à Guareschi a préservées, etc...), outre enfin sa volonté de revanche, il y a le fait que la droite politique italienne est incapable de proposer une politique, et de sortir d'une certaine façon mesquine et locale de situer les problèmes, ou d'une politique d'anticommunisme déchaîné et de conservation sociale. La droite économique italienne se trouve de ce fait contrainte de jouer encore une fois la carte du centre. Mais jusqu'à quand cette position pourra-t-elle durer ?

Il est bien évident que, dans le cas où M. De Gasperi réussirait à mener à bien son œuvre de médiation, il n'en aurait pas pour autant le pouvoir de transformer la situation politique qui s'est peu à peu constituée au Parlement et dans le pays, si ce n'est au moyen de nouvelles élections, dont le résultat est actuellement bien difficile à conjecturer. Voilà maintenant bien longtemps que la Démocratie chrétienne, barricadée pour se protéger des assauts sournois de la droite et des attaques en force que la gauche lance contre elle, a épuisé dans son œuvre de reconstruction les possibilités offertes par la formule centriste, sans parvenir pour autant à résoudre cette crise de l'État libéral italien qui avait, dès le début, et cela sur le terrain pratique aussi bien que sur le terrain théorique, préoccupé gravement les catholiques italiens. M. Gronchi s'est donné pour but de suggérer, en vue du prochain Congrès, une orientation nouvelle. Depuis l'interview accordée au grand hebdomadaire *Epoca* (25 avril) jusqu'à l'article « *Richiamo alla realtà* » (« Rappel à la réalité ») publié dans *Discussione,* l'organe du parti, et à ses dernières déclarations

publiques (à Imola, Pise, Milan et Parme), il n'a jamais cessé de mettre l'accent sur cette nécessité. Selon lui, la Démocratie chrétienne est aujourd'hui appelée à donner un contenu à une politique nouvelle, qui ne saurait consister simplement en une série de mesures limitées, encore que celles-ci soient nécessaires et appréciables, mais qui doit apparaître pénétrée et alimentée par la volonté de promouvoir un renouvellement profond et organique de l'État dans son orientation politique et dans ses structures économico-sociales.

Son analyse a son point de départ dans les observations suivantes :

La situation de la démocratie en Italie est encore instable; la D. C. a opéré un certain nombre de réalisations importantes dans le domaine économique et social, ainsi que dans le domaine politique, mais elle n'est pas parvenue à créer les conditions qui seules peuvent permettre d'échapper à un tel état d'instabilité; au contraire, on peut même affirmer que celui-ci a plutôt tendu à s'accentuer, en dépit des efforts accomplis par le parti et par les gouvernements. *L'instabilité est liée au fait objectivement vérifiable qu'une importante fraction des masses populaires (travailleurs et classes moyennes), après un temps de rapprochement momentané, se sont peu à peu écartées, puis se sont résolument opposées à l'état démocratique et à la répartition des forces politiques qui prétend en assurer la défense. De ce détachement sont nés une réduction sensible des bases sur lesquelles l'un et l'autre prenaient appui, ainsi que cette impression de précarité qui est pour tout le monde un sujet d'inquiétude profonde. C'est à la D. C. qu'il appartient, par le fait même de sa position de parti-guide, d'ajuster avec la plus grande attention son action propre en fonction de cette nécessité d'attirer des forces nouvelles dans le cercle de la politique démocratique et dans le cadre de l'état républicain.*

L'effort d'appréciation de ce problème du choix politique se trouve facilité par un certain nombre de données résultant d'une observation objective :

a) *de même que dans les rapports internationaux, les si-*

tuations de tension et de guerre froide paralysent ou freinent toute tentative en vue d'un travail en commun pour des intérêts également communs, de la même façon, dans la vie intérieure de chaque pays, si l'on ne parvient pas à préserver au moins un certain degré de stabilité politique, l'accroissement de la production nationale est difficile et limité, cependant que par ailleurs toute activité de gouvernement voit son déroulement ralenti et ses résultats rendus incertains. Or la stabilité politique ne peut exister que dans un climat d'entente, dans lequel les masses laborieuses collaborent à la tâche commune, chose que l'on ne saurait exiger ni espérer d'elles aussi longtemps que l'assurance ne leur aura pas été donnée que leur travail ne sert pas uniquement ou essentiellement à maintenir ou à accroître les bénéfices du « capital », mais bien à améliorer d'une manière progressive et durable leurs propres conditions d'existence ainsi que leur situation dans l'ensemble de l'édifice politique et social;

b) *les rapports de forces entre les divers mouvements politiques se trouvent désormais consolidés dans l'Italie du Nord et du Centre, alors qu'ils apparaissent sous des formes beaucoup plus instables dans le Midi et dans les îles. C'est du Sud qu'est venue, en 1946, la fameuse vague de « qualunquiste »; et c'est dans le Sud principalement que s'est manifestée la poussée monarchiste; mais le fait majeur, c'est que le Parti communiste italien ne cesse d'y apparaître comme une force de plus en plus considérable (11, 63 % en 1946; 18, 48 % en 1952; 21, 75 % en 1953).*

La première donnée nous présente, sous une forme extrêmement claire, la mesure exacte de la valeur à attribuer à une entente avec le Parti socialiste italien : valeur politique qui est liée, bien plus qu'à la position même du parti, au fait qu'il se trouve représenter de très larges zones du monde du travail, grâce à l'influence traditionnelle ou renouvelée qu'il y exerce.

La seconde donnée exclut avec la même clarté la possibilité de tirer quelque avantage d'une entente avec les droites monarchistes, même si l'on fait un instant abstraction de leur esprit légitimiste. Ces groupes apparaissent en effet, dans le Midi surtout, profondément fermés à tout effort de compréhension effective du monde du travail, et tentés de résoudre selon les termes d'un paternalisme plus ou moins

autoritaire les rapports qu'ils sont amenés à lier, à partir de leurs positions traditionnelles en faveur d'un gouvernement ferme, avec les syndicats et avec les forces populaires.

Le problème des limites et des moyens d'attraction d'une politique démocratique est étroitement lié au choix des forces sur lesquelles on décidera de s'appuyer...

Et Gronchi poursuit :

Les hésitants, les timorés et les adversaires farouches n'abordent pas le problème dans ses termes véritables, lorsqu'ils se déclarent convaincus que cette convergence se réalisera en fonction des intérêts du P.S.I. [1] et par contrecoup en faveur du P.C.I. [2], alors que *c'est seulement en fonction des intérêts des classes laborieuses que l'entente peut être considérée comme possible et féconde.* Cette façon de voir n'est pas seulement la nôtre, c'est également celle de Nenni lorsque, dans le dernier numéro de *Mondo Operaio*, répondant à *Politica sociale*, il emploie, pour exprimer des idées semblables, les mots mêmes, ou presque, que nous avons employés : « Ce n'est pas en fonction du communisme de Togliatti, non plus que de notre socialisme, que nous entendons apprécier la portée sociale de la politique menée par la démocratie chrétienne, mais bien en fonction des intérêts de la classe laborieuse. Et c'est sur ce terrain, et sur ce terrain seulement, que les rencontres sont possibles... »

Tout homme qui juge objectivement se rend compte que, posé en ces termes, le problème dépasse le lieu commun du pacte d'unité et confère sa vraie valeur au discours prononcé à Milan par Togliatti — Togliatti qui, évidemment bien éloigné de se complaire dans l'attente des éventualités qui peuvent se manifester, s'empresse d'apporter sa participation à cette tâche afin de ne pas demeurer isolé...

GIANFRANCO MERLI.

1. P.S.I. Parti socialiste italien.
2. P.C.I. Parti communiste italien.

Imprimerie AUBIN, LIGUGÉ (Vienne).
D. L., 3e trimestre 1954. — Imprimeur, n° 1.047.
Directeurs gérants : A.-J. MAYDIEU, R.-C. CHARTIER. N.M.P.P.